

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

GINGHAM ET SWASTIKA:
UN ESSAI SUR L'IMAGINAIRE DE LA CAUSE DU CAMARADE DUCH
DURANT LE PROCÈS DES KHMERS ROUGES EN 2009

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN COMMUNICATION

PAR
JEAN-PIERRE MOT

MARS 2014

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 -Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier M. Gaby Hsab, mon directeur de mémoire, de sa grande confiance et surtout de sa patience. Il m'a laissé carte blanche tout en me proposant des avenues à des moments opportuns et décisifs. Je dois aussi souligner la grande générosité de M^{me} Carmen Rico De Sotelo, qui m'a fait découvrir l'Uruguay au travers d'un séjour extraordinaire en 2010, lequel m'a préparé à d'autres aventures tout aussi inattendues qu'enrichissantes à l'étranger. Elles ont d'ailleurs freiné la rédaction de ce mémoire. Enfin, je ne peux ignorer la contribution d'Oumar Kane et de Gina Stoiciu, qui ont fait partie des membres de mon jury et qui m'ont prodigué de précieux conseils.

Je me dois aussi de souligner l'appui constant de mes parents, qui ont immigré au Québec dans les années 1980. Mon père, Yakop Mot, s'est exilé en France pendant les années de pouvoir du régime de Pol Pot alors que ma mère, Mala Chen, a survécu au régime communiste des Khmers rouges. En dépit des horizons parfois disparates de mes projets, j'ai toujours pu compter sur le soutien de mes parents.

Je dois mes premières foulées au Cambodge à Michel Demers et Lyse Trudel, père biologique et mère par alliance de Nathalie Demers, pour souligner la fin de mon baccalauréat à l'été 2009. Complice de plusieurs de mes aventures, Nathalie m'accompagna dans ce périple en Asie du Sud-est, où nous avons traversé le Japon, la Thaïlande, le Cambodge et le Vietnam à la recherche d'inspirations pour ce projet de recherche, que je considère comme un essai exploratoire sur l'imaginaire de Gilbert Durand.

AVANT-PROPOS

Ce mémoire a longtemps tergiversé dans la connotation binaire de son thème temporaire d'origine soit : un comparatif entre l'holocauste nazi et le génocide cambodgien. La présente version n'est en fin de compte aucunement comparable. Il n'est pas question ici de « shoaïser » le génocide cambodgien, car ces deux évènements uniques sont caractérisés par le meurtre de masses ciblées par une altérité spécifiée. Ils sont entre autres liés - conjecturellement ou non - par la linéarité historique, par la rivalité entre les États-Unis et l'Union soviétique qui, bien qu'alliés durant la Seconde Guerre mondiale, sont devenus ennemis pendant la guerre froide. En ce sens, l'erreur – voire la futilité – de la chose serait d'en dresser une indexation comparant point par point ces deux évènements traumatiques en les mettant au même niveau. Il serait donc infâme de relativiser, par un manque d'empathie, le caractère indescriptible de l'Holocauste tout en occultant les dynamiques complexes liées à la « realpolitik » entourant le génocide qui s'est déroulé au Cambodge, ancienne colonie de la France.

M. Peter Leuprecht, ancien représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies pour les droits de la personne au Cambodge, a affirmé que les quatre maux qui ravagent le tissu social cambodgien pouvaient se résumer par la pauvreté, la violence, la corruption et l'impunité. Ce choix sémantique rappelle les quatre chevaliers de l'Apocalypse au travers de la famine, la conquête, la guerre et la mort. Or, l'impunité semble être le mal ciblé dans le procès de Kaing Guek Eav. L'idée que ce procès sera un exemple de justice qui permettra de ramener le Cambodge dans le droit chemin traduit une vision joachimiste de la chose; une justice singulière, une voix unanime à travers un évènement exemplaire menant à l'âge du Saint-Esprit.

Le présent projet ne souhaite pas remettre en question les observations sur les droits de la personne de M. Peter Leuprecht et de ses prédécesseurs, ni faire l'apologie des gestes horribles des Khmers rouges, ni même entamer une critique

post-colonialiste d'envergure que d'autres, plus compétents que moi sur la question, sont mieux habilités à faire. Cet essai ne vise qu'à approfondir la question de la nature de l'imaginaire par une étude épistémologique du symbole où le sens commun devient une ontologie oncologique unique et sans scrupule. Tout comme Adolph Eichmann, Kaing Guek Eav se réclame d'avoir simplement bien fait son travail en étant simplement dévoué à sa tâche. En ce sens, ces êtres ne sont bien souvent pas des déviants, mais ne font que représenter une nature simplement humaine. Or, cette dénégation de la faute est une isotopie de l'anosognosie où l'on ne peut accepter une condition singulière. C'est ce fil de l'imaginaire qui lie l'épistémologie de la chose au joachimisme de Durand qui m'interpelle.

Comme s'interroge Hayden White dans sa critique du témoignage paru dans la revue *Parralax*, un témoignage prenant ses racines dans un rhizome particulièrement esthétique est-il vraiment dénué de toute idéologie et sevré par la factualité et l'objectivité historique? Conséquemment, nous pouvons nous demander si le syndrome de Nuremberg n'est pas, en suivant la pensée de Durand par notre interprétation, qu'une isotopie joachimiste qui prend ses racines philosophiques dans la pathologie de l'anosognosie que cite Maurice Merleau-Ponty? L'immanence kantienne et les figures cartésiennes n'engendreraient-elles pas, comme le propose Durand dans son ouvrage *Imagination symbolique*, l'appauvrissement de notre imaginaire, par l'entremise d'une aporie de la matière symbolique de l'imaginaire, érodant ainsi l'attribut polysémantique d'un sens commun?

Mon intérêt est plutôt d'extraire de cette question une linéarité symbolique au travers d'une forme de continuité historique. La notion d'imaginaire et son rapport tacite à l'épistémologie sont donc le point central de ce projet, qui tente d'étudier la figure du Khmer rouge au travers de divers symboles présents dans la cosmogonie cambodgienne et le procès de Kaing Guek Eav. Le questionnement que je soulève rejoint cette froideur polarisante suscitée par la posture humaniste que plusieurs énoncent, où le mal se retrouve chez tous les humains (comme l'avance

l'anthropologue français François Bizot au sujet de Kaing Guek Eav), ou celle de la justice qui cherche à tout prix le bouc émissaire des malheurs d'un peuple en personnifiant leurs maux au travers des accusés. Je me sens donc interpellé par la rupture liminale entre ces deux postures qui, de par la vision joachimiste caractérisée par l'ombre du *Spaltung* et de la division, confronte l'humain et le démon, l'autre et le prochain, l'homme et l'idole. *Spaltung*.

Au-delà de la marginalité ontologique qu'offre l'imaginaire symbolique, je dois avouer que la compréhension des travaux de Gilbert Durand offre des pistes de réflexion sur des figures aussi mystifiantes que le « musulman » décrit par Giorgio Agamben dans son livre *Remnant of Auschwitz*. Ce dernier devient donc, au terme d'une rhétorisation schizomorphique (*spaltung*) sous-tendue par la réflexologie de Betcherev issue d'une démarche purement personnelle, l'effondrement du pont que nous entretenons avec l'imaginaire symbole et qui nous ramène à un état fœtal où le monde était, selon Jean Piaget¹, une continuité de soi sensible à nos besoins égocentriques. Par raisonnement purement intuitif, l'être caractérisé par l'état du « musulman » souffre ainsi de la dissolution de son rapport à l'imaginaire. L'imaginaire, en situation de survie à la suite d'une rupture, se recroqueville et se referme pour préserver l'essence de sa vitalité sous le choc, à l'instar de l'organisme humain qui, en situation critique, concentre ses ressources afin de protéger les organes vitaux. Or, c'est à travers cet état, où le corps se voit morcelé, que l'imaginaire s'enfonce dans un état anosognosique à travers une forme d'ablation d'un membre. Ce dernier pourrait être lié à la soustraction d'un quotidien familial où la résorption de l'anosognosie devient impossible et entraîne potentiellement - dans les cas extrêmes - l'état du « musulman », comme le décrivent d'autres auteurs tels George Agamben et Primo Levi.

¹ Piaget's Stages of Cognitive Development, In a nutshell, consulté le 28 mai 2010
<http://www.telacommunications.com/nutshell/stages.htm>

Pour moi, les structures anthropologiques de l'imaginaire de Gilbert Durand ne sont pas qu'une simple proposition misant sur une étude symbolique *a priori* formelle, mais plutôt une invitation à définir les tenants d'une démarche empathique prônant la préséance de notre expérience sensorielle du monde au sein d'un schéma scientifique. Comme Durand l'explique dans plusieurs de ses travaux, la tragédie de l'avènement scientifique est d'avoir occulté le champ de l'imaginaire en en atténuant la portée. C'est à travers ces fondements issus d'intuitions épistémologiques que j'estime pertinent d'examiner les travaux de Gilbert Durand dans les études de type postlésionnelles, où l'objet d'exploration découle d'évènement polarisant au travers de leurs communications à la suite d'évènements traumatisants. C'est au travers de ce rapport kinesthésiologique que je lie la philosophie de Gilbert Durand et de Maurice Merleau-Ponty à l'aide d'une épistémologie de la figure du Khmer rouge où, en raison de mon manque de formation dans la chose, toute allusion psychologique n'est qu'allégorie.

Au travers de ces notions énumérées, je trouve la pertinence d'approfondir la question de la figure du Khmer rouge comme un exemple d'anosognosie joachimiste propre à l'édification d'une communication typifiée. Je ne me réclame aucunement le titre de spécialiste en matière de guerre, de génocide, de culture ou de psychologie même si, par la force des choses, ma curiosité m'incite à me documenter substantiellement sur divers sujets connexes. Je précise cependant que la tribune qui m'a été offerte, au travers de ce mémoire de maîtrise, me permet de présenter ma vision de la chose; le résultat qui en découle est autant un reflet de mes recherches issues de ma vocation en arts visuels que de mon intérêt grandissant pour l'épistémologie et l'éthique sous-tendant une sensibilité envers le rôle des études symboliques. Ce mémoire ne remet nullement en question le pourquoi du procès des Khmers rouges, mais plutôt le comment; un comment qui me fascine par l'armada communicationnelle qui semble scinder les acteurs, les actants et les spectateurs, puis les accusés, la communauté internationale ainsi que les victimes et leurs familles.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé.....	ix
Introduction.....	1

PARTIE I: Introduction & Démarches

Des squelettes dans le placard: L'évocation d'une justice...

CHAPITRE I- Problématique et objectifs

1.1 Sujet de la recherche.....	6
1.1.1 Notion d'impunité.....	11
1.1.2 L'état de la question.....	13
1.1.3 Hypothèses.....	16
1.1.4 Objectifs.....	17

CHAPITRE II- Démarche méthodologique

2.1 Méthodologie.....	22
2.1.1 Type de recherche.....	22
2.1.2 Recueil de cas.....	24
2.1.3 Position du chercheur.....	24
2.1.4 Enjeux de la recherche.....	25
2.2 Contexte de la démarche et historique du procès des Khmers rouges.....	26
2.2.1 Le jugement des Khmers rouges.....	29
2.2.2 Le génocide cambodgien et les coulisses d'un tribunal controversé..	31
2.3 Les Khmers rouges et l'évocation d'une justice.....	33
2.3.1 Les Khmers rouges et l'idéalisation d'un tribunal.....	35
2.3.2 Le mythe du centre et le tribunal des Khmers rouges.....	36

PARTIE II: Cadres & Concepts

Une esthétique judiciaire: rhétorique joachimiste...

CHAPITRE III- Concepts clés

3.1 Joachimisme – Gilbert Durand.....	40
3.2 Témoignage – Hayden White.....	41
3.3 Anosognosie – Maurice Merleau-Ponty.....	47

CHAPITRE IV- Cadre théorique

4.1 Éléments de méthode.....	49
4.2 Le symbole au sein de l'imaginaire symbolique.....	50
4.2.1 Structure Anthropologique de l'Imaginaire – diurne.....	51
4.2.2 Structure Anthropologique de l'Imaginaire – nocturne.....	53
4.2.3 L'imaginaire symbolique et la phénoménologie de la perception.....	55
4.2.4 L'imaginaire symbolique, l'AT-9 et l'anosognosie.....	56
4.3 Le bassin sémantique.....	57
4.4 Le bassin sémantique et l'imaginaire symbolique.....	59

CHAPITRE V- Applications et Observations pratiques

5.1 Observations et usages de l'imaginaire symbolique via le bassin sémantique.	62
5.1.1 Prométhé.....	63
5.1.2 Fordisme.....	64
5.1.3 Modern Times.....	64
5.1.4 Hiroshima.....	64
5.1.5 Repères.....	65

PARTIE III: Analyses & Conclusion

La figure épique du Khmer Rouge: les deux faces d'un même denier...

CHAPITRE VI- Réflexion sur la cosmogonie de l'imaginaire du Khmer rouge

6.1 Une mise en abîme de la figure des Khmers rouges.....	67
6.1.1 Les relations des Cambodgiens envers la Thaïlande.....	70
6.1.2 Neak-Tà en tant qu'allégorie au Khmer rouge.....	72
6.1.3 Le Neak Tà : Kraham Kâ (Le génie protecteur : Cou rouge).....	73
6.1.4 Le Neak Tâ: Ta Thang (le génie protecteur: Grand-Père Thang).....	73
6.2 Rapport à l'imaginaire.....	74

CHAPITRE VII- Témoignages et procès

7.1 Kaing Guek Eav, alias Duch.....	76
7.2 François Bizot, l'ethnologue.....	77
7.3 Vann Nath, le peintre.....	77
7.4 Les retrouvailles.....	78
7.5 Témoignages.....	81
7.5.1 François Bizot et le camp M-13.....	81
7.5.2 François Bizot et sa relation avec Duch.....	83
7.5.3 Vann Nath et le camp S-21.....	85
7.5.4 Vann Nath et sa relation avec Duch.....	87

CHAPITRE VIII- Élaboration symbolique

8.1 Édification du portrait de Duch par les parties civiles.....	90
8.1.1 Maître Ty Srinna.....	90
8.1.2 Maître Silke Studinsky.....	91
8.1.3 Docteur Craig Etcheson.....	93
8.1.4 Le portrait de Duch.....	94
8.2 Sémantique du tribunal.....	95
8.3 Figure de l'arbre.....	97

8.4 Discours de clôture et répercussions.....	99
SYNTHÈSE ET CONCLUSION.....	101
BIBLIOGRAPHIE.....	113

RÉSUMÉ

Ce mémoire est un essai où plusieurs libertés ont été prises à la limite du traditionnellement acceptable en termes de méthode et d'énonciation sous l'égide d'une attitude scientifique. Ici, nous jouons les avocats du diable en prenant la question au sérieux – mais aussi avec recul – et en auscultant la notion de justice afin de dresser le portrait de la figure du Khmer rouge que l'on a accolée à Duch durant son procès. À mi-chemin entre les études de l'imaginaire, phénoménologiques et métahistoriques, c'est de la conjecture de ces dernières que nous tentons d'extirper le fil conducteur de l'esthétisme bâti par les communications du procès de Kaing Guek Eav. C'est donc au travers des travaux de Maurice Merleau-Ponty, de Gilbert Durand et de Hayden White que nous circonscrivons afin d'en bâtir un cadre théorique, d'une manière purement épistémologique en communication, sous l'égide de la figure du Khmer rouge afin d'en extraire le symbole inhérent au procès de Kaing Guek Eav.

L'anosognosie de Merleau-Ponty et les structures anthropologiques de l'imaginaire de Gilbert Durand tracent les sillons menant à une isotopie de la justice. L'imaginaire symbolique et le bassin sémantique de Durand énoncent la figure du Khmer rouge. Enfin, l'esthétisation du témoignage lié aux travaux portant sur la métahistoire de White permettra de mettre en contexte la notion d'impunité au travers du joachimisme comme l'énonce Durand.

MOTS CLÉS: International, Imaginaire, Justice, Mythe, Tribunal, Cambodge, Khmers rouges.

INTRODUCTION

Le régime de Pol Pot a été caractérisé par un uniforme particulier, composé d'une chemise et d'un pantalon de coton de couleur noire, ainsi que d'un foulard traditionnel cambodgien appelé *krama*, au motif carrelé rouge et blanc (plusieurs autres couleurs ont été répertoriées et utilisées, mais ce modèle-ci fait écho au nom de guerre utilisé par le régime de Pol Pot). Lors de ma visite au Cambodge, j'ai constaté avec étonnement que ce même *krama* rouge et blanc – arboré par les Khmers rouges pendant la révolution – est encore très présent dans les rues de Phnom Penh aujourd'hui.

Les habitants l'utilisent couramment comme serviette, sur la tête pour se protéger du soleil, ou au cou en guise de masque afin de ne pas respirer de poussière. Il était aussi extrêmement facile de s'en procurer au marché sans se faire libeller de partisans de Pol Pot. Une vendeuse m'a confirmé que ce modèle est très populaire, car son motif est traditionnel. Elle ne m'a que mis en garde contre l'achat de pacotille thaïlandaise, car elle s'effiloche après deux lavages. Il est indéniable que ce foulard rouge a marqué l'imaginaire cambodgien à plusieurs égards. Il ne semble toutefois pas être vécu d'une manière aussi exclusive que le swastika pour les Juifs, comme le montre le cas de la carte Pokémon dont la notion de tabou tend à devenir transculturelle.

Au début du XIX^e siècle, l'anthropologue Heinrich Schliemann découvrit le swastika dans des ruines, à Troyes, et le lia aussitôt à la migration d'ancêtres germaniques. Sa conclusion trouva résonance au sein du mouvement *völkish* qui insiste sur le principe de la race aryenne - ou supérieure - de certains théoriciens tels qu'Alfred Rosenberg. Le mouvement *völkish* peut se définir comme étant un intérêt patriotique et nostalgique du folklore germanique. Cet amour de la terre d'origine avait pour intérêt épiphorique de permettre à la communauté d'être autosuffisante à tout point et de vivre une relation mythique avec la terre d'origine. Cette mentalité *völkish* fut la

simplification radicale du leitmotiv qui mènera à l'exclusion et la diffamation des Juifs (Mees, 2008, p. 66). En effet, c'est par une logique *völklich* que ce peuple fut perçu comme des parasites et des obstacles à la réactualisation de ce mythe du centre, ce point originel que la nostalgie des folklores germaniques énonce.

En août 1918, l'organisation « Thüle-Gesellschaft », groupe aux idéologies *völklich* et instrumental à la constitution du parti nazi, lança des propagandes antirépublicaines et antisémites. Bien qu'elle a été dissoute en 1919 par un Hitler prit d'une paranoïa contre les cercles de conspirations, la « Thüle-Gesellschaft » légua l'un des symboles les plus significatifs du mouvement : le swastika nazi, dont la version originale a été créée par Friedrich Krohn, un des membres de la « Thüle Gesellschaft ». En somme, c'est par la conjecture définie par des théoriciens tels que Schliemann et Rosenberg que le swastika est devenu un symbole *völklich* duquel émerge l'idée de la pureté de la race et de l'émancipation de l'être au sein de cette terre d'origine qu'énonce l'apothéose aryenne, qui mena à l'holocauste nazi d'Adolf Hitler et des chambres à gaz d'Auschwitz. Dans son ouvrage *The Swastika: Symbol Beyond Redemption?*, Steve Heller conclut qu'en dépit des multiples connotations du swastika (en particulier chez les peuples asiatiques), la réalité est que le swastika est un cas tragique à tout jamais associé à la haine et à l'antisémitisme en raison de son appropriation par Hitler. Selon Heller, il doit rester un tabou aussi longtemps que nécessaire².

Une première pièce du puzzle : Japon et swastika, un axe réflexif.

Dans la tradition japonaise, le swastika était souvent décoratif ou utilisé pour indiquer l'emplacement d'un temple bouddhiste sur une carte. Il pouvait également être arboré comme ornementation personnelle, afin de s'attirer la chance, au même titre que d'autres objets ésotériques (comme la fameuse patte de lapin ou le trèfle à quatre feuilles).

² HELLER, Steven, *The Swastika: Symbol beyond redemption ?*, Allworth press, New York, 2008, p.169

Dans le cadre de mes recherches sur l'utilisation du swastika au Japon, le cas d'une carte Pokémon attira particulièrement mon attention. *Pokémon*, diminutif de « Pocket Monster », est une franchise japonaise créée par Tajiri Satoshi dont les très lucratifs produits dérivés sont commercialisés par la compagnie de jeux de console Nintendo, notamment au moyen de jeux vidéo, de jouets, de films, de peluches et de cartes à jouer. Ces bricoles, principalement destinées aux enfants, sont adaptées au marché international que ce soit par la langue, l'iconographie utilisée ou encore le format numérique.

En 1999, des articles américains³ font état d'un litige entre Nintendo et l'Anti-Defamation League (ADL), un regroupement juif fondé en 1913 dont le mandat est de combattre toutes formes de discriminations jugées antisémites ou haineuses⁴. Le différend concerne plus particulièrement une carte à jouer où figure le manji, un symbole esthétiquement similaire au swastika nazi. La carte Pokémon en question, une version destinée au marché japonais autant par son illustration que par sa langue, représente la défaite du personnage Ditto, aux allures inoffensives rappelant une boule d'ouate rose, aux mains du personnage Golbat à la palette de couleurs sombres tirant sur le mauve, doté d'ailes de chauve-souris et dont la bouche béante est armée de crocs de vampires. À la scène s'ajoute un swastika à l'intérieur d'un éclair lumineux, qui englobe et terrasse le personnage Ditto. Ce dernier, par son allure inoffensive, peut vaguement faire référence à la docilité des Juifs durant les événements de l'Holocauste, alors que le petit démon agressif aux allures de vampire peut rappeler leurs tortionnaires. Or, en raison de la présence du swastika et de la violence infligée par le personnage aux allures vampiriques sur un autre personnage aux traits inoffensifs, l'observateur peut alors se croire devant une forme de déjà vu liée à la propagande antisémite nazie.

³ Anti-Defamation League, ADL Pleased with Nintendo Decision to Halt Production of Swastika Emblazoned Pokémon Card in Time for Holiday Sales, Press Release, 6 décembre 2009, consulté le 11/09/2010. http://archive.adl.org/presrele/mise_00/3533_00.asp

⁴ PLUNKETT, Luke, When Pokémon Got a Little Too Nazi Germany, Kotaku.com, 8/26/2011, consulté le 06/05/2012. <http://kotaku.com/5834611/when-pokemon-got-a-little-too-nazi-germany>

Plusieurs sources, dont l'ADL, confirment que cette carte n'est pas parvenue en sol américain par l'intermédiaire du réseau de distribution officiel, mais plutôt du « grey market » - soit de revendeurs non autorisés par le fabricant original. Même si la carte avait officiellement été réservée au marché japonais, Nintendo – en toute bonne foi - décida d'en interrompre la commercialisation puisque l'ADL jugeait déplacé ce qui y était représenté. L'ADL a présenté par la suite des excuses liés aux différents culturels, mais il est certain que le symbole du swastika continue de soulever des passions en Occident en occultant son polysémantisme et ses significations asiatiques; telle une anosognosie, comme le décrit Maurice Merleau-Ponty.

C'est dans cet ordre d'idées que j'aimerais aborder cet aspect du polysémantisme symbolique qui se voit occulté au travers du procès, où tout ce qui reste du visage des Khmers rouges est cet aspect de catharsis et où le tribunal chargé de les juger se voit comme étant fondamental à l'émancipation du peuple cambodgien.

PARTIE I: Introduction & démarches

**Des squelettes dans le placard : L'évocation d'une
justice...**

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIFS

1.1 Sujet de la recherche

Ce mémoire porte sur l'étude du discours de la communauté internationale au sujet du procès de Kaing Guek Eav, ancien superviseur de la prison S-21 qui a été témoin du génocide cambodgien. Ce dossier fait partie d'une série de procès pour traduire en justice les têtes dirigeantes des Khmers rouges en vue de les punir de leurs crimes. Pendant les années de pouvoirs du parti communiste, de 1974 à 1979, ces dirigeants ont commis ce que plusieurs observateurs considèrent comme étant un génocide. Ce travail se veut une étude de l'imaginaire d'un évènement qui s'inscrit dans une certaine linéarité causale; l'aboutissement de cet évènement se voit prédéfini jusqu'à l'atteinte d'une finalité hiérophanique selon une nomenclature eliadienne. En ce sens, mon mémoire prend racine sur une critique de Hayden White à l'endroit de Primo Levi. White affirme que Levi, dans son livre *Si c'est un homme*⁵, fait un parallèle narratif entre Auschwitz et la description des enfers de Dante. White remet alors en question le caractère esthétisant de l'histoire fournie à travers le récit d'un témoin qui tend, selon ses ouvrages sur la métahistoire et les modes narratifs liés à un évènement, à s'inscrire dans une formulation organisée, préétablie et redondante contraignant les notions de souvenir et de témoignage. En un sens, le témoignage est une isotopie historique. Dans la pensée de White, les évènements racontés dans le témoignage et repris dans l'indexation historique servent à renforcer une idéologie ou un courant misant sur un effet de mode de pensée.

⁵ LEVI, Primo, *Si c'est un homme*, Pocket, France, 1991, p.213

Le corpus de recherche cible particulièrement les communications qui se rattachent au procès de Kaing Guek Eav en 2009. C'est au travers du témoignage de différents acteurs, tels le français François Bizot et le cambodgien Vann Nath - qui ont survécu sous la supervision de Kaing Guek Eav - que s'élabore ma question de recherche. Durant le procès de Kaing Guek Eav, Bizot et Nath ont été appelés à la barre des témoins afin de juger de l'humanité ou de la monstruosité d'Eav durant le génocide, pendant les années de gloire des Khmers rouges. Le développement de ma question de recherche se base sur le postulat phénoménologique de Maurice Merleau-Ponty, qui traite d'anosognosie dans son livre *Phénoménologie de la perception* et définit le phénomène psychologique qui se produit à la suite de l'ablation d'un membre du corps. La victime continue de ressentir la présence de son membre disparu, jusqu'à ce qu'elle accepte sa nouvelle image physique; le membre fantôme finit alors par se résorber et disparaître (Merleau-Ponty, 1945, pp. 101-106). Le membre fantôme est l'expression d'un souvenir traumatique dénié par la victime à un point tel qu'elle en influence sa propre perception corporelle.

Dans ce projet, la métaphore de l'anosognosie de Merleau-Ponty et de métahistoire de Hayden White sert de tremplin à la raison d'être d'un tribunal plus de 30 ans après la chute du régime de Pol Pot. Les coulisses du tribunal renferment quelques controverses, notamment l'implication des États-Unis durant la guerre indochinoise, l'hésitation des Nations Unies à appuyer les procédures judiciaires du Cambodge, ou la demande d'arrêt de ces procédures par le premier ministre cambodgien Hun Sen, selon qui le tribunal mixte rassemblé et mis sous la supervision de la communauté internationale est totalement inutile.

Selon Peter Leuprecht, ancien représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies pour les droits de la personne au Cambodge, une culture d'impunité gagne en force et affaiblit le tissu social cambodgien⁶. Cette notion d'impunité aurait

⁶ LEUPRECHT, Peter, *Cambodge: l'interminable attente de justice*, Montréal, 2012, p.12

été forgée par le fait que les Khmers rouges, après toutes ces années, n'ont jamais payé pour leurs crimes. Ce climat d'impunité, selon Leuprecht, inciterait les citoyens cambodgiens à croire qu'il n'y a pas de conséquences à leurs actes et, conséquemment, à faire fi de la réglementation. En somme, le meurtre et les voies de fait sont des moyens courants de régler les différends au Cambodge. Ainsi, le procès des Khmers rouges servirait d'évènement exemplaire afin d'éroder l'esprit d'impunité et sauvage qui règne au Cambodge et de ramener dans le droit chemin une population qualifiée de peuple en déroute. Selon mon expérience sur le terrain, à l'été 2009, il est clair que le peuple cambodgien souhaite que justice soit faite dans la saga des Khmers rouges, mais ils ont aussi d'autres priorités plus pressante et plus fondamentale. Les victimes du génocide, représentées par les parties civiles durant le procès de Kaing Guek Eav, demandent en vain de recevoir une compensation matérielle, car les instances officielles n'offrent que l'idée de justice⁷.

Cette logique me semble renvoyer à la notion d'évènement primordial énoncée par Mircea Eliade à travers la notion de mythe du centre. En effet, le parallèle que je dresse à la suite de ce commentaire de Peter Leuprecht est l'effet d'ordre que procure le procès des Khmers rouges. Selon Eliade, la notion d'évènement primordial survient lorsque l'Homme parvient à édifier un mythe de centre en opérant une scission entre lui et le chaos qui l'entoure. Le mythe du centre met en relation la condition de l'Homme vis-à-vis de la mort et du sacré. Cette relation narrative met souvent en contexte l'Homme dans sa quête divine, où il veut se rapprocher de cet état sacré issu du mythe du centre. C'est pour cette raison que les commentaires de Peter Leuprecht soulignent la dichotomie entre l'ordre et le chaos au sujet du Cambodge misant ainsi sur l'effet bénéfique d'un tribunal sur le pays en suivant une logique issue des travaux d'Eliade.

⁷ ORSINI, Mary, "Quest for Justice Through Symbolic Reparations: Lessons Learned From The Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia", IJP (International Justice Project), 7 Aout 2012, - consulté le 26/07/13

<http://www.internationaljusticeproject.com/2012/08/07/quest-for-justice-through-symbolic-reparations-lessons-learned-from-the-extraordinary-chambers-in-the-courts-of-cambodia/>

La problématique que je circonscris est celle de la linéarité historique et le symbolisme récurrent. En suivant les pistes sur la métahistoire de Hayden White et sur l'anosognosie de Maurice Merleau-Ponty, issue de notre cadre théorique, on peut s'interroger sur la pertinence de clôturer une époque à travers une justice exemplaire de l'événement. En effet, selon le point de vue de Merleau-Ponty, le membre fantôme ne peut se résorber que si la nouvelle condition est acceptée. Parallèlement, Leuprecht présente le tribunal des Khmers rouges comme une anosognosie (Merleau-Ponty) appliquée à l'imaginaire social du peuple cambodgien, qui trouve son remède dans un nouveau mythe de centre (Eliade) prenant la forme du tribunal de cet événement phare. Celui-ci servira à renforcer la notion que l'État peut dorénavant punir l'infamie. Selon Hayden White dans son ouvrage *Métahistoire*, le souvenir tend à s'inscrire dans une vision typifiée par le consensus, et dans un mode narratif particulier menant à un discours redondant de l'événement par l'entremise de différents regards afin de représenter une vision factuelle (White, 1967, p. 3). À ce titre, la manière dont l'histoire nous est transmise s'inscrit dans une figure stylistique propre à la période historique. À cet égard, je me permets un parallèle entre les travaux sur l'historicité de Hayden White et l'ère mythique. Selon Gilbert Durand, nous baignons depuis 1860 dans les effluves du mythe joachimiste. Ce dernier découle de la doctrine de Joachim de Flore, ascète exégète de la Bible, et résume le développement du monde en trois étapes : l'âge de la Loi, l'âge de la Grâce et l'âge de la surabondance de la Grâce. Ces étapes correspondent au temps de la création du monde à l'époque de l'Ancien Testament. La dernière étape correspond à l'adoption d'une foi unique qui aboutira au règne de l'Esprit. Selon Durand, l'héritage joachimiste est énorme et continue d'influencer d'importants auteurs, comme Georg Wilhelm Friedrich Hegel et Karl Marx⁸.

⁸ BELCIKOWSKI, ?, Gilbert Durand: le retour du mythe, Blogue de la dormeuse, Avril 2007, consulté en ligne le 30/01/11
www.belcikowski.org/la_dormeuse/gilbert_durand_mythe.php

Durand avance donc que l'idée du progrès et l'incessante motivation à l'innovation illustrent la collusion entre l'ambition du progrès et le joachimisme. Ce rapport entre le joachimisme et le désir de progrès sert à Durand pour critiquer la laïcisation théologique. Mais plutôt que de démythifier la relation de l'homme avec le monde, il fait l'inverse. En effet, la laïcisation ne fait que transfuser le sang nouveau du modernisme au joachimisme et rendre plus subversive son influence mythologique⁹. Le rapport que souligne Durand semble s'accorder avec la cause que plaident les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens CETC et leur communication au travers du tribunal des Khmers rouges, où la notion d'ordre se réalisera par la mise en place d'un événement exemplaire, palliant cet esprit d'impunité qui règne au Cambodge. Ce qui m'intéresse est l'étude de cette discontinuité dans la vision du Cosmos et de l'Ordre social entre deux cultures, et son lien avec un événement marquant. Il semble effectivement inéluctable que la relation au génocide diffère d'une culture à l'autre, par exemple l'encapsulation et l'exclusivité d'un symbole de haine au-delà du polysémantisme répertoriale.

C'est pourquoi ma recherche tente de définir si le procès des Khmers rouges, à travers ses communications, s'ancre dans une logique joachimienne telle que décrite par Gilbert Durand. En effet, sous les préceptes de justice et de moralité, on relève le souffle perceptible d'une vision manichéenne du Khmer rouge où la récupération - ou euphémisation - au sein du tissu social par le symbole semble irréversible. La figure du Khmer rouge reste dans l'ordre du Spaltung et de la division.

Le souffle mythologique qui s'impose par un tribunal est sévèrement connoté à travers l'image qu'il tente de projeter. Cet événement, dont le but est de bannir l'impunité d'un peuple, ne correspond-il pas au côté subversif du joachimisme? Le procès de Kaing Guek Eav ne tenterait-il pas de définir la figure du Khmer rouge plutôt que de juger l'homme? Ainsi, un procès qui se déroule plus de 30 ans après

⁹ ibidem

que soient survenus les faits et qui a été sévèrement controversé et contesté en coulisse, n'est-il pas plutôt un exemple d'anosognosie issue d'un joachimiste en manque de résonance? Le substrat d'un postcolonialisme par le mythe où la permutation symbolique de la figure du Khmer rouge se doit de calquer les travaux de Joachim de Flore afin d'arriver à une homéostasie symbolique pour la communauté internationale? La guérison de la cicatrice et l'acceptation de sa condition par une clôture métahistorique exemplaire d'un postgénocide typifié dans son déroulement?

1.1.1 La notion d'impunité – Peter Leuprecht

Comme le rapporte Peter Leuprecht, les droits de la personne se trouvent dénudés de protection en présence d'impunité. Leur violation survient lorsque l'État ne peut accuser les individus coupables de crimes¹⁰. Incapable d'imposer de sanction, l'État ou les figures d'autorités deviennent alors complices de ces crimes. Le 21 juin 1997, les premiers ministres Norodom Ranariddh et Hun Sen sollicitèrent l'aide de Kofi Annan, secrétaire général des Nations-Unies, pour traîner en justice les responsables du génocide cambodgien. C'est ainsi qu'un accord entre le gouvernement cambodgien et les Nations Unies fut signé en avril 2005 afin d'entamer une poursuite contre la faction politique de Pol Pot pour ses crimes réalisés entre 1975 et 1979. Le procès aura pour objectif d'entamer les premières démarches en vue de mettre fin à l'impunité du régime communiste de Pol Pot. Il sera « non seulement une obligation morale, mais aussi d'une importance politique et sociale pour le peuple cambodgien ». Une fois les responsables de ces crimes identifiés et punis, le peuple cambodgien pourra mieux comprendre son passé et passer outre cette période tragique, afin de connaître un avenir meilleur et paisible (Leuprecht, 2012, p. 5). Cet événement aura donc pour but d'avoir une importance préventive envers l'intention des citoyens malhonnêtes et conscientisera le peuple

¹⁰ LEUPRECHT, Peter, *Cambodge: l'interminable attente de justice*, Montréal, 2012, p.12

cambodgien aux notions de justice et de loi. Dans son rapport, Leuprecht évoque le paradoxe selon lequel les droits de la personne sont maintenus par le bras désintéressé et même complice de la justice cambodgienne. Depuis 1993, trois personnes ont assumé les fonctions de représentants spéciaux du secrétaire général des droits de la personne au Cambodge Micheal Kirby, Thomas Hammarberg et Peter Leuprecht. Ces représentants ont soumis plus d'une vingtaine de rapports, chacun renfermant des recommandations à l'endroit du gouvernement cambodgien afin de protéger les droits de la personne et d'éradiquer l'impunité. Très peu de ces recommandations ont été mises en œuvres par le gouvernement cambodgien¹¹.

En fait, selon les commentaires des observateurs des Nations-Unis au Cambodge, l'impunité ou la désinvolture semble l'expression de l'État et les mœurs des agents de la paix du Cambodge. Thomas Hammarberg a décrit le manque d'ordre au Cambodge, en 1999. Alors que la Cour et les tribunaux manquent de ressources, les membres de l'ordre public sont armés, en puissance et protégés, faisant entrave à la justice qui semble déjà lacunaire au Cambodge. Selon Peter Leuprecht, plus l'impunité persiste par la corruption, plus s'évapore l'aura de confiance au sein d'une société où personne n'est au-delà de la loi¹². Selon le rapport de Leuprecht, le procès des Khmers rouges pourrait avoir un véritable effet de changement, en renforçant et soulignant potentiellement un niveau juridique indépendant et intègre devant l'application des lois, selon les paramètres énoncés par la législation internationale. En soi, l'absence du respect des droits de la personne et de ses procédures intrinsèques doit dorénavant être jugé inacceptable afin de renforcer le tissu social.

¹¹ LEUPRECHT, Peter, « Continuing Patterns of Impunity in Cambodia », United Nations : Cambodia Office of High Commissioner for Human Rights, Octobre 2005, Phnom Penh, p.33

¹² ibidem

1.1.2 L'état de la question et le problème à résoudre

C'est en établissant des liens entre les différents travaux de Gilbert Durand, de Maurice Merleau-Ponty et de Hayden White que je m'interroge sur la sphère symbolique qui entoure le procès de Kaing Guek Eav. On pourrait admettre un parallèle entre le désir d'instaurer un mythe de centre, tel que le décrit Eliade, ainsi que celui d'ériger un ordre au sein du peuple cambodgien à travers un acte de jugement, comme le mentionne Lepreucht. L'idée de progression, de chaos primordial et de manque semble effectivement édifier un discours joachimiste fondé sur un historique du génocide et sur sa finalité, où ce qui est perçu comme le mal est vaincu, et où la saga se solde invariablement par un jugement. Si l'on admet le joachimisme comme une figure narrative mythosymbolique devant supporter l'histoire ou l'image d'un monde que l'on lègue aux futures générations à travers une métahistoire, l'anosognosie de Merleau-Ponty cible le malaise ressenti vis-à-vis de la possibilité de laisser l'image d'une justice déficiente en cas de crimes contre l'humanité.

Il semble idéaliste d'oublier la situation socio-économique d'un pays au profit d'une conduite exemplaire misant sur une forme d'autopoïèse par la définition d'un mal. En occultant le mal, les tribunaux ignorent délibérément les différentes mesures prises par certains membres des Nations-Unies depuis la Seconde Guerre indochinoise, de même que les actions qui se sont poursuivies durant la guerre contre le Vietnam pour mener à la mise en place du gouvernement de Pol Pot. Ainsi, pendant que le procès des Khmers rouges continue d'accuser des déficits de logistique et de fonctionnement, il maintient la désillusion des parties civiles à la clôture des procédures par l'offre d'une compensation matérielle déficiente. La figure symbolique du Khmer rouge trouve un nouvel essor mythique au sein du peuple cambodgien, où certains s'approprient les traits désirables dans un contexte précis, comme lors des affrontements à la frontière du Cambodge et de la Thaïlande.

Pendant mon séjour au Cambodge, à l'été 2009, j'ai pu constater ce que plusieurs observateurs affirment : très peu de Cambodgiens s'intéressent au procès d'anciens Khmers rouges dont le verdict leur apparaît évident, jugeant les accusés *de facto* coupables. Ils ont d'autres choses à faire que de s'intéresser à « l'idée de justice » que tentent de projeter les CETC, stigmatisée par un manque flagrant de fond¹³. Certains ont même qualifié le procès de Kaing Guek Eav de farce onéreuse¹⁴. La justice que prônent les CETC semble plutôt laisser un goût amer dans l'opinion publique en ce moment. Parmi les karaokés et les séries télé qui passent au petit écran cambodgien, ce qui rivet actuellement les badauds et les clients des cafés à leurs écrans et radios ne sont pas les débats entourant le procès de Kaing Guek Eav, mais plutôt un événement lié au temple indochinois Prasat Preah Vihear: le déroulement de manœuvres militaires à la frontière séparant le Cambodge et la Thaïlande. Le cas de Prasat Preah Vihear est un cas typique qui fait resurgir le nationalisme cambodgien et la vieille querelle que le pays entretient avec sa voisine la Thaïlande depuis quelques siècles. À l'époque, le Cambodge avait perdu le complexe des temples angkoriens aux mains des Siam (ancienne appellation thaïlandaise), qu'il n'a pu récupérer qu'après beaucoup d'intimidation française et nombre de négociations territoriales avec la cour royale siam. C'est ce pan d'histoire qui a valu aux Thaïlandais la réputation de voleurs de territoires aux yeux des Cambodgiens patriotiques. Aujourd'hui, la décision de l'UNESCO d'ajouter le temple à sa Liste du patrimoine mondial a relancé des discussions politiques sur son emplacement géographique à la frontière Cambodge-Thaïlande – et donc sur sa nationalité.

¹³ BYRNE, Rory, Cambodia's Khmer Rouge Tribunal threatened by funding crisis, Voice of Asia (VOA), 21 mars 2008, consulté le 12/11/11
http://www.51voa.com/VOA_Standard_English/VOA_Standard_English_20488.html

¹⁴ LAM, Sen, Cambodia's Trial, Describe as an Expensive Farce, Entrevue radio avec le directeur de "Human Rights Watch" de la division de l'Asie, ABC Radio Australia, 21 avril 2010, consulté le 12/08/11
<http://www.radioaustralia.net.au/international/radio/onairhighlights/cambodias-genocide-trial-described-as-expensive-farce>

Au travers des manœuvres d'intimidation militaire entre le Cambodge et la Thaïlande aux abords du temple Prasat Preah Vihear se dresse patriotiquement le symbole du Khmer rouge. Le Khmer rouge n'est pas une relique oubliée; même si ses leaders vieillissent, on continue de partager leurs idées dans quelques villages de Pailin, au nord du Cambodge, où vivent les chefs de partis, les soldats et les descendants des Khmers rouges. Le foulard caractéristique des Khmers rouges est porté par de nombreux soldats cambodgiens en guise de symbole patriotique, même par ceux qui ont fait partie du régime communiste et qui ont participé au conflit contre la Thaïlande. Il ne faut toutefois pas oublier que ce foulard n'est également qu'un simple symbole traditionnel cambodgien. Par ce double caractère, le foulard rappelle du même coup à l'adversaire que le soldat khmer rouge est un être intraitable et sanguinaire, responsable d'un génocide, tout en ravivant la confiance et le moral des troupes face aux soldats thaïlandais. Le conflit engendré par la protection du temple par l'UNESCO vient toucher la corde sensible des idéaux patriotiques des Khmers rouges. En effet, Pol Pot avait le dessein de reprendre aux Thaïlandais et aux Vietnamiens les terres qui appartenaient au Cambodge dans l'espoir de retrouver la gloire de l'époque angkorienne (Kiernan, 2006, pp. 188-189). Un parallèle est possible entre le port symbolique du foulard, le culte des génies protecteurs ainsi que la magie blanche ou noire populaire Cambodge, à savoir le *neak-tà* et les entités guerrières. Le *neak-tà* est une entité qui confère à ses croyants un pouvoir surnaturel (frôlant le placebo), en échange d'offrandes. Cette offrande semble être la peur ou le sang des soldats thaïlandais offerts à la figure du guerrier khmer rouge pour le bien du Cambodge. D'une part, l'utilisation patriotique de la figure du Khmer rouge par les factions cambodgiennes pendant le conflit de Prasat Preah Vihear semble avoir relancé le symbole. D'autre part, les CETC souhaitent le salut du peuple cambodgien par la mise sur pied d'un tribunal qui offrira un exemple de justice, dans l'optique de confronter l'attitude d'impunité des Khmers rouges ressentie par les habitants en jugeant les coupables.

La figure du Khmer rouge se voit donc affublée de deux images : celle du protecteur et celle du destructeur. C'est de cette dernière que les CETC ne semblent que se préoccuper, cherchant une entité à exclure symboliquement et à transformer en bouc émissaire pour lui attribuer tous les malheurs d'un peuple. La sentence prononcée envers Kaing Guek Eav, ancien geôlier du S-21, sera controversée; en 2010, il sera reconnu coupable de crime contre l'humanité, de torture et de meurtres, et condamné à 40 ans de prison jusqu'en 2029. Cette peine semble bien dérisoire pour bien des Cambodgiens, mais les CETC la justifient simplement en avançant que le peuple doit comprendre que justice a été rendue et qu'il doit plutôt s'attarder à la valeur historique du procès.

Questions de recherche

À la lumière de ce qui précède, la question que je pose est comment les travaux de Gilbert Durand, portant sur l'imaginaire symbolique, permettent-ils d'étudier la figure du Khmer rouge dans le contexte du procès de Kaing Guek Eav, en 2009, à la suite du génocide cambodgien de 1974 à 1979?

- 1) En quoi les communications entourant le procès de Kaing Guek Eav évoquent-elles la réalisation d'un mythe du centre en disséminant les valeurs joachimistes?
- 2) La figure du Khmer rouge incarnée par Kaing Guek Eav pendant le génocide et édiflée par les instances du tribunal, prédétermine-t-elle le déroulement du procès et le sort de Kaing Guek Eav selon le joachimisme?

1.1.3 Hypothèses (Rôle de l'imaginaire)

1. Le tribunal des Khmers rouges s'appuie sur une conception joachimiste de la figure qu'incarne Kaing Guek Eav, axée sur une économie symbolique grâce à une certaine forme de cartésianisme et d'atomisation du symbole propre à l'ontologie occidentale, comme l'énonce Gilbert Durand.

2. L'anosognosie exprime la pathologie où un imaginaire se sent déphasé du sens commun. Ce malaise causé par l'aliénation amène à vouloir créer un membre fantôme menant à l'édification d'un mythe du centre, afin de réifier cette condition pathologique. C'est à travers ce processus que le procès déshumanise l'accusé afin de juger la figure du Khmer rouge, Kang Guek Eav, par l'entremise d'une théâtralité à saveur de justice.

3. Le procès de Kaing Guek Eav est un processus de réactualisation sous l'égide d'une justice isotopique, où la figure du mal doit être jugée afin de reproduire les courroux passés ; de la chute primordiale perdue *in illo tempore* tel le sort d'Adam et Ève issu du Spaltüng. L'Histoire doit perpétuer ce fatalisme de la destinée des figures dérogeant à la mise en place de l'ordre mystique et de la justice, édicté par toute société.

1.1.4 Objectifs

A) Mettre en relation la métahistoire de Hayden White et le joachimisme de Gilbert Durand dans le contexte du procès de Kaing Guek Eav

Plusieurs anciens membres de Khmers rouges, dont Ben Kiernan, soutiennent que le régime de Pol Pot n'aurait jamais été porté au pouvoir si les États-Unis n'avaient pas bombardé le territoire cambodgien pendant la guerre du Vietnam (Kiernan, 1996, pp. 16-25). Ce sont les frappes tactiques répétées des Américains, durant le mandat de Richard Nixon (représenté en Asie par Henry Kissinger), qui ont catalysé le sentiment antiaméricain et amplifié l'acceptation des valeurs communistes chez la population rurale cambodgienne. Avant le coup d'État de Lon Nol qui s'est produit à Phnom Penh en 1970 et qui a mené à la destitution du roi Norodom Sihanouk, le Cambodge restait neutre dans les différents conflits et intérêts liés à la guerre froide qui opposait les États-Unis et la Russie à la suite à la Deuxième Guerre mondiale. Ce conflit s'est propagé jusqu'au Vietnam, par la menace du communisme nord-

vietnamien qui a éclaboussé le Cambodge, et éveillé chez les nouveaux adhérents du parti de Pol Pot un sentiment anticapitaliste et anti-impérialiste, de même qu'une aversion pour le rêve américain. Les conflits entourant la guerre froide, la guerre du Vietnam, les bombardements des Américains sur le territoire cambodgien et la destitution du roi Norodom Sihanouk ont eu un effet domino qui a mené à la mise en place du régime de Pol Pot, mais c'est véritablement la seconde guerre indochinoise qui mettra en lumière les intentions et les aspirations nationalistes de Pol Pot. En effet, Pol Pot souhaitait faire retrouver à son pays sa glorieuse époque angkorienne, où le Cambodge était le souverain d'un vaste territoire qu'il a perdu aux mains des Thaïlandais et des Vietnamiens au cours du dernier siècle¹⁵.

C'est par la paranoïa excessive du régime de Pol Pot, par son aversion pour les influences colonialistes jumelées à sa défense des idéaux marxistes, par son hybridation démesurée l'incitant à surpasser le grand bond communiste de Mao Zedong ainsi que par son nationalisme guerrier démesuré qu'il implosera et capitulera finalement aux mains des Vietnamiens, en 1979.

En quelque sorte, ce leitmotiv du Salut – ce gage d'Éden qui imprègne le procès de Kaing Guek Eav - s'énonce par le rapport au joachimisme de Durand. Il est important de préciser que la vague joachimiste que ce dernier décrit ne s'ancre pas nécessairement dans une réalité factuelle, mais s'inspire des événements. Il est plutôt question d'intention historique. Selon la métahistoire de Hayden White, l'Histoire n'est faite que des états d'âme de l'époque; les événements marquants sont des accessoires aux courants de pensée et une forme d'ancrage permettant d'affirmer une idéologie, où la réalité appartient au consensus de l'époque que White appelle « tropes ». (White, 1973, p. 3).

Pour le philosophe français Alain Badiou, l'Événement cesse d'exister dès les

¹⁵ KIERNAN, Ben, *External and Indigenous Sources of Khmer Rouge Ideology*, 27 pages, disponible en ligne, consulté le 24 avril 2011 : www.yale.edu/cgp/Ideology_Sources.doc

moments qui suivent sa création¹⁶. C'est donc en m'inspirant de ce concept¹⁷ que j'ose avancer, à la lumière des filaments tissés par Durand et White, que l'Événement est éclipsé par l'édification d'une métahistoire résultant du courant joachimiste. C'est donc par cette sphère que nous pouvons déduire la première limite de notre recherche. En effet, l'étude de l'imaginaire accessoirise les faits. À l'instar de la publicité et de la propagande, les faits servent à corroborer une idée définie afin de mieux diffuser un message à travers la communication de l'Événement, sans toutefois refléter nécessairement la réalité et l'actualité impartiales des événements inspirant le courant joachimiste.

B) Décrire le procès des Khmers rouges comme une forme d'anosognosie joachimiste (Merleau-Ponty et Yves Durand/Gilbert Durand)

Selon le psychologue clinicien Yves Durand, qui s'inspire des travaux de Gilbert Durand, des imaginaires types déterminants pointerait vers des carences ou des excès de l'imaginaire au sein d'une société, par l'intermédiaire des symboles issus de la structure anthropologique de l'imaginaire de Gilbert Durand. Ces symboles pourraient être ceux qui manquent aux individus et mener à la résorption de l'anosognosie. Par exemple, l'expression d'un imaginaire ayant une figuration excessive – ou thériomorphe - de la bête jumelée à aucune représentation héroïque viendrait, chez Durand, souligner un malaise social. Selon le clinicien, le développement de l'AT.9, fondé sur les théories de Gilbert Durand, est un montage

¹⁶ "D'abord, que la forme du Multiple soit désignée comme événementielle, c'est à dire conforme au mathème de l'événement: ce Multiple est tel qu'il se compose – qu'il fait Un – d'une part des éléments représentés de son site, d'autre part de lui-même [...] L'intervention paraît donc [être] une autorésiliation de son sens. A peine la décision prise, ce qui fesait qu'il y avait lieu à décision disparaît dans l'uniformité de la présentation-multiple [...]. L'être Multiple, rompu dans le hasard d'une imprésentation que seul un vouloir illégal légalise, reviendrait, avec la loi du compte, infliger le résultat-Un à l'inouï illusoire des conséquences" (Badiou, 1988: p. 224)

¹⁷ C'est donc à travers les dangers de l'Un tel qu'énonce Badiou que ma critique sur la notion de "justice" se construit. En effet, selon Badiou: "le multiple est le régime de la présentation, l'Un est, au regard de la présentation, un résultat opératoire, l'être est ce qui (se) présente, n'étant, de ce fait, ni Un (car seule la présentation elle-même est elle-même pertinente pour le compte-pour-un), ni Multiple (car le Multiple n'est le régime que de la présentation)" (Badiou, 1988: P.32). En ce sens ce résultat opératoire qui prime sur le Multiple est une énonciation d'une synecdoque, ou généralisation arbitraire, de l'entité représentatif de "justice" à travers le tribunal Khmer Rouge.

expérimental destiné à étudier la créativité (ou l'imaginaire dit « populaire ») afin d'aboutir à un test projectif.

Les travaux d'Yves Durand misent ainsi sur la présence des différents symboles liés aux structures anthropologiques, à la suite de l'application d'un test qu'il nomme l'AT.9. Ce test prend la forme d'une étude esthétique et narrative appliquée à des fins psychologiques. Les patients doivent dessiner une mise en scène dans laquelle les différentes formes symboliques catégorisées par Gilbert Durand doivent se trouver, puis de les décrire brièvement. Le travail du clinicien consiste ensuite à décortiquer les divers symboles et leurs interactions afin de faire une évaluation type. Selon la classification qu'il définira, le clinicien déterminera le régime de l'imaginaire manquant, en carence ou surdose afin de cibler les traitements nécessaires aux patients. En somme, ce test permet de déterminer le type d'anosognosie dont le patient souffre. Néanmoins, aux fins du présent mémoire, l'AT.9 ne sera pas vu comme une ontologie, mais plutôt comme une balise permettant de mettre en relation les symboles énoncés par les diverses communications liées au procès de Kaing Guek Eav, le joachimisme de Gilbert Durand et l'anosognosie de Merleau-Ponty.

C) Déterminer la place symbolique qu'occupe la figure du Khmer rouge au sein du procès de Kaing Guek Eav par rapport au joachimisme de Gilbert Durand (Alain Foret et Gilbert Durand)

La figure du Khmer rouge est d'un intérêt primordial à ce mémoire. Sa classification dans le cadre de l'AT.9 permet d'établir des liens entre les structures anthropologiques de l'imaginaire et de voir comment ce dernier contribue à la résorption de l'anosognosie du joachimisme dans le contexte du procès.

Le procès met en scène le mythe du centre et confronte l'accusé à l'ordre imposé par la société. Son but consiste à déterminer s'il faut reclure l'accusé qui serait un élément chaotique pouvant mettre le centre en péril. Or, cette vision manichéenne

de la loi divine qui est énoncée par le joachimisme se voit dans l'impossibilité de faire le procès des diverses divinités issues du folklore cambodgien.

En effet, les figures folkloriques de l'Asie sont polysémantiques. Par exemple Kali, déesse hindoue de la vie et de la mort, ne peut être écartée du Centre en raison de sa représentation de la mort tout en y étant accueillie par sa représentation de la vie. Dans le joachimisme, cette dichotomie démontre un rapport plutôt difficile à la justice relativement aux figures folkloriques. De même, Kaing Guek Eav n'est pas qu'un homme et qu'un participant au régime de Pol Pot, mais aussi une figure du Khmer rouge au cœur du procès ainsi qu'un homme repent à la doctrine chrétienne du Pardon. L'accusé n'est qu'un acteur qui réinterprète le rôle du Khmer rouge au sein de ce théâtre joachimiste qui sous-tend le procès. C'est donc au travers des différentes interventions durant le témoignage au procès de Kaing Guek Eav que je constituerai la figure controversée et polarisée du Khmer rouge que le tribunal tente d'édifier et d'accoler à l'accusé.

CHAPITRE II

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

2.1 Méthodologie

Ce projet de mémoire se base sur l'hypothèse que le procès des Khmers rouges, dans sa représentation et communication, suit la logique joachimiste telle que décrite par Gilbert Durand. Cette hypothèse se formule par l'adéquation des théories de Hayden White au sujet de la métahistoire ainsi que l'anosognosie de Merleau-Ponty en ce qui a trait au lien entre les structures anthropologiques de l'imaginaire. En ce sens, le mémoire propose une relecture des communications et des témoignages au cours du procès de Kaing Guek Eav, telle une mise en abîme du mythe du Centre, comme le propose Eliade, par l'intermédiaire des structures anthropologiques de l'imaginaire de Durand. C'est au travers d'une lorgne où les acteurs - les témoins, les accusés ou les membres du tribunal - incarnent des rôles spécifiques où une certaine mise en scène confond figuration et présentation. Les relations isomorphes d'Adolph Eichmann et de Kaing Guek Eav, d'Adolf Hitler et de Pol Pot ainsi que du régime nazi et du régime des Khmers rouges annoncent la reprise d'une histoire familière où les dés semblent déjà jetés pour Kaing Guek Eav.

2.1.1 Type de recherche

L'approche méthodologique préconisée se fonde étroitement sur le structuralisme appliqué de Gilbert Durand à travers la notion de décortication de mytheme, que l'on pourrait qualifier d'inductive et, conséquemment, qualitative dans sa finalité. Cette décortication débute par une analyse qualitative par contextualisation, en soulignant les archétypes qui s'extirpent des récits choisis. On peut ainsi mieux apprécier les

témoignages et se forger une première base de comparaison symbolique et taxinomique de l'épistémologie durandienne. Ces témoignages seront confrontés à d'autres contextes historiques similaires, afin que l'on puisse obtenir une genèse homogène des récits. Ce découpage permet en quelque sorte de procéder à une catégorisation générale de sens. C'est par la suite qu'émergera une matrice structurale qui permettra de comparer plus aisément les différents archétypes et mythèmes qui découlent de l'analyse des témoignages. Ces analogies pourront ainsi être mises en relation avec les traits communs ou divergents de la narration d'un contexte similaire. Par ce repérage réalisé à l'aide d'une saisie panoramique, des données seront mises de l'avant à travers le jugement et l'intuition, lesquels se réalisent par l'induction d'une catégorisation en vue d'établir une matrice structurale qui permettra l'interprétation.

Selon l'ouvrage *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (Paillé & Mucchielli, 2008, p. 108), le projet se diviserait en six étapes :1) le recueil d'un ensemble de cas; 2) la sélection des cas par grandes catégories *a priori* analogues; 3) la décomposition des cas en des catégories générales *a priori* analogues, repérées dans chacun des cas considérés; 4) le report des microsituations sous forme de colonnes dans un tableau, afin que l'on puisse lire chaque cas; 5) l'analyse des catégories en vue d'en tirer le sens; 6) l'analyse globale de l'ensemble afin de définir le sens général de la conduite des acteurs dans ces situations. L'ensemble de cas qui sera recueilli aux fins du présent mémoire se limitera aux instances de tribunal liées aux génocides cambodgiens et juifs, le bassin de connaissance s'élaborant principalement sur Kaing Guek Eav (2010). L'étude de ces éléments aura pour but de cibler les témoignages des victimes et des bourreaux qui ont joué les acteurs dans ces tragédies. Il me serait toutefois prématuré d'avancer quoi que ce soit sur les témoignages précis auxquels je fais référence (notamment à celui de Kaing Guek Eav, un des Khmers rouges accusés). Il me sera aussi très pertinent de recourir encore une fois aux témoignages que j'ai préalablement étudiés, comme ceux du peintre Vann Nath, qui a survécu à Tuol Sleng, et de l'ethnologue français

François Bizot, qui s'est avéré être le seul étranger épargné par Kaing Guek Eav. Ces témoignages s'étudieront à l'aide de matrices structurales – que Durand appelle « mythèmes » - desquelles évoluent les divers archétypes symboliques. Ce sont ces symboles qui serviront de repère pour trouver des récurrences dans le folklore cambodgien et l'Arbre primordial.

2.1.2 Recueil de cas

Cette étude de cas s'appuiera sur deux témoignages distincts au sujet d'un des superviseurs de camps d'internement, Kaing Guek Eav, mieux connu sous son pseudonyme de guerre « camarade Duch ». Les témoignages sont ceux de deux survivants dont les cultures sont diamétralement opposées : le peintre cambodgien Vann Nath, et l'ethnologue français François Bizot. La chronologie contextuelle des récits de ces témoins se situe entre 1971 et 1979, dans leurs ouvrages respectifs : *Le portail* (Bizot) et *A cambodian prison portrait* (Nath). Leurs témoignages dans le procès du Khmer rouge Duch s'est terminé le 31 mars 2009 devant les CETC. Les histoires et les souvenirs qu'ils ont entérinés dans leurs livres de même que la transcription de leurs témoignages devant la cour au sujet de l'événement – notamment sur leurs interactions avec Duch, Bizot au camp M-13 et Nath à la prison S-21 - enrichiront le recueil d'un ensemble de cas selon la taxinomie durandienne.

2.1.3 Position du chercheur

Ce travail prend largement racine sur un rhizome épistémologique que l'on pourrait interpréter comme une forme de sociocritique. Gilbert Durand évoque à travers ses ouvrages (plus précisément dans *L'imaginaire symbolique* et *Introduction à la mythodologie*, par sa thèse joachimiste) le triomphe de la raison au détriment de l'image dans la pensée occidentale. L'essence de l'imaginaire serait intrinsèque à l'activité humaine et se présenterait sous diverses formes, notamment celle d'un tribunal. Ce dernier prend le sens d'un symbole en tant que gnose sous-tendant

l'appréciation du monde. Dans l'ordre schizomorphique des choses, les Khmers rouges - incarnant tour à tour la bête, la noirceur et la chute - sont portés devant un tribunal pour être jugés par une instance numineuse. Cette dernière, selon les désirs des Nations Unies, devait être strictement internationale afin d'être impartiale. Au travers de plusieurs accords et négociations, le tribunal sera finalement mixte et comportera une majorité d'acteurs cambodgiens. Au sein de l'imaginaire « occidental », cette composition mixte pourrait-elle entacher la pureté d'un jugement? Alors que l'on ne cesse de relever les ratés des CETC (la présence d'autorités cambodgiennes, le manque de fonds et la lenteur du déroulement des événements), les Khmers rouges seront-ils encore les boucs émissaires d'un tribunal n'ayant pas réussi à donner un exemple de justice? Cette finalité semble-t-elle envisageable? L'ombre du Khmer rouge ne disparaîtra jamais vraiment.

2.1.4 Enjeux de la recherche

La mythification d'un événement marquant énonce, à travers son esthétisation du moment historique découlant de la relation folklorique à l'Arbre primordial, la succession logique des actions à entreprendre telle que la mise en place d'un tribunal sous cette forme esthétique. Chez la pensée joachimiste, l'imaginaire lié au génocide cambodgien prend son sens dans les traces laissées par la Shoah, par un isomorphisme des archétypes. Malgré ce désir commun de justice et de réparation chez les victimes, la relation à la réappropriation d'un événement au travers de ses symboles (comme le swastika nazi, le krama rouge et blanc, le Khmer rouge) représente une manière distincte d'entrevoir le monde s'affirmant par l'étude symbolique de l'Arbre primordial, de la figure du *neak-tà* cambodgien et de l'esthétisme du tribunal.

Ces différences culturelles pourraient se refléter dans les témoignages des victimes et dans leur mise en relief propre des événements à travers leurs narrations. En effet, la relation aux archétypes découle de plusieurs élaborations d'un imaginaire dit

épistémique. Ce dernier serait lié à l'expérience personnelle d'un individu, doublée de sa socialisation vis-à-vis de ses pairs dans la sphère symbolique. Sans son sens large, un témoignage est en quelque sorte une réappropriation de l'événement et l'énonciation d'une réalité. Pour les survivants des génocides, l'événement est une mise en garde pour les générations futures de ne jamais oublier ce qui s'est passé. Pour les bourreaux, l'événement est la légitimation des actes qualifiés d'atrocités par l'humanité, mais qui, dans la genèse de l'acte, permettait à un groupe exclusif d'atteindre un idéal. L'espace que je tends à délimiter est le parallélisme communicationnel lié à l'émergence d'une mémoire instituée qui entoure actuellement le génocide cambodgien. Auschwitz et Tuol Sleng, Völkisch et Neak Dââm, Hitler et Pol Pot... Tous semblent s'apparenter à des archétypes isomorphiques. Je tente donc de déterminer si le témoignage se conforme à une structure symbolique et narrative prédéfinie à travers l'imaginaire épistémique qui découle d'une esthétisation d'un événement. Par l'isomorphie qu'ils entretiennent avec l'holocauste nazi, la mémoire et l'imaginaire associés au génocide cambodgien doivent-ils se culminer par un tribunal afin de clore la saga des Khmers rouges? Sinon, tout s'immisce-t-il simplement dans une certaine continuité logique et historique, propre au joachimisme, selon laquelle aucun mal ne reste impuni afin d'élaborer le mythe progressiste qui permettra de cicatriser le tissu social?

2.2 Contexte de la démarche et historique du procès des Khmers rouges

Le régime Khmer rouge¹⁸ (de son abréviation officielle CPK, pour *Communist Party of Kampuchea*) se disait totalitaire. Mené par Pol Pot, Ieng Sary, Son Sen et Khieu Samphân sous la bannière du Kampuchéa démocratique, il a été au pouvoir de 1975

¹⁸ C'est le 9 novembre 1953 que le Cambodge obtient son indépendance de la colonisation française (depuis 1863). En 1955, Norodom Sihanouk, après être devenu roi du Cambodge en 1941 à l'âge de 18 ans ; cède le trône à son père afin de créer son propre parti politique et deviendra premier ministre du Cambodge et éventuellement il prend le titre de chef d'État. C'est en 1964 qu'il invente l'expression de Khmer rouge pour désigner les communistes cambodgiens assemblés en 1960 clandestinement. Les Khmers rouges prendront officiellement les armes en janvier 1968. (Le maître des Aveux, Cruvellier Thierry, 371 pages, P.369 – 371, Gallimard, 2011.

à 1979. Ce régime radical avait pour but d'implanter des réformes axées sur la force paysanne en prônant l'autosuffisance totale du pays. Principalement marxiste et aux idéologies fortement influencées par les courants de la gauche française de la fin des années 1960 (avec lesquels les têtes dirigeantes du régime se sont familiarisées au cours de leurs études en France), la propagande Khmer rouge s'opposait grandement à l'impérialisme américain ainsi qu'à toute forme de parasitage colonialiste¹⁹. L'objectif du régime était simple : émanciper le peuple cambodgien en éradiquant principalement toute trace d'hybridité culturelle avec la culture occidentale. C'est pourquoi la monarchie, la bourgeoisie, l'éducation et la religion furent principalement visées. Le 17 avril 1975, dès la victoire des Khmers rouges sur le régime politique en place, la ville de Phnom Penh fut vidée de ses habitants sous le prétexte d'un bombardement imminent des Américains.

Sous le règne de Pol Pot, les intellectuels furent décimés, les minorités ethniques ciblées et les moines défroqués, ces derniers étant, selon le nouveau régime, des éléments néfastes à l'essor du pays. Le but premier de Pol Pot était de rééduquer le peuple cambodgien afin de détruire l'idée de la propriété privée. Dès les débuts du régime, Pol Pot a voulu renverser la pyramide des classes. Le peuple cambodgien se retrouva alors divisé en deux groupes : les « neak dââm » et les « neak thmêy », soit respectivement l'ancien peuple et le nouveau peuple (Kiernan, 1996 : p. 164).

Les citoyens appartenant à l'ancien peuple étaient généralement les têtes dirigeantes du régime et les paysans peu éduqués qui l'ont joint avant la prise de possession du Cambodge par les Khmers rouges en 1975. Plusieurs auteurs

¹⁹ Le 18 mars 1970, Norodom Sihanouk est dépossédé par Lon Nol : le chef d'état-major de l'armée. Réfugié à Pékin, Sihanouk lance et encourage la rébellion et la résistance et fait entrer les Khmers rouges dans son gouvernement en exil et crée le Front uni national du Kampuchéa (FUNK) appuyant ainsi la guérilla Khmer rouge sur le terrain. C'est durant ce temps que Lon Nol bénéficie de soutiens États-Unis, sous la présidence de Nixon, mais c'est aussi à cette époque que les Américains bombardent massivement et secrètement en 1969 jusqu'en 1973 la frontière cambodgienne en lien avec les idéologies et conflits issues de la guerre froide se déroulant au Vietnam entre les États-Unis et les communistes. (ibidem)

soulignent que les Cambodgiens ont été forcés de travailler inhumainement dans les champs; leurs efforts étaient cependant essentiels au redressement économique du pays, notamment, par l'exportation massive de riz afin de réaliser l'objectif d'autosuffisance visé par le nouveau régime (Nike & Quigley, 2002, p. 301). Pol Pot désirait ardemment que le communisme cambodgien surpasse celui de la Chine sous Mao Zedong, de même que celui du Vietnam sous Ho Chi Minh²⁰. Pol Pot aurait toutefois surestimé les limites de l'esprit sur le corps. Le volontarisme, qu'il soit forcé ou patriotique, devait à lui seul parvenir à maintenir le moral et les forces des paysans dans les champs afin qu'il soit possible de parvenir au communisme en une seule étape. Lorsqu'il apparut évident aux dirigeants des Khmers rouges que le but fixé ne pouvait être atteint, il n'était aucunement question de revoir les méthodes et politiques du régime et de perdre la face. On opta plutôt pour voir en cet échec la preuve que des traîtres avaient infiltré les rangs du régime pour le détruire de l'intérieur. En quelques mots, on lança une chasse aux ennemis du « peuple khmer ».

Cette chasse aux dissidents et ennemis de Pol Pot se concrétisa par la mise en place d'un système de torture et d'interrogation ayant pour but de soutirer les confessions des accusés. C'est à la prison de Tuol Sleng (aussi connue sous son nom de guerre S-21), bâtiment anciennement connu sous le nom de l'école secondaire de Chao Ponhea Yat à Phnom Penh, que le régime Khmer rouge tint ses activités de sécurité nationale. À leur incarcération, chaque détenu était photographié et leur biographie était immédiatement rédigée. Au fil des années génocidaires, ces écrits se sont avérés une importante documentation.

²⁰ Le 31 décembre 1977, après deux années d'incidents frontaliers croissants, les relations diplomatiques entre le Cambodge communiste appuyé par la Chine et le communisme vietnamien appuyé par l'Union Soviétique sont rompues. (ibidem)

En 1980, après la chute des Khmers rouges grâce à l'armée vietnamienne²¹, le nouveau parti politique au pouvoir, la République populaire du Kampuchéa, convertit la prison de Tuol Sleng en musée du génocide. Ce parti a d'abord été dirigé par Heng Samrin, un ancien Khmer rouge qui a toutefois abandonné la cause en 1978, puis par Hun Sen qui est, encore aujourd'hui, l'unique premier ministre du pays depuis 1998. L'endroit, dont le but est d'immortaliser les actions du régime khmer rouge, a été qualifié d'historique²².

Aujourd'hui, la plupart des touristes qui séjournent à Phnom Penh visitent Tuol Sleng, mais également le camp de Choeung Ek, mieux connue sous le funeste sobriquet *Killing Field*, où échouèrent la plupart des corps des prisonniers de Tuol Sleng.

2.2.1 Le Cambodge et ses attraits touristiques : Le jugement des Khmers rouges²³

Au moment de ma visite à Phnom Penh, les préparatifs du tribunal des Khmers rouges, prévu du 13 au 16 juillet 2009, étaient chaque jour dans tous les journaux locaux, notamment des procédures d'interrogations des témoins de ce qui s'est passé au camps M -13 (en fonction sous la supervision de Duch avant la prison de de Tuol Sleng), des conflits armés ainsi que du fonctionnement de Tuol Sleng et de

²¹ Le 7 janvier 1979, l'armée vietnamienne prend le contrôle de Phnom Penh suite à une offensive militaire. Le régime de Pol Pot tombe et les Khmers rouges se réfugient dans le maquis. Sous l'occupation vietnamienne, le Cambodge se verra instaurer un nouveau gouvernement sous la tutelle d'Hanoi. (ibidem)

²² Le 15 avril 1998 marque le décès de Pol Pot, le leader des Khmers rouges à Along Veng, dernier repère du communisme cambodgien. En décembre 1998, Khieu Samphan et Nuon Chea deux autres piliers du régime de Pol Pot se rallient au gouvernement de Hun Sen. Quelques mois plus tard, Ta Mok, une figure importante de génocide cambodgien, est arrêté. En somme le régime khmer rouge s'estompe et s'érode trois décennies après le terrible massacre. (ibidem)

²³ Le 6 juin 2003, un accord émerge entre le gouvernement cambodgien et les Nations unies portant sur l'institution du tribunal ayant pour but de prosécuter les anciens hauts dirigeants Khmers rouges encore en vie. Le 31 juillet 2007, Kaing Guek Eav est mis en accusation pour crime contre l'humanité et crime de guerre. Subséquemment quatre autres Khmers rouges considérés comme des hauts dirigeants seront aussi mis en accusation : Nuon Chea, Khieu Samphan, Ieng Sary et Ieng Thirith sont arrêté et mis en accusation en fin 2007. Le procès de Duch commence en début 2009. (ibidem)

Choeung Ek. Bien que l'on comptait plusieurs témoins clés de ces événements, aucun n'était plus important que l'un des accusés, Kaing Guek Eav (mieux connu sous son nom de guerre « camarade Duch »), responsable méticuleux du camps M-13 et de la prison S-21. Ironie du destin, Tuol Sleng était une école avant d'être transformée en prison et Kaing Guek Eav enseignait les mathématiques avant de devenir révolutionnaire. Selon les informations officielles des CETC (Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens), il a été accusé en 2007 de crime contre l'humanité, contrevenant du même coup aux Conventions de Genève. Ces accusations font suite à l'aveu de l'accusé voulant qu'il ait été superviseur à la prison S -21 – son titre officiel à l'époque était « secrétaire en chef » – entre 1975 et 1979. Durant ces années de pouvoir du le régime communiste des Khmers rouges, plusieurs personnes jugées comme étant une nuisance à l'émancipation du Kampuchéa démocratique furent détenues, torturées et exécutées sous l'approbation de Pol Pot, chef du parti communiste.

Le procès des Khmers rouges, qui porte sur les événements qui se sont déroulés entre le 17 avril 1975 et le 6 janvier 1979, suit un accord conclu entre les Nations Unies et le gouvernement royal du Cambodge, en vertu duquel le rôle de la Chambre extraordinaire (CETC) est de juger les dirigeants supérieurs du Kampuchéa démocratique (le régime des Khmers rouges) ainsi que les principaux responsables des crimes. Les responsables khmers rouges qui sont présentement en détention ou en attente d'un jugement sont Ieng Sary, ancien député et ministre des Affaires étrangères du Kampuchéa démocratique, Ieng Thirith, ancienne ministre des Affaires sociales du Kampuchéa démocratique et épouse de Ieng Sary, Khieu Samphan, ancien chef d'État, Nuon Chea, le second dirigeant du Kampuchéa démocratique et idéologue des Khmers rouges, ainsi que Kaing Guek Eav, le superviseur en chef de la prison de Tuol Sleng²⁴.

²⁴ CAMBODIA TRIBUNAL MONITOR, Accused Persons, Northwestern University School of Law & Youk Chhang, Documentation Center of Cambodia, consulté le 10/11/11
www.cambodiatribunal.org/tribunal-background/accused-persons.html

Le premier ministre Hun. Sun n'a jamais appuyé la tenue d'un tribunal strictement international et étranger. Ancien Khmer rouge, il estimait que le développement et la poursuite des activités des CETC pourraient compromettre la stabilité du pays²⁵. Lors de sa visite à Phnom Penh en novembre 2010, Hillary Clinton, secrétaire d'État des États-Unis, aurait répondu à cette affirmation que ce tribunal apportait un réconfort aux survivants et devait impérativement se poursuivre dans les plus brefs délais²⁶. Les relations entre les États-Unis et le Cambodge n'ont jamais été diplomatiquement simples et limpides.

2.2.2 Le génocide cambodgien et les coulisses d'un tribunal controversé

Selon Evan R. Gottesman, dans son ouvrage *Cambodia after the Khmer Rouge : Inside the politics of Nation Building*, quand les Vietnamiens ont libéré Phnom Penh en 1980, la plupart des vestiges khmers rouges (comme Tuol Sleng) ont été étiquetés comme des œuvres du maoïsme plutôt que du communisme (Gottesman, 2004, p. 61). Cette nuance manichéenne entre l'ennemi chinois et le frère vietnamien avait surtout pour but d'appliquer un baume sur l'idéologie marxiste et de souligner bienveillance vietnamienne. Il est aussi important de noter que les relations entre les Cambodgiens et les Vietnamiens sont généralement tendues. Aujourd'hui encore, il est courant d'entendre péjorativement parler des Vietnamiens comme des « Yuons » malicieux voulant s'approprier les ressources cambodgiennes, alors que les Thaïlandais sont traités de « Siam » sans scrupules. Ces appellations — héritées de querelles ancestrales — rappellent continuellement aux Cambodgiens la nature opportuniste des pays voisins. Cette vieille réputation qui se transmet de génération en génération a été entretenue par le pillage des boisés cambodgien au nord du

²⁵ BRINKLEY, Joel, Opinion: Cambodia leader tries to end Khmer Rouge trials, Global Post, mis en ligne le 3 novembre 2010, consulté le 10/11/10
<http://www.globalpost.com/dispatch/worldview/101101/asia-cambodia-prime-minister-hun-sen-khmer-rouge>

²⁶ MYDAN, Seth, In Cambodia, Clinton Advocates Khmer Rouge Trials, The New York Times, mis en ligne le 1er Novembre 2010, consulté le 12/11/2010
http://www.nytimes.com/2010/11/02/world/asia/02cambo.html?_r=0

pays par l'armée vietnamienne pendant les années de libération (de 1979 à 1989). Malgré les efforts diplomatiques de Hun Sen, les mentalités cambodgiennes envers les Vietnamiens restent figées et l'insistance du premier ministre à faire voir ces derniers de manière positive ne fait que lui nuire dans l'opinion publique cambodgienne²⁷. Entre 1970 et 1975, au-delà de la théorie du complot dans lequel les États-Unis auraient joué un rôle actif dans le coup d'État contre Norodom Sihanouk en 1970, les Américains auraient prêté une somme considérable s'élevant à 445 millions US \$²⁸, au régime du général Lon Nol et de Sirik Matak, vus comme des politiciens proaméricains. Ils auraient organisé un coup d'État afin de faire chuter le roi Norodom Sihanouk, dont la politique était jugée trop tolérante, en partie par son désir de maintenir la neutralité du Cambodge face aux incursions, dans son territoire, des Viet Cong, durant leur guerre contre les États-Unis (de 1955 à 1975).

Le coup d'État contre Sihanouk²⁹, qui aurait pu avoir pour effet d'avantager les positions stratégiques des Américains durant la guerre du Vietnam, n'a fait que créer une suite d'événements qui se sont soldés par l'avènement du régime de Pol Pot au pouvoir. En effet, les bombardements secrets de Nixon contre les positions vietnamiennes, à la frontière du Cambodge, n'ont fait qu'entacher l'image du nouveau gouvernement proaméricain du général Lon Nol, à la suite de la mort de

²⁷ ERLANGER, Steven, CAMBODIA'S HUN SEN: In Phnom Penh, Vietnam's 'Puppet' Is Finding His Voice, New York Times, 27 août 1989, consulté le 06/12/10
www.nytimes.com/1989/08/27/weekinreview/cambodia-s-hun-sen-in-phnom-penh-vietnam-s-puppet-is-finding-his-voice.html

²⁸ O'TOOLE, James, CHEANG, Sokha, Clinton Flags Lon Nol Debt Negotiation, The Phnom Penh Post, 1er Novembre 2010, consulté le 10/10/2010
www.phnompenhpost.com/.../clinton-flags-lon-nol-debt-negotiations.html

²⁹ *Le 18 mars 1970, Norodom Sihanouk est dépossédé par Lon Nol : le chef d'état-major de l'armée. Réfugié à Pékin, Sihanouk lance et encourage la rébellion et la résistance et fait entrer les Khmers rouges dans son gouvernement en exil et crée le Front uni national du Kampuchéa (FUNK) appuyant ainsi la guérilla Khmer rouge sur le terrain. C'est durant ce temps que Lon Nol semble bénéficier du soutien des États-Unis, sous la présidence de Nixon, mais c'est aussi à cette époque que les Américains bombardent massivement et secrètement en 1969 jusqu'en 1973 la frontière cambodgienne en lien avec les idéologies et conflits issues de la guerre froide se déroulant au Vietnam entre les États-Unis et les communistes.*

FALBY, Pat, \$278m Lon Nol-era debt still hangs over Cambodia, The Phnom Penh Post, 25 Octobre 2002, consulté le 20/10/11
<http://www.phnompenhpost.com/national/278m-lon-nol-era-debt-still-hangs-over-cambodia>

villageois cambodgiens à cette frontière. En réponse au coup d'État, le roi Norodom Sihanouk aurait formé une opposition sous la bannière du FUNK (Front uni national Kampuchéa) et entreprit d'appuyer le régime antiaméricain des Khmers rouges. Les bombardements de Nixon, le régime proaméricain de Lon Nol et l'appui de Sihanouk ont encouragé les villageois à joindre massivement le régime de Pol Pot. C'est cet effet domino, motivé par un ressentiment anti-américain, a permis aux Khmers rouges de prendre le pouvoir (Kiernan, 1996, p. 16-25).

2.3 Les Khmers rouges et l'évocation d'une justice

Plusieurs sources constatent que la tenue du procès des Khmers rouges semble très peu susciter l'appui ou l'intérêt de la communauté internationale. Pour Hun Sen, l'événement permettrait de montrer sa bonne foi à l'égard d'une politique gouvernementale plus démocratique, ainsi que son désir de se conformer à une réglementation internationale. Comme l'édicte les accords conclus entre le Cambodge et les Nations Unies au sujet de l'admissibilité des accusés et de la composition des effectifs juridiques (où le tribunal dit « international » était majoritairement cambodgien), on doit donc mener le procès sous la condition de ne pas miner l'autorité de Hun Sen (Fawthrop & Jarvis, 2004, p. 131).

Plusieurs critiques déplorent que le premier ministre Hun Sen ait cédé à la pression internationale en permettant la tenue d'un tribunal après plus de 30 ans d'attente. Ils oublient toutefois que c'est le gouvernement cambodgien qui a donné la permission aux Nations Unies de mettre en place un tribunal, en 1986. En effet, le cabinet du président américain Reagan s'est fortement opposé à la proposition de Bill Hayden³⁰, ministre des Affaires étrangères de l'Australie, de poursuivre en justice Pol Pot.

³⁰ FAWTHROP, Tom, Wrestling with the Khmer Rouge Legacy, Foreign Policy in Focus (fpif.org), 20 août 2010, consulté le 29/12/10
www.fpif.org/articles/wrestling_with_the_khmer_rouge_legacy

Estimant que le jugement de Pol Pot nuirait à l'association des nations d'Asie du Sud-est et de la Chine, qui s'opposaient aux forces du Vietnam, les États-Unis appuyèrent l'armée des Khmers rouges. C'est donc en 1997, à la fin de la guerre froide, que Thomas Hammarberg, chargé des Nations Unies, déposa la demande de mettre en place un tribunal pour les Khmers rouges, financée par les Nations Unies. C'est à ce moment que l'assemblée générale admit officiellement, pour la première fois, qu'un crime contre l'humanité s'est déroulé entre 1974 et 1979 au Cambodge. S'il a fallu attendre 30 ans pour que ce procès ait lieu, c'est que plusieurs intérêts politiques y ont nui, notamment l'opposition du cabinet Reagan et le souhait d'Hun Sen d'avoir un tribunal sans intervention strictement international

Kaing Guek Eav, premier Khmer rouge à être jugé pour les crimes commis sous le régime de Pol Pot, reçut sa sentence le 26 juillet 2010 : 35 ans de prison, réduits à 19 ans pour diverses raisons. Le verdict suscita des réactions mixtes; plusieurs auraient souhaité qu'il reçoive une sentence plus exemplaire, ou encore qu'il soit condamné à la peine de mort – qui est d'ailleurs illégale au Cambodge. La Couronne réclamait une peine de 45 ans; la peine a été réduite une première fois de 11 années compte tenu du temps que l'accusé a passé en prison, depuis 1999, en attendant son procès. Cependant, cinq autres années ont été retranchées à la peine, car la durée de l'incarcération avant son procès dépassait la durée maximale prévue dans les lois cambodgiennes. Cette formalité a été beaucoup moins bien accueillie. L'idée que Kaing Guek Eav pourrait retrouver sa liberté dans une vingtaine d'années a été reçue par des réactions mitigées dans les différents médias cambodgiens et souleva la controverse³¹.

³¹ SALIBA Michael, Duch Sentenced to 35 Years in Prison; Will Serve Only 19, The Trial Observer, 26 juillet 2010, consulté le 27/12/11
<http://www.cambodiatribunal.org/blog/2010/07/duch-sentenced-35-years-prison-will-serve-only-19>

2.3.1 Les Khmers rouges et l'idéalisation d'un tribunal

Selon les observations de Josh Kurlantzick³², le tribunal des Khmers rouges est un événement historique d'envergure, un symbole de justice et un exemple à suivre pour d'éventuels procès du genre à la Sierra Leone, en Iraq ou au Timor oriental. Un échec ou une conclusion mettant en déroute l'opinion publique cambodgienne pourrait, d'après Kurlantzick, décimer le système de justice et la culture politique d'un pays économiquement instable et vivant de l'aide internationale. Il soutient que le tribunal serait une manière d'inculquer aux Cambodgiens une culture propice à travers des valeurs universelles menant à un développement sain du pays. Kurlantzick cite deux critiques par rapport à la socialisation actuelle des jeunes cambodgiens vis-à-vis des événements du génocide khmer rouge.

Il rapporte d'abord les commentaires de Peter Leuprecht, représentant spécial pour les droits de la personne des Nations Unies, selon qui une culture d'impunité gagne en force et affaiblit le tissu social cambodgien. Cette notion d'impunité aurait été forgée par le fait que les Khmers rouges, après toutes ces années, n'ont jamais payé pour leurs crimes et, à plus forte raison, que de nombreux anciens dirigeants des Khmers rouges sont accueillis comme des dignitaires à la maison présidentielle du premier ministre Hun Sen. Le meurtre et les voies de fait étant des moyens courants de régler des différends au Cambodge, ce climat d'impunité pourrait inciter – selon Leuprecht – les citoyens cambodgiens à croire que leurs actes resteront impunis et, conséquemment, à faire fi des règlements.

Kurlantzick avance ensuite que la nouvelle génération de Cambodgiens ne connaît pas l'histoire de la période de pouvoir du régime khmer rouge. Youk Chhang, chef du centre de documentation du Cambodge, confirme qu'après 1979, le gouvernement

³² KURLANTZICK, Josh, Trial and Error: Cambodia's War Crimes Tribunal, 12 juillet 2006, consulté le 27/12/11
www.carnegieendowment.org/publications/index.cfm?fa=view&id=18530

cambodgien a plutôt favorisé le matériel didactique et pédagogique qui ne s'attardait pas sur ces années sombres de l'histoire cambodgienne³³.

2.3.2 Le mythe du centre et le tribunal des Khmers rouges

Une constance semble se dégager des diverses communications sur le tribunal des Khmers rouges. De nombreuses sources soutiennent que la tenue d'un procès facilitera l'essor de la société cambodgienne et sera un exemple d'ordre et de justice à suivre. Il contrera la culture d'impunité ancrée dans un passé de dénégation et d'absolution des crimes du régime de Pol Pot, et apprendra à la future génération ce qui s'est réellement passé pendant les années de pouvoir des Khmers rouges. De surcroît, le rôle du tribunal est de reconforter les victimes et les survivants du génocide cambodgien. Sa mise en place d'un tribunal suit la même lignée que l'élaboration d'un mythe du centre. En effet, sa conclusion aura pour but d'incriminer les Khmers rouges et ainsi de reléguer leur existence à un état de Chaos primordial, menant alors à l'avènement du Centre. À cet effet, le tribunal semble s'investir d'un mandat d'éducation nationale qui annoncerait l'émergence d'une société cambodgienne dorénavant capable de prospérer au travers d'un Cosmos délimité par un exemple d'ordre et de justice, soit l'aspect sacré du jugement des Khmers rouges. Or, selon Jacques Pierre, le Centre est une manifestation du sacré qui provoque une discontinuité du chaos, qui est garant des valeurs qui circulent et fonde la norme. En étalant cette conception à la notion de procès, le Centre est le point de départ et d'arrivée de toute mobilité spatiale. Ainsi, le procès dans son symbolisme est en quelque sorte une isotopie du sacré et de la notion de l'Un. Par l'entremise de l'hiérophante, il est une totalisation des contraintes et se bâtit par la coïncidence entre le sacré et le profane.

³³ SHONEKER, Jake, One Man's Mission to Open History of Khmer Rouge, PBS Newshour, 22 juin 2011, consulté le 12/06/12
http://www.pbs.org/newshour/updates/world/jan-june11/cambodia_06-22.html

L'hierophanté qui tente de se créer à travers le procès des Khmers rouges est une réactualisation des règles et des normes issues des notions de consécration et de transgressions définies par les instances du tribunal. Abordant en ce sens, Leuprecht souligne avec véhémence l'effet positif du Khmer rouge sur le renforcement du le tissu social, mais surtout l'aspect fondamental à l'effet qu'une société ne peut prendre son essor si les droits de la personne ne sont pas respectés; or, les autorités locales les bafouent régulièrement. La notion d'impunité est la transgression sociale ciblée par le procès des Khmers rouges afin de tracer la limite et assurer le respect des droits de la personne au Cambodge.

Les exemples de Leuprecht abondent et personnifient les transgressions endémiques qui se retrouvent dans le quotidien cambodgien en raison de l'impunité. Leuprecht et ses prédécesseurs ont réclamé que le gouvernement cambodgien s'investisse plus activement dans le dossier des droits de la personne. Dans son rapport, Leuprecht énumère les quatre maux qui affligent le Cambodge : la pauvreté, la violence, la corruption et l'absence de droit. On peut imputer de nombreux torts à la condition actuelle du Cambodge. Le fossé entre les riches et les pauvres se creuse à pas de géant. La société civile tente de défendre les droits de la population locale à l'aide de différents organismes non gouvernementaux, qui sont toutefois victimes d'intimidation. Même le déroulement du procès des Khmers rouges est maintes fois ralenti et subit nombre de revirements. La nature du régime actuel et l'omniprésence de la corruption ne favorisent pas le renouveau du pays.

Le plaidoyer de Leuprecht en faveur du maintien de l'aide internationale passe par l'effort conjoint avec le gouvernement cambodgien afin de panser les blessures et soulager les souffrances du peuple qui a connu les crimes khmers. Malheureusement, il observe que le pays est resté empêtré dans les « structures corrompues et opaques du pouvoir, l'inégalité devant la loi, l'impunité, la collusion et l'absence de transparence et d'institution indépendante au service de l'État et du bien commun » (Leuprecht, 2012, p. 12). Ses souhaits ne semblent pas être des

priorités pour le présent gouvernement cambodgien, à en croire ses conclusions après avoir observé l'état de la gouvernance du pays pendant cinq ans d'observation M. Leuprecht appréhende les instances contraignantes et l'hégémonie sans scrupule muée par le gain personnel au Cambodge³⁴. Au travers de ce texte, le chaos a été nommé afin de mieux le combattre et d'élaborer les voies menant à l'amorce du mythe du Centre grâce à un procès historique ciblant l'impunité.

³⁴ « Le peuple cambodgien est prisonnier d'une clique cynique et sans scrupules dont l'objectif suprême n'est pas le bien du peuple cambodgien, mais la consolidation et la pérennité de son propre pouvoir et de ses privilèges. La jeunesse et les forces vives du Cambodge et la communauté internationale doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que la double libération promise par le Préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme, libération de la terreur et libération de la misère, ne reste pas éternellement une promesse non tenue pour le peuple cambodgien. (Leuprecht, 2012, P.12) »

PARTIE II

CADRES ET CONCEPTS

**UNE ESTHÉTIQUE JUDICIAIRE: RHÉTORIQUE
JOACHIMISTE...**

CHAPITRE III

CONCEPTS CLÉS

3.1 Joachimisme – Gilbert Durand

Selon Gilbert Durand, cette propension à limiter la richesse symbolique d'une figure s'énonce par l'impérialisme du signifiant dans la culture occidentale et son positivisme hérité d'une forme de dogme progressiste et rationaliste. Selon lui, le mythe de Prométhée, le mythe du jardin d'Éden et le modèle atomique de Niels Bohr sont en quelque sorte tous issus de la même épistémologie. En somme, il énonce la chose à travers ses ouvrages sous la litote de l'Occident iconoclaste, où l'image se réduit à sa plus simple expression idéologique et où sa rentabilité a préséance sur l'espace discursif que ce dernier ouvre par sa condition symbolique. En fait, Durand critique l'atomisation du symbole et de l'imaginaire à travers ce qu'il appelle l'Occident iconoclaste.

À cet effet, il mentionne les « trois états » de l'iconoclasme occidental : 1) le courant scientifique issu du cartésianisme, selon lequel l'imaginaire est déformateur par analogie fonctionnelle, 2) l'avènement de la pensée directe aristotélicienne sous-tendant la chrétienté, et 3) le courant rationalisme qui énonce un courant dogmatique impliquant le refus de l'icône en tant qu'entité vouée à l'ouverture spirituelle. Pour Durand, ces trois états mènent à l'extinction progressive du pouvoir humain de relation à la transcendance, du pouvoir de médiation naturelle du symbole visant l'universalité du bon sens ou du sens commun par le biais du positivisme. Pour Durand, la preuve la plus tangible de ce phénomène est la montée du joachimisme.

Le joachimisme est une philosophie progressiste axée sur le progrès des sciences et des techniques. En pensant dépasser et détruire le mythe, le progrès ne fait que le

remplacer. Durand a défini trois motivations du joachimisme : 1) la saturation, l'abandon d'un paradigme et d'une époque, là où constate une motivation incessante au changement; 2) l'apport positiviste de la science, et 3) l'essor de l'anthropologie, motivation qui coïncide à la fin du 19e siècle avec les conquêtes coloniales des nations européennes et leurs relations envers les peuples colonisés. La conjecture de ces trois motivations donna naissance à une préséance implicite d'un progressisme monopolisant et monocéphale, visant l'universalité du sens commun. Est-ce que Kaing Guek Eav est un simple instrument de cette machination joachimiste, à travers ce procès faisant office d'exemple de justice issue de ce sens commun qui se veut universelle ? Jeremy Rifkin affirme qu'une société empathique — ou universaliste — favoriserait la complexification des structures sociales. L'entropie perpétuelle semble être le propre de la société occidentale de laquelle surgit la raison progressiste dénoncée par Durand. Rifkin abonde en ce sens en la qualifiant d'acte entropique³⁵.

3.2 Témoignage – Hayden White

Dans un article de la revue *Parallax*³⁶ paru en 2004, Hayden White suggère que les événements qualifiés d'*inimaginables*, d'*uniques* et de *rare*s tels que l'eugénisme nazi se conformaient à une certaine forme narrative des événements. Selon White, cet état des choses aurait pour effet d'affecter le sentiment d'appartenance des victimes à l'événement, et ouvrirait la porte à une forme de révisionnisme de leurs témoignages, de ceux des historiens et même de ceux des tortionnaires dans une visée d'autocrédibilisation. White souligne le fait que Primo Levi relate son expérience à Auschwitz d'une manière similaire au récit de la journée de Dante en

³⁵ *La croissance de l'idéalisation empathique, qui servirait d'acteur de cohésion sociale, serait en proportion directe à l'entropie infligée au monde dans lequel nous habitons. Cet acte entropique s'effectue par la dévalorisation des mentalités de villages, vue comme étant altéritaire et xénophobe, et le désir de possession de notre environnement afin d'encourager une sensibilité cosmopolite* (Rifkin, 2009, P.42).

³⁶ WHITE, Hayden, "Figural Realism in Witness Literature", *Parallax 10: 1*, Routledge, Angleterre, 2004, p.113-124.

enfer. Il affirme donc que toute narration d'événements qui s'inspire d'une œuvre littéraire, folklorique et mythique peut soulever des questions quant à l'objectivité des témoignages de l'événement. Consciemment ou non, les témoignages de Levi mettent providentiellement en valeur les récits de la justice divine chrétienne à travers les notions d'enfer et de souffrance.

En somme, Hayden White critique la scientificité de Levi et son désir de véracité au travers d'une structure narrative originellement fictive. Le problème inhérent est qu'il ancre le récepteur dans un faux sentiment de réalité se limitant à l'utilisation du pathos, dont le but est de tester l'humanité d'un Être — ou son désir de se considérer humain — à travers sa réaction à des actes horribles. Les fondements épistémologiques liés à l'esthétisation de l'événement et des témoignages semblent aussi être en œuvre au moment de la légitimation des actes perpétrés par les nazis et les Khmers rouges à travers le *völklich* – ou essor de la classe paysanne. Le dénigrement de l'autre rend possible son incarnation en tant qu'élément potentiel par lequel fantaisies et gratifications de la terre promise sont possibles grâce au meurtre et au sacrifice, qui sont isomorphes aux symbolismes des rites agraires. Dans cette même logique, c'est donc à travers l'esthétisation des criminels que nous pouvons souligner la vision de l'altérité qui émane des témoins. L'étude de l'esthétisation d'un événement nous en dira plus sur les divergences liées à l'imaginaire symbolique. Cette vision du témoignage découle de son ouvrage portant sur la métahistoire, où les modes de narrations utilisés cachent une conformité face à une idéologie.

À travers la contextualisation des différents paradigmes qui sous-tendent la problématique des Khmers rouges et des nazis, je tends vers une énonciation générale de la victime. Non pas en termes de théorie générale, mais plutôt par l'évaluation du rapport de victimisation et du passage à l'acte par l'esthétisation de soi et des autres. Les Juifs ont souffert, car le peuple sous la bannière nazie se sentait dépossédé d'un idéal, tout comme les paysans sous les Khmers rouges se sentaient pillés par la monarchie et les bourgeois.

Le rapport à la victimisation et au deuil semble être un leitmotiv inéluctable dans le passage à l'acte, qu'il soit par l'intermédiaire de la performance ou de l'incarnation visant un idéal. Dès lors, affirmer l'inverse des croyances de la majorité engendre un effet anosognosique pouvant aller jusqu'à l'exclusion d'un individu, créant cette condition pathologique élaborée par Maurice Merleau-Ponty. Or à cet égard, il est intéressant de relever le témoignage du peintre Vann Nath, un des rares survivants du centre de détention S -21 supervisé par Kaing Guek Eav. Au moment du témoignage de Vann Nath, les instances du tribunal ont tenu compte des tableaux peints par l'artiste, illustrant des scènes d'atrocités commises durant son incarcération. Ces œuvres ont été réalisées à partir de ce qu'il a vu, de ce qu'il a entendu ou de ce que d'autres prisonniers lui ont raconté³⁷.

Cette situation énonce bien le paradoxe que souligne Hayden White au sujet du témoignage et de son esthétisation à travers une idéalisation, comme Primo Lévi le faisait avec les enfers de Dante. Dans un autre registre purement spéculatif, il est à noter que les supplices infligés aux prisonniers que Vann Nath a peints sur les tableaux ressemblent énormément aux bas-reliefs des temples d'Angkor Wat, surtout la murale du monde des morts du dieu Yama sur le versant sud d'Angkor Wat. Soulignons qu'en aucun cas le témoignage de M. Vann Nath – de par son intégrité et ses expériences – n'est mis en doute. Il est seulement utile de noter la transposition possible de la thèse de Hayden White au sujet de l'élaboration d'une esthétique au travers des choix des éléments de preuves, dans ce cas les peintures de Vann Nath, par les instances du tribunal afin de contextualiser le portrait de l'accusé Kaing Guek Eav à l'époque de la prison S -21.

White nous rappelle que le témoignage est un objet questionnable dans la mesure où il rend compte d'événements extrêmes, tels l'Holocauste, où les qualifications d'ordre esthétique ciblent l'unicité de l'événement par l'union des témoignages. Le

³⁷ ECCC, Case File N° 001/18-07-2007-ECCC/TC, 29 juin 2009, P.110, P.39. Ligne 4

témoignage devient une forme de typification et de stéréotypage induit auxquels se conforment les victimes, les historiens et même les agresseurs afin de souscrire au consensus. Selon White, l'expression d'un événement aussi inimaginable, inexplicable ou incommensurable que l'Holocauste s'exprime à travers une vision pathologique.

Le témoignage, selon cette logique où l'événement s'affirme par une blessure qualifiée de traumatisme social à l'image d'une anosognosie, ne sert qu'à indexer et valider l'événement. Selon Kelly Olivier, le témoignage ne peut diverger de ce qui a été préalablement indexé et doit souscrire à une forme de reconnaissance reliée à la notion d'isotopie du symbolique de Gilbert Durand, dans laquelle le témoignage devient l'expression d'un pathos sans raison, qui implique le révisionnisme présuppose l'idée d'un témoignage pertinent corroborant à la culture dominante³⁸.

Olivier précise qu'il y a une tension entre la notion de témoigner au travers d'une optique vouée à la postérité et une attention aux détails, et celle d'être le témoin d'une vérité proprement inhérente à la souffrance humaine qui transcende ces faits au travers d'une connotation juridique ou religieuse en rapportant les faits. Selon un cas rapporté par Dori Laub dans l'article d'Olivier, on aurait mis en doute la crédibilité du témoignage d'une femme sous prétexte qu'il ne reflétait pas la réalité dite historique. En effet, dans son témoignage, cette femme aurait affirmé que quatre cheminées auraient explosé pendant une révolte à Auschwitz, alors que les historiens s'entendaient pour dire qu'une seule cheminée aurait explosé. Que l'on ait discrédité son témoignage pour la seule raison qu'il ne respectait pas une réalité factuelle aurait occulté le fait qu'elle était une jeune Juive qui a survécu aux

³⁸ "If, as I suggest, those othered by dominant culture are seeking not only, or even primarily, recognition but also witnessing to something beyond recognition, then our notions of recognition must be reevaluated. Certainly notions of recognition that throw us back into a Hegelian master-slave relationship do not help us to overcome domination. If recognition is conceived of as being conferred on others by the dominant group, then it merely repeats the dynamic of hierarchies, privilege and domination. Even if oppressed people are making demands for recognition, insofar as those who are dominant are empowered to confer it, we are thrown back into the hierarchy of domination" (sic). OLIVER, Kelly, *Witnessing and Testimony*, Parrallax 10:1, Routledge, 2004, Angleterre, P.78-87.

événements antisémites, comme si son témoignage légitime et empreint d'humanité à travers ses imperfections ne pouvait s'inscrire au sein de l'histoire de l'humanité. (Oliver, 2004, p. 82)

Or, la notion de témoignage semble aussi se dégager d'une position se rapprochant à la pornographie, selon J.M. Bernstein. En effet, que ce soit à travers l'idéalisation ou la démonisation d'un individu, le discours déshumanise l'Être et les Événements afin que ce dernier transcende les faits et devienne une parabole au témoignage, disloquant ainsi l'acte de corroborer l'événement lors de témoignage. En quelque sorte, c'est à travers un glissement sémantique que l'objet de la pornographie se matérialise en la figure du « musulman ».

C'est dans cette figure que Bernstein, en citant Primo Levi de son ouvrage *The Drowned and the Saved*, retrouve l'expérience authentique du témoignage. Le « musulman »³⁹ est celui qui représente la totalisation de l'expérience traumatique où l'Être s'est soumis à l'histoire : pour les survivants de la Shoah, pour Primo Levi et Giorgio Agamben, ils sont l'incarnation même du témoignage. Bernstein nomme l'élévation de la figure du « musulman » comme étant l'incarnation du témoignage de la pornographie de l'horreur. En ce sens, il affirme que :

« témoigner devient un acte esthétique [...] témoigner esthétique les résidus [et devient] une scène pornographique menant à la pornographie de l'horreur [...]. La production de cette pornographie s'approprie et trahit la pensée d'Agamben en supprimant l'espace éthique que ce dernier tente d'élaborer, ou en touchant le fond des profondeurs d'une humanité qui ne peut être adressé » (Bernstein, 2004, p. 8).

³⁹ "I must repeat – we, the survivors, are not the true witnesses. This is an uncomfortable notion, of which I have become conscious little by little [...] We survivors are not only an exiguous but also an anomalous minority: we are those who by their prevarications or abilities or good luck did not touch bottom. Those who did so, those who saw the Gorgon, have not returned to tell about it or have returned mute, but they are the 'Muslims', the submerged, the complete witnesses, the ones whose deposition would have a general significance. [...] Even if they had paper and pen, the submerged would not have testified because their death had begun before that of their body. [...] We speak in their stead, by proxy" (Sic). Tiré de *The Drowned and the Saved* de Primo Levi dans:

BERNSTEIN, J.M., *Bare Life, Bearing Witness: Auschwitz and the Pornography of Horror*, Parallax 10:1, 2004, 2-16

Apostropher notre humanité à travers la figure du « musulman » semble être pour Bernstein un oxymore où seul l'inhumain, en y dissociant toute trace de vitalité, occupe l'incarnation du témoignage sous le regard d'Agamben. C'est à partir de cet oxymore que Bernstein élabore cette notion de subversion de la dignité en ce qu'il appelle la « pornographie de l'horreur ». Cette notion de dignité est très importante dans son raisonnement sur le « musulman » et dans son parallèle à la pornographie, où la rencontre charnelle ne peut être l'objet de dignité. Tout comme l'objectification du désir sexuel à travers les corps des amants implique l'évaporation de toute forme de dignité, le portrait du « musulman » dépeint par Giorgio Agamben énonce, par sa réduction à n'incarner que l'horreur, une cécité où le regard, sous l'influence d'ocillères, est esthétisé à l'idéalisation d'une fonction au sein d'un rapport à l'événement. Le « musulman » se voit réduit et fractionné à une simple ellipse afin de rapporter des horreurs énoncées comme étant simplement unimaginable sous-tendu par un excès d'esthétisation.

Cette logique d'Agamben est, selon Bernstein, la recherche du témoin absolu où le fait de porter le témoignage n'est pas seulement dû à un état de privation, mais également au fait qu'il est impossible au témoin d'affirmer autre chose. L'observation que Bernstein fait de la « suresthétisation » du témoignage d'Agamben se résume à ceci :

« If the survivor bears witness not to the gas chambers or to Auschwitz but to the "*musulman*", if he speaks only on the basis of the impossibility of speaking, then his testimony cannot be denied. Auschwitz – that to which it is not possible to bear witness – is absolutely and irrefutably proven »⁴⁰

Au travers d'une relecture durandienne et par l'entremise du « musulman », il y a ici un rapport tacite à la notion de sacrifice qui élève la notion de perte et de clivage de l'être au statut de gain sacré implicite par la réduction symbolique de l'être et par

l'atomisation de sa personne (en la figure du musulman) afin d'en constituer l'ultime témoin. Il mène ainsi à l'universalité du sens commun issu de la conjecture implicite des trois tenants du joachimisme.

3.3 Anosognosie – Maurice Merleau-Ponty

Dans la mythologie germanique, le dieu Tyr a perdu une main à la suite d'une dispute avec le loup Fenhir, en lui donnant son bras en caution. La légende germanique fait donc un lien entre les crocs et la cruauté de la bête et la perte de la main. Ainsi, le monstre ou le démon thériomorphe, à l'affut de l'Être à déchiqueter, est conquis et mène – par l'imaginaire symbolique – à l'euphémisation du mal menant vers le régime nocturne de Durand au sein du cycle issu du bassin sémantique (Durand, 1984, p. 186). Dans la théorie des Structures anthropologique de l'imaginaire de Durand (ibidem, p. 172), Odhin a accepté de perdre un œil charnel afin d'acquérir le vrai savoir et la vision de l'invisible. Ce sacrifice est un moyen de renforcer sa vision et d'acquérir la voyance magique. Selon Durand, « Nous constatons que l'extrême valorisation intellectuelle et morale de l'organe visuel entraîne son oblation, parce que l'organe charnel se sublime et qu'une seconde vue, archétypale au sens platonicien de ce terme, vient relayer la vision commune ». L'espace sémantique sacrificiel a une connotation épique autant chez Tyr que chez Odhin, voire même le musulman d'Agamben. Le sacrifice, qui peut être vu comme une sanctification par l'entremise de l'excision ou la castration des initiés, apparaît donc comme un acte de purification où plusieurs traditions soulignent cette victoire sur les démons, le mal et la mort au travers d'une mort initiatique par le déchirement (ibidem, p. 352). L'état du musulman apparaît ici comme une mutilation menant à exprimer l'esthétique du martyr et du sacrifice. L'état du musulman est l'achèvement d'une initiation, une purification baptismale qui transmute le destin par l'épreuve (ibidem, p. 351). C'est donc par l'asservissement de soi au chaos du moment que le « musulman » devient l'incarnation des événements.

C'est cette notion de clivage et de Spaltung qui caractérise l'apport entre la portion entropique et négumentropique du régime schizomorphique de Durand, où notre imaginaire cherche à trouver les moyens de terrasser les bêtes, la noirceur et le gouffre. Dans ce projet, le clivage au sein du régime schizomorphique est appelé « anosognosie » ; l'être, par son expérience traumatisante, devient ce « musulman » et régresse à l'état négativement symétrique où le monde était son extension à l'affût de ses moindres désirs. C'est état est toutefois nuancé, l'être étant désormais à la merci du monde⁴¹.

Au sein de ce mémoire, les observations de Bernstein sur le « musulman » mènent vers la suresthétisation de l'être et abordent la pathologie de l'anosognosie, plutôt que sa résorption. Le « musulman » est ainsi un être complètement clivé par l'oblation de son humanité afin d'être l'incarnation d'une vérité. Le témoin ultime d'un événement indescriptible, chez Agamben, est paradoxalement celui qui s'est enfui dans le mutisme. Dans le cadre de cette recherche, il semblerait futile à première vue d'énoncer l'inimaginable à travers une épistémologie de l'imaginaire proprement durandienne qui fait de la chose une tautologie inverse. Mais en mon sens, par le paradigme amorcé circonscrivant ce mémoire, la condition de musulman est la résultante directe de l'échec de la transition vers le régime schizomorphique négumentropique chez Durand menant à une anosognosie impossible à résorber, comme l'avait mentionné Merleau-Ponty au sujet du patient Schneider.

⁴¹ Piaget's Stages of Cognitive Development, In a nutshell, consulté le 28 mai 2010
<http://www.telacomunications.com/nutshell/stages.htm>

CHAPITRE IV

CADRE THÉORIQUE

4.1 Éléments de méthode (l'imagination symbolique et le bassin sémantique)

Le noyau de ce projet est l'étude de la figure principale de cette dramaturge mettant en évidence la justice providentielle, celle où le karma — prenant la forme du sombre passé de Kaing Guek Eav — rattrape l'être déchu à pas de géant. L'imaginaire se distingue de la mythologie par le potentiel de permutation symbolique où les représentations ne sont pas figées dans un dogme sacré, mais plutôt dans une contextualisation des symboles au sein d'une cosmogonie de représentation et de l'interaction simulée ou représentable entre l'Être et son monde. En soi, le symbole est la partie visible de l'indicible par la représentation indirecte, pour paraphraser Durand (Durand, 1996, p. 13). Le mot d'ordre de l'imaginaire de Durand s'étend au-delà du fétichisme religieux de Mircea Eliade et propose une lecture misant sur un dynamisme symbolique qui étudie les tensions entre l'Être et son *Oikos*; le berceau d'un monde, que l'Homme tente de s'appropriier et de faire sien à travers l'anosognosie infantile, qui décroît par l'euphémisation de l'imagination symbolique.

L'euphémisation est un processus visant à affronter les visages de la mort en annihilant le caractère névrosant de ces derniers, afin d'accepter la mortalité humaine où la froideur de la mort devient allégoriquement notre dernier repos (Durand, 1985 : p. 220). C'est donc par la dynamique symbolique, au creux de l'imaginaire, qu'un groupe d'individus parvient à l'équilibre psychosocial. On peut ainsi établir une homéostasie de l'Être vis-à-vis de son monde. Cette sphère clinique des structures anthropologiques de l'imaginaire de Gilbert Durand, que le spécialiste

Yves Durand a exploré et appliqué plus en profondeur à un niveau individuel, permet de mettre en relation le leitmotiv du joachimisme aux prémices d'une justice providentielle prenant forme par l'entremise d'un tribunal. Il est important de souligner cette notion, tirée de l'œuvre phare de Maurice Merleau-Ponty, qui oriente notre lecture personnelle de l'imaginaire où l'homme humanise même le temps et ses idées par la parallaxe d'une névrose face à la mort qui tend à former l'anosognosie psychosociale. En ce sens, le procès des Khmers rouges est un remède prescrit par la communauté internationale, demandée à l'origine par le gouvernement cambodgien, qui servira à rétablir une condition jugée homéostatique en lien avec les valeurs universelles, où la notion d'impunité n'a pas sa place au sein d'un joachimisme évangéliste. Gilbert Durand a bien cerné cette posture où l'épistémologie de l'imaginaire découle d'une phénoménologie perceptuelle. En effet, la taxinomie des visages de la mort de Durand découle principalement des névroses infantiles issues de la réflexologie betcherevienne. Ces derniers, que l'on retrouve aussi dans les « gestes dominants » de Piaget, ont inspiré Gilbert Durand (Xiberras, 2002, p.52).

4.2 Le symbole au sein de l'imaginaire symbolique

Dans cette lignée, ces exemples tiennent compte de l'étude du carré de Greimas de Jacques Pierre où ce dernier, dans son livre *Mircea Eliade : le jour et la nuit*, fait un parallèle avec les travaux herméneutiques d'Eliade pour énoncer une narration basée sur un système d'opposition, lequel, selon moi, trouve des échos chez Gilbert Durand. En effet, le couple Sacré/Profane de Mircea Eliade que Jacques Pierre appelle la « dialectique du sacré », permet d'exprimer une certaine isotopie ontologique que l'on retrouve aussi dans la théorie des structures anthropologiques de l'imaginaire de Gilbert Durand. C'est alors, au travers d'une dialectique ontologique et d'un carré greimassien issu de la relecture de Jacques Pierre et d'une juxtaposition à Mircea Eliade, que se dessinent le sacré, le profane, la consécration et la transgression (Pierre, 1989, p. 230). Les structures

anthropologiques de l'imaginaire et le bassin sémantique peuvent être vus comme une formule cyclique qui se traduit par les notions de modes et de tendances, muées d'une certaine structure. En effet, la rationnelle s'incarne au travers du symbole, qui est fondamentalement une isotopie. La répétition n'est pas tautologique, mais elle se perfectionne par approximations accumulées. Selon Durand, le symbole n'est ni exclusivement rationnel, ni exclusivement surnaturel; il ne peut être saisi par la pensée directe et fonctionne sous un mode épiphanique. En quelque sorte, la notion de symbole est une entité qui émerge de notre imaginaire. C'est pourquoi cette affirmation de Martine Xiberras donne le ton à une lecture strictement durandienne : « nous nommons le visage du mal afin de mieux affûter les armes et construire les outils pour le combattre » (Xiberras, 2002, p. 55). Les coloniaux, la monarchie, les bourgeois et les Khmers rouges ont tour à tour incarné les visages du mal au Cambodge ce dernier siècle. Mais le symbole n'est pas une entité fixe que l'on peut relativiser dans une linéarité historique⁴².

4.2.1 Les structures anthropologiques de l'imaginaire (SAI) – *le régime diurne*

La taxinomie durandienne détermine trois types de visages qui symbolisent la mort, ainsi que leurs antiithèses respectives. En effet, l'héritage que les réflexologies betcherevienne ont légué à Gilbert Durand est souligné par cette corrélation entre les gestes dominants de l'enfance et le point de départ des structures anthropologique de son imaginaire. Ce premier réflexe s'énonce par une dominance de position où l'Être tend, pendant son enfance, à vouloir atteindre un équilibre corporel lié à la sensibilité statique. Cet équilibre s'énonce par trois facteurs de déséquilibre liés à une forme de sensibilité perceptuelle, que je nomme l'intégrité corporelle (*thériomorphe/monstre*), l'intégrité visuelle (*nyctomorphe/noirceur*) et

⁴² C'est pourquoi nous énonçons que les symboles se permutent au fil du temps, mais toutes sociétés, selon Durand, s'établissent selon ce modèle qu'il décrit comme étant topique où les mythèmes expriment l'âme d'une société au travers de l'inconscient social. Selon Durand « L'inconscient social est diffus, il n'est jamais enfermé dans un corps [une attitude unique], dans un système nerveux, dans une histoire bien localisée et courte comme la vie d'un homme ». (DURAND, Gilbert, Introduction à la mythodologie, livre de poche, 1996, p. 256, P.150)

l'intégrité spatiale (*catamorphe/chute*). Ces derniers représentent la tripartie antithétique du régime diurne proposée par les structures schizomorphiques de Gilbert Durand (Durand, 1984, p. 135).

L'intégrité corporelle (*thériomorphe/monstre — entropique*) est la conception de totalisation de soi, où nous avons une vision de notre corps dans toute son entièreté, sa symétrie et son empiricité. Pour reprendre Durand, « l'imagination attire le temps sur un terrain où elle pourra le vaincre en toute facilité [...] elle projette l'hyperbole effrayante des monstres » (Durand, 1984, p. 135). Cette intégrité souligne la peur de la mort qui morcelle, celle qui nous déchiquette et dont le pouvoir de destruction se traduit par la destruction de notre enveloppe charnelle. Chez Durand, cette peur s'énonce par une peur des symboles thériomorphiques, qui existent par l'entremise des monstres et des démons chtoniens qui dévorent et lacèrent le corps des Hommes. L'imaginaire symbolique palie à cette névrose primitive en introduisant des outils héroïques, comme l'épée des héros mythiques (*diairétique — néguentropique*).

L'intégrité visuelle (*nyctomorphe/noirceur — entropique*) est liée à notre faculté de percevoir le monde dans son originalité selon l'intégrité de nos facultés sensorielles. En somme, l'Être désire sentir le moment présent sans aucune contrainte externe à sa volonté d'autonomie et d'interprétation. Les symboles nyctomorphes s'énoncent par l'intégrité visuelle et la peur de devenir étranger au monde qui nous entoure. Le visage de la mort s'exprime par la cécité qui accompagne les ténèbres, qui s'opposent aux symboles de la connaissance et de la lumière (*spectaculaire — néguentropique*). (Xiberras, 2002, p. 58)

L'intégrité spatiale (*catamorphe/chute — entropique*) couvre la peur d'un monde qui s'écroule ou qui disparaît, menant à la chute primordiale et l'appréhension d'une nouvelle réalité. En fait, le visage catamorphique de la mort symbolise la peur du néant et de l'éliision d'un monde familier. Selon les constats de Betcherev, la

naissance d'un enfant s'accompagnerait de la première chute durant l'accouchement, le changement d'environnement et les manipulations du personnel médical menant à l'expérience des premiers vertiges. Ces premiers vertiges sont isomorphes à l'expulsion d'Adam et Ève du jardin d'Éden, alors qu'ils doivent s'adapter à un nouvel environnement de souffrances. Les symboles catamorphiques sont antithétiques aux symboles ascensionnels misant à combler la sensation de néant créé par la chute à travers l'ascension et le retour au sacré (*ascensionnel – néguentropique*). (ibidem)

Dans son livre *Pratique de l'imaginaire : Lecture de Gilbert Durand*, Martine Xiberras fait observer que nous nommons le visage du mal afin de mieux affûter nos armes et nous fabriquer des outils pour le combattre. Cette déduction de l'auteure résume bien le leitmotiv du régime diurne de Gilbert Durand (Xiberras, 2002, p. 55).

4.2.2 Les structures anthropologiques de l'imaginaire (SAI) – le régime nocturne

Le régime nocturne de l'imaginaire symbolique de Gilbert Durand se conforme aussi à une logique issue des réflexes dominants par l'entremise de deux gestes primordiaux : le geste digestif et le geste copulatif. Ces derniers sont respectivement les fondements des structures mystiques et synthétiques dans le régime nocturne du SAI. Ils seront exprimés par le lien dichotomique qui les unit et que je paraphrase librement à travers cette métonymie : la faculté d'inhaler (*mystique*) et la faculté d'expirer (*synthétique*). Ces facultés intrinsèques à l'imaginaire symbolique sont aussi des activités physiologiques que l'Homme ne peut inhiber sans porter atteinte à sa propre vitalité. Il en est de même pour le cycle de l'imaginaire symbolique qui sera élaboré plus loin en abordant les bassins sémantiques de Gilbert Durand.

La faculté d'inhaler (*mystique*) fonctionne par l'acte d'euphémisation des visages du temps et de la mort qui nous a été donnée par les structures schizomorphiques. Ces peurs qui touchent l'intégrité corporelle (*thériomorphe*), l'intégrité visuelle

(*nyctomorphe*) et l'intégrité spatiale (*catamorphe*) sont apprivoisées et intégrées comme étant des éléments constitutifs de la cosmogonie symbolique intrinsèque à la faculté d'inhaler (*mystique*). Le mode sémantique d'opération de cette faculté se base sur deux modes : l'inversion et l'intimidation. Tandis que la faculté d'expirer (*synthétique*) s'élabore à travers deux modes sémantiques, celui de l'union des antithèses (cyclique – mythe du retour) et du changement (rythmique – mythe messianique). (Xiberras, 2002, p. 60)

Dans la faculté d'inhaler (*mystique*), l'inversion s'effectue littéralement par une gullévérification des visages de la mort où l'ogre qui dévore devient le gentil géant, où les ténèbres deviennent l'allié des protagonistes et où la chute d'un personnage lui apporte une chance inespérée (Durand, 1985, p. 256). En somme, les visages de la mort sont apprivoisés sous forme d'alliés ou d'êtres inoffensifs au travers des structures mystiques (faculté d'inhaler) fonctionnant par l'inversion. La mort intimide en insufflant un sentiment de matérialisation, ce retour maternel et ce blottissement où elle incarne la douce demeure du dernier repos (Durand, 1985, p. 220). Selon Xiberras, la mort « n'évoque plus alors que le repos bienfaisant de la dernière demeure » (Xiberras, 2002, p. 75).

La faculté d'expirer (*synthétique*) s'énonce par l'harmonisation des contraires (harmonique), le rapport entre les oppositions (dialectique), la maîtrise de l'avenir historique (hypotypose) et l'inférence d'un changement (messianique). Selon Gilbert Durand, la structure synthétique se divise en quatre structures franches. Les structures harmoniques et dialectiques sont la figure du cycle où il y a une inférence particulière à une division du temps de type calendaire. C'est donc à travers la récurrence des rapports annuels (comme les fêtes) et de la composition des oppositions (comme la fin et le début d'une année) que s'exprime l'aspect cyclique de la faculté d'expirer (*synthétique*). L'aspect rythmique est notre inéluctable relation aux époques où l'attitude des peuples détermine le processus de renouvellement ou de changement des mœurs à travers la rythmicité des symboles liés à la faculté

d'expirer (*synthétique*) (Durand, 1985, p. 324). En somme, cette figure du cycle permet, par un effort de syncrétisation, de regrouper le mal et le bien sous une même totalité (Xiberras, 2002, p. 85).

4.2.3 L'imaginaire symbolique et la phénoménologie de la perception

« L'ontologie de la chaire », comme l'appelle plusieurs spécialistes de la pensée et que prônait le philosophe Maurice Merleau-Ponty, est centrale à la démarche du présent mémoire. En effet, ce n'est pas par hasard que la lourdeur sémantique de la taxinomie de Gilbert Durand a été allégée par le biais de substitutions métonymiques, notamment par souci du lecteur. Les structures *thériomorphes*, *nyctomorphes* et *catamorphes* ont donc laissé leur place à l'intégrité corporelle, visuelle et spatiale; les structures *mystiques* et *synthétiques* ont été reformulées sous les capacités d'inhaler et d'expirer. Cet acte de déplacement métonymique, effectué à ma propre discrétion, a été réalisé principalement afin de souligner le lien fort avec le rapport kinesthésique décrit par Merleau-Ponty, dans ses études du cas du patient Schneider, selon lequel la formulation de notre relation au monde dépend de nos capacités perceptuelles à travers notre corps et notre sensualité pragmatique. Schneider était un vétéran de guerre qui souffrait d'un traumatisme sévère au cerveau qui affectait ses capacités motrices (Merleau-Ponty, 1945, p. 139). Maurice Merleau-Ponty fait une exploration philosophique des conséquences de ce trauma physique sur le patient. On peut éclairer la position par l'origine même des motivations de l'imaginaire symbolique et sa juxtaposition avec les études de Merleau-Ponty. En effet, l'origine des rapports que nous entretenons avec les visages de la mort décrits par Gilbert Durand se dégage à travers notre propre sensualité par des étapes fondamentales du développement humain, notamment du développement sensorimoteur du nouveau-né – théorie empruntée à Piaget – à savoir des réflexes innés qui ne peuvent être inhibés. Selon les études betcherevienne, ces réflexes qui imprègnent notre perception et constituent l'imaginaire symbolique sont simplement les réflexes posturaux, digestifs et

copulatifs qui, dans notre cas, s'énoncent par l'intégrité de soi (*schizomorphique*), la faculté d'inhaler (*mystique*) et la faculté d'expirer (*synthétique*) (Durand, 1984, p. 46). C'est donc par ce pont entre les études betcherevienne et de Piaget que j'établis un lien entre Durand et Merleau-Ponty.

4.2.4 L'imaginaire symbolique, l'AT-9 et l'anosognosie

La formulation d'un imaginaire symbolique s'effectue, selon Gilbert Durand, au travers du développement de l'Être en suivant les traces qui ont été laissées par Betcherev et Piaget. De ce fait, Durand infère donc le leitmotiv principal de la constitution d'un imaginaire par une forme « d'ontologie de la chair », à travers le corps de l'Être où les visages de la mort se déterminent par des structures schizomorphiques. On peut définir le lien entre Gilbert Durand et Maurice Merleau-Ponty par la notion de schème, où nous observons une jonction entre le geste sensorimoteur et l'acte de représentation. Le travail d'Yves Durand est complémentaire à notre compréhension de l'anosognosie, ce trouble mental cerné par Merleau-Ponty qui sera détaillé plus loin, dans l'imaginaire symbolique⁴³. Ce dernier trace en effet les sillons permettant d'énoncer un imaginaire équilibré ou complet et du même coup, grâce à sa profession de clinicien, de repérer et de traiter les angoisses d'un sujet. En effet, l'AT-9 offre une ouverture dans laquelle les structures anthropologiques de l'imaginaire de Gilbert Durand influencent l'expression de l'angoisse d'une société face à un événement. En somme, Merleau-Ponty ouvre la voie au concept d'anosognosie au sein de l'imaginaire symbolique. C'est donc, à nouveau et avec insistance, que l'importance du corps perceptuel et sensuel au travers de cette démarche mise à édifier notre méthode.

⁴³ Le test de l'AT-9 élaboré par Yves Durand dans les années 70 se base sur les travaux de Gilbert Durand. Ce test est administré demande au sujet de dessiner une mise en scène intégrant les 9 éléments potentiels et d'en faire une description narrative de l'image élaborée. Ces 9 éléments s'énumèrent comme étant le personnage, la chute, le monstre dévorant, l'épée, le refuge, le cycle, l'eau et l'animal. C'est donc par la dynamique étudiée, doublé par la narration associée au dessin, entre les éléments choisis parmi ces 9 choix que le clinicien détermine la nature de l'angoisse du sujet. L'intérêt de l'AT-9 pour ce projet de mémoire est sommaire, mais important à la démarche postulée.

Dans son ouvrage *Phénoménologie de la perception*, Merleau-Ponty nous présente sa conception de l'anosognosie — ou du membre « fantôme », qu'il définit comme une forme de lésion cérébrale causée par une amputation. Le membre fantôme créé des suites de la lésion cérébrale se trouve au même emplacement que le vrai membre au moment de l'accident. Par exemple, dans le cas d'une blessure de guerre d'un soldat, ce dernier ressentira encore les éclats d'obus qui auront lacéré son membre disparu. La guérison de cette condition psychopathologique, où le membre fantôme s'engloutirait enfin dans le moignon restant, n'est possible que lorsque le blessé accepte sa mutilation. Selon Merleau-Ponty, un sujet anosognosique ignore sa mutilation et voit son membre fantôme comme s'il était son membre réel. (Merleau-Ponty, 1945, p. 101-106)

L'anosognosie que cible Merleau-Ponty serait en d'autres termes le refus d'un sujet à accepter la perte d'une forme d'intégrité corporelle (thériomorphique) suite à l'ablation d'un membre, dans une vision liée à l'imaginaire symbolique issu de la philosophie de Gilbert Durand. La singularité de la notion d'anosognosie est à l'avant-plan de ce mémoire et sert de rhizome intégrant les principales interrogations de ce travail. En effet, l'anosognosie est ce qui lie cette étude esthétique qui met en relation l'imaginaire symbolique de Durand, l'étude métahistoire de Hayden White et la relation phénoménologique au corps, tous sous-tendus par l'anosognosie de Maurice Merleau-Ponty. C'est aussi grâce au lien fort entre le corps sensuel et l'imaginaire symbole qu'une voix énonce la place du corps sensible au sein de la transcendance historique par la notion de bassin sémantique de Gilbert Durand.

4.3 Le bassin sémantique

Gilbert Durand propose que la vie d'un archétype soit en corrélation au sens commun et comporte six étapes à son cycle de vie. Il avance la présence d'une homologie commune définissant l'ère historique et l'aire géographique d'un peuple, que l'on peut définir dans l'ordre et les termes suivants : 1) Le ruissellement, 2) Le

partage des eaux, 3) La confluence, 4) Au nom du fleuve, 5) L'aménagement des rives, 6) L'épuisement des deltas. Ces étapes représentent l'émergence et la cristallisation symbolique d'une interprétation de la réalité. Selon Xiberras, par la métaphore *potamologique* (du grec « potamos », qui signifie « le fleuve ») : « On peut parler d'un temps de remplissement et d'étalement d'un bassin sémantique comme les temps d'émergence et de maturation d'un courant qui couvre trois à quatre générations. [...] On obtient alors un temps de durée globale que Durand rapproche de ce que les économistes appellent le *trend*, ou la tendance séculaire, de 150 à 180 ans, soit de trois à quatre générations » (Xiberras, 2002, p. 98).

Le *ruissellement* est le moment où les idées se forment, l'amorce ou la flamme qui allumera les autres chandelles culturelles. Il s'agit en somme de l'événement qui marquera la culture (ibidem). Le *partage des eaux* est le moment où le ruissellement mène à une forme de légitimation des idées et se réunit sous la bannière des écoles et des courants, créant ensuite des phénomènes de frontières envers d'autres courants orientés différemment. En soi, c'est la phase des querelles idéologiques et des affrontements des régimes de l'imaginaire (ibidem). La *confluence* est la synthèse du *ruissellement* et du *partage des eaux*, la phase d'institutionnalisation des symboles par les figures d'autorités (ibidem). La phase *au nom du fleuve* représente l'histoire renforcée par la légende qui typifie le bassin sémantique (ibidem). Ensuite, l'*aménagement* des rives énonce la consolidation stylistique; c'est le moment des fondateurs et des théoriciens, qui exagèrent certains traits du courant (ibidem). Finalement, l'*épuisement des deltas* se forme lorsque le fleuve – ou plutôt la cristallisation symbolique – s'affaiblit et se subdivise en se laissant capter par des courants voisins. Le cycle se poursuit ainsi et ramène le tout à la phase du *ruissellement* (ibidem).

4.4 Le bassin sémantique et l'imaginaire symbolique : une condition historique

Il est à noter que selon notre interprétation, les thèses du bassin sémantique et de l'imaginaire symbolique au travers des structures anthropologiques de l'imaginaire (Durand) sont isomorphiques⁴⁴, c'est-à-dire qu'ils suivent la permutation symbolique subie par les symboles au cours de leur existence et se reflètent dans le temps. En quelque sorte, le caractère cyclique de ces deux propositions nous permet de faire des juxtapositions qui semblent providentielles, mais qui sont en réalité complémentaires afin d'en expliquer leurs résonances au sens historique.

Nous reprendrons ici l'explication du mythe du centre de Mircea Eliade afin d'ancrer épistémologiquement le lien entre le bassin sémantique et l'imaginaire symbolique dans une conception historique. Le mythe du centre est un concept qui découle des ouvrages de Mircea Eliade, selon qui une société émerge ou se forme à partir d'un acte, d'un événement ou d'un lieu réel ou mythique en lui assignant un caractère sacré. Dans le paysage culturel d'une société, ces derniers deviennent des archétypes et des justifications *in illo tempore* qui font référence à une époque mythique ou originelle. C'est donc à travers eux qu'une culture se crée une identité, à travers la présence et la répétition d'une esthétique unique et appropriable. Cette esthétique peut se manifester par la présence d'un lieu de culte caractéristique d'un pays ou d'un patrimoine permettant de recréer le Cosmos en étant projeté dans le temps mythique où la société fut créée. C'est donc par un rejet du Chaos primordial qu'a émergé le Cosmos. Ce dernier est la genèse d'une civilisation, comme c'était le cas au moment de la réception des dix commandements par Moïse, au sommet du mont Sinaï. Le mythe du centre d'Eliade est donc l'amorce où l'Être se dissocie du chaos primordial.

⁴⁴ En effet, l'épuisement des deltas est isomorphe aux schèmes schizomorphes entropiques (thériomorphe, nyctomorphe et catamorphe); le ruissellement est isomorphe aux schèmes schizomorphes néguentropiques (diaïrétique, spectaculaires et ascensionnels); le partage des eaux et la confluence sont isomorphiques aux schèmes mystiques; Au nom du fleuve et l'aménagement des rives sont isomorphiques aux schèmes synthétiques.

C'est à ce moment que les héros mythiques vainquent les monstres, où Prométhée donne le feu aux Hommes et où Moïse reçoit les dix commandements afin de sortir son peuple de l'ignorance et du chaos. C'est aussi à ce même moment que l'étape du *ruissellement* commence, que les idées se forment pendant l'événement qui déterminera une culture par les annales liées à la fondation de la société par l'entremise des schèmes héroïques de l'imaginaire symbolique. C'est donc à partir de cette étape que le Cosmos créé par l'Homme circonscrit les tenants d'une société. C'est ensuite à travers les étapes du *partage des eaux* et de la *confluence*, où survient l'apogée de l'institutionnalisation d'une société via le bassin sémantique, que s'imisce le parallèle entre les schèmes mystiques de l'imaginaire symbolique. C'est à ce moment, après avoir maîtrisé le feu donné par Prométhée, que nous valorisons les progrès technologiques à travers l'ère industrielle. Ensuite s'enchaînent les schèmes synthétiques de l'image, qui s'affirme par son isomorphie avec les étapes *au nom du fleuve* et *l'aménagement des rives*, qui se caractérisent par l'exagération des traits de ce courant. Par exemple, dans les années fastes de l'ère industrielle, Charlie Chaplin la critiqua dans son film *Modern times* en représentant les malaises des ouvriers de l'époque. La critique de Chaplin nous fait retomber dans les dédales synthétiques de l'imaginaire où l'Être se trouve devant le regard de Janus, oscillant entre la répétition des traditions ou l'accueil d'une ère nouvelle. Enfin, la dernière étape, *l'épuisement des deltas*, annonce l'étape où les héros fondateurs et leurs actions ne peuvent plus maintenir la séparation entre l'Ordre et le Chaos primordial. La société retombe donc à l'ère de la chute primordiale et l'Homme se cherche de nouveaux héros à la suite d'une bombe nucléaire. C'est à cette ère que l'Homme définit la nature des visages de la mort afin de le combattre à nouveau à travers les schèmes shizomorphiques entropiques. En quelque sorte, c'est l'apogée du cycle issu de la théorie des bassins sémantiques de Durand.

Selon Gilbert Durand, la question du mythe et de son application épistémologique s'énonce succinctement aux cinq concepts qu'il qualifie d'auxiliaires. La première se

nomme *période explosive* et cerne l'origine du mythe selon Abraham Moles (Durand, 1996, p. 167), où s'énonce l'*apex* du bassin sémantique et où l'on retrouve une réception généralisée du mythe. Ce dernier devient à la mode et se cristallise au travers des courants historiques où le mythe, dénué de toutes connotations religieuses, devient un sens commun rassurant où le tout explose à partir de la phase du ruissellement du bassin sémantique. Le deuxième concept est la *latence* du mythe (ibidem, p. 170). C'est le moment où une histoire moralisatrice ne trouve pas encore d'échos dans une voie conformiste (par exemple, la société chrétienne qui ne se la serait pas encore appropriée). Le *manifesté* est une phase du mythe qui accorde une grande importance à la dénomination et qui entre dans une ère historique. Les troisième et quatrième concepts auxiliaires du mythicien de Gilbert Durand (ibidem, p. 179) sont aussi inspirés d'Abraham Moles : il s'agit de la *distance du réel* et de la *force problématique*. La *distance du réel* représente la contemporanéité du mythe; elle se définit par la capacité d'une société à concrétiser le mythe, par exemple la possibilité des hommes à s'envoler comme Icare, ou à réaliser les récits fantastiques de voyage sur la lune des XVII^e ou XVIII^e siècles (ibidem, p. 181). En somme, la question de la distance du réel entretient une relation avec l'accessibilité du mythe. Le cinquième et dernier concept est ce que l'on appelle la *force problématique*, à savoir la capacité d'une entité imaginaire à inciter et à diriger la recherche scientifique et technique.

Ces concepts, qui se rattachent au leitmotiv du bassin sémantique, sont sous-tendus par ce que Durand appelle les *topiques* socioculturelles. Ces derniers sont les sillons qui orientent les discours et les mentalités d'une époque. Ils permettent d'unifier de façon plus exhaustive en une figure complexe les multiples éléments d'un système lié à l'imaginaire symbolique. En inférant au titre d'un recueil d'ouvrage portant sur l'œuvre de Gilbert Durand, on pourrait y référer la notion allégorique de galaxie de l'imaginaire.

CHAPITRE V

APPLICATIONS ET OBSERVATIONS PRATIQUES

5.1 Observations et usages de la méthode issue de l'imaginaire symbolique

Au cours des dernières pages, j'ai tenté de dresser un portrait d'une certaine forme de chronologie symbolico-historique qui se juxtapose autant à la théorie du bassin sémantique qu'à l'imaginaire symbolique de Gilbert Durand. Cette mise en abîme est réalisée à des fins explicatives pour mieux illustrer l'apport épistémologique de notre méthode issue de Gilbert Durand et intrinsèquement liée à une démarche fondamentalement qualitative.

C'est donc en retraçant des clichés symbolisant des périodes historiques que nous pouvons relever ces adéquations de l'historicité définie par le parallèle *potamologique* issu du bassin sémantique de Durand. Par exemple, le paysage symbolique d'une ère peut commencer par le rappel à un événement primordial perdu dans *l'illo tempore* de la constitution d'une société, comme le cadeau du feu de la connaissance aux Hommes par le titan Prométhée. Nous pouvons ensuite faire l'éloge de la révolution industrielle à travers le fordisme et les chaînes de productions (1908), au même titre que nous avons su maîtriser le feu et les connaissances. S'ajoute à cela l'ère de la critique, avec des producteurs de messages tels que Charlie Chaplin, lorsqu'il critique cette révolution industrielle décadente menant à l'aliénation de l'Être à travers son film *Modern Times* (1936). Enfin, nous avons la peur de l'ère atomique et des dangers afférents au développement et aux recherches de l'ère industrielle, par des attaques cubaines à la suite de la crise à la baie des Cochons (1962). En somme, nous pouvons suivre la maturation symbolique du feu à travers les générations.

En effet, ces clichés symboliques narrant les étapes du bassin sémantique servent à esquisser la logique et l'angle d'application de la méthode qualitative largement héritée des travaux des structures anthropologiques de l'imaginaire de Gilbert Durand, lesquels s'appuient sur les récits pathologiques du patient Schneider rapportés et analysés par Maurice Merleau-Ponty.

Cette observation est possible en faisant une simple corrélation entre les schèmes discursifs des structures anthropologiques de l'imaginaire et les termes du carré sémiotique dont le squelette provient de l'ouvrage de Jacques Pierre. Ces propositions se juxtaposent de la façon suivante : le schème schizomorphe entropique (thériomorphe/ catamorphe/ nyctomorphe), le schème schizomorphe néguentropique (diarétique/ ascensionnel/ spectaculaire), le schème mystique (inversion/ intimisation), et le schème synthétique (répétition/ changement). C'est donc à des fins explicatives que, de mon propre chef, j'ai d'abord accompagné mes propos d'exemples, par le biais du bassin sémantique suivant : le mythe de Prométhée, le film *Modern times* de Charlie Chaplin, la bombe atomique, et l'ère industrielle. Ces concepts fondamentaux servent de trame à un récit, qui s'ordonne au travers des quatre phases ou schèmes sous-tendant une étude viscéralement structuraliste. Le titre de l'ouvrage principal de notre auteur Gilbert Durand, les *Structures anthropologiques de l'imaginaire*, devrait aussi être un indice fort criant.

5.1.1 Prométhée (Le feu de la connaissance)

La révolte de Prométhée est un archétype mythique de la liberté d'esprit (Durand, 1969, p. 179). Osant défier les dieux, il apporta le feu de la connaissance aux Hommes. Ainsi, à travers les symboles spectaculaires qui s'opposent aux symboles nyctomorphes desquels s'extirpe l'ignorance, Prométhée permet ce clivage où les Hommes triomphent du Chaos par le feu de la connaissance. Conséquemment, le feu que Prométhée remet aux Hommes fait partie des symboles schizomorphes néguentropiques.

5.1.2 Fordisme (L'ère de l'industrialisation ou la maîtrise du feu)

L'ère industrielle, dont les débuts se situent au XIX^e siècle, est l'aspect formel d'une époque où la connaissance apporterait l'innovation et l'abondance des biens de consommation. Telle une corne d'abondance, l'Ère industrielle tend vers ce schéma où les habitants auraient tous leurs besoins comblés par la production de masse. En ce sens, l'industrialisation se juxtapose au régime mystique de Gilbert Durand afin de créer cette euphémisation de l'environnement et de prendre le contrôle des figures du mal et de la mort.

5.1.3 Modern Times (Charlie Chaplin)

Modern Times est un film de Charlie Chaplin présenté en 1936, qui relate les difficultés à survivre à l'ère moderne industrialisée. Dans ce film, Chaplin incarne un ouvrier d'une usine de production qui tente de survivre la « Grande Dépression ». Après plusieurs mésaventures avec les machines, son personnage tombe en psychose et dérègle l'usine. Ce film est associé au régime synthétique de Gilbert Durand par sa teneur critique du jardin d'Éden, véhiculé par l'industrialisation. En somme, le régime synthétique souligne le questionnement portant sur l'euphémisation des figures du mal et de la mort. Plus littéralement, cela infère que l'on questionne si l'on a bien choisi les armes avec lesquelles l'on terrasse les visages de la mort. En un sens, *Modern Times* de Charlie Chaplin nous propose le feu comme étant un héros aliénant plutôt qu'une salvation.

5.1.4 Hiroshima (la bombe atomique)

Les bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki, en 1945, sont le résultat du développement de la bombe atomique qui a débuté en 1942, sous le nom de code « projet Manhattan ». Le pouvoir destructeur de la bombe atomique montre le plein pouvoir du cadeau de Prométhée — la connaissance — aux Hommes. En un sens,

la boucle de l'imaginaire symbolique se poursuit à travers la bombe atomique comme la présence destructrice du gouffre circonscrit par le régime schizomorphique de type entropique. Le cycle retourne donc à la case départ où les Hommes cherchent leurs héros devant les visages de la mort.

5.1.5 Repères

Ces exemples de mon cru, que j'utilise à des fins illustratives, appliquent l'idée de l'historisation d'un symbole au travers des communications et montrent comment les propositions du symbole de Gilbert Durand s'intercalent dans le bassin sémantique, par mon interprétation et mon intuition. En effet, cette rhétorique symbolique s'énonce à travers le symbole du feu tant dans son évocation sexuelle que purificatrice et unificatrice, en termes de topique socioculturel. Le feu, chez Durand – qui cite son maître Bachelard – décrit la brûlure du feu comme purificatrice, car elle rompt avec la tiédeur charnelle comme avec la pénombre de la confusion mentale. Parallèlement, le feu sexuel se définit par le rythme, le geste de frottement et le sacrifice menant au renouveau. (Durand, 1984, p. 385).

PARTIE III

ANALYSES ET CONCLUSIONS

**La figure épique du Khmer Rouge: les deux faces
d'un même denier...**

CHAPITRE VI

UNE RÉFLEXION SUR LA COSMOGONIE DE L'IMAGINAIRE DU KHMER ROUGE

6.1 Une mise en abîme des Khmers rouges

À ce sujet, selon l'article de Ben Kiernan⁴⁵, les Khmers rouges auraient exterminé les quelque 10 000 Vietnamiens qui restaient sur le territoire cambodgien. Afin de justifier le génocide, il était courant chez les Khmers rouges de citer des phrases propagandistes telles que « Tirer l'herbe et déterrer les racines », car les victimes étaient vues comme une nécessité à la « fertilisation » de la nouvelle nation. On rappelait ainsi les souhaits agraires du völkish de l'Allemagne nazie en esthétisant d'une manière anesthésique une collectivité exclusive. On peut ici faire un parallèle avec la notion d'hétéronomie de Cornelius Castoriadis⁴⁶. En ce sens, la définition de l'altérité est transcendante au sein d'une société définie par divers symboles émergents d'une forme d'épiphanie : Divine, ancestrale, la préséance de loi ou d'idéologie. La contestation d'une hétéronomie sous une forme ou une autre serait vue comme un acte hérétique et deviendrait un exemple d'anosognosie; l'hérésie face à l'hétéronomie ampute le corps social et laisse les individus se faire engloutir par la pathologie. Cette pathologie — l'anosognosie — persistera jusqu'à sa résorption au sein de l'imaginaire symbolique à travers l'*einführung*, caractérisé par le régime nocturne de Durand où le mal a été euphémisé.

Ce rapport à l'imaginaire peut s'établir à travers l'étude de la mouvance symbolique où les actes et les actions trouvent leurs sens dans leur familiarité. L'ethnologue

⁴⁵ KIERNAN, Ben, External and Indigenous Sources of Khmer Rouge Ideology, The third indochina war, Routledge, 226 pages, P.189

⁴⁶ Selon Castoriadis il existe un paradigme invisible qui s'énonce par une quête au complément de l'ordre social. Le symbole est donc une élaboration qui émerge des ruines de jadis et s'édifie avec les édifices symboliques précédents (Castoriadis, 1975: P.181)

François Bizot releva que le rituel de dénonciation des torts des Khmers rouges ressemblait en tout points, tant dans son déroulement que dans l'emplacement des participants (Bizot, 2000, p. 178), à une tradition propre à l'enseignement des moines bouddhistes que le régime de Pol Pot tentait d'éradiquer, de même qu'il tentait d'éliminer toutes les minorités ethniques (les Chams, les Vietnamiens ou les Chinois) qui était vues comme des ennemis à l'hétéronomie des Khmers rouges.

Ben Kiernan dressa un portrait substantiel des Khmers rouges de l'époque du génocide. D'après son article *External and indigenous sources of Khmer Rouge ideology*, certaines facettes du régime communiste de Pol Pot menaient à l'expansionnisme territorial, aux discriminations raciales, à l'idéalisation de la classe paysanne, à la répression du commerce en faveur de l'autarcie, à la communauté et au démantèlement de la famille nucléaire. Selon Kiernan, ces mentalités n'étaient pas particulièrement récentes. L'expansionnisme territorial s'explique par la transcendance de la nouvelle ère angkorienne prônée par Pol Pot, qui était déterminé à reprendre les territoires perdus aux mains des Thaïlandais, des Vietnamiens et des Laotiens pendant les derniers siècles. Quant aux idéologies latentes de racisme et de xénophobie, notons le massacre ordonné par le roi khmer de tous les Cambodgiens d'origine vietnamienne, rapporté en 1751 par un missionnaire français (Kiernan, 2006, p. 184). Mais la figure du Khmer rouge agit aussi comme symbole d'intimidation et de patriotisme, voire de force guerrière dans certains contextes, notamment dans le conflit armé entre le Cambodge et la Thaïlande au sujet du temple Prasat Preah Vihear. Ce conflit frontalier a pris naissance en raison du programme « World Heritage » de l'UNESCO, dont l'objectif était de cataloguer, de nommer et de conserver les biens culturels ou naturels considérés comme étant des biens communs à l'héritage de l'humanité.

En effet, depuis que le Cambodge, appuyé de la Thaïlande, a soumis la candidature du temple au programme « World Heritage » en 2008, les hostilités entre les deux pays ont mené à des manœuvres d'intimidation militaire à leur frontière, où se situe

le temple. L'appui thaïlandais à la soumission de Prasat Preah Vihear⁴⁷ par le Cambodge au programme de l'UNESCO fut grandement critiqué par l'opposition thaïlandaise et sera suivi de diverses manifestations populaires, dont certaines ont même été menées au Québec, par une vingtaine de Thaïlandais, à l'occasion de la rencontre annuelle de l'UNESCO qui s'est déroulée au Canada le 2 juillet 2008. Toutes ces manifestations avaient pour but de critiquer la décision de Noppadon Pattama, ministre thaïlandais des Affaires étrangères, d'appuyer le projet cambodgien auprès de l'UNESCO. M. Pattama quittera son poste le 10 juillet 2008. Pour la plupart des Thaïlandais, la perte des temples angkoriens et de Siem Riep aux mains des coloniaux français – alors qu'ils avaient été gagnés des Cambodgiens lors de sanglants combats au XVIII^e siècle – blessa profondément la fierté nationale thaïlandaise. C'est cette fierté qui a fait craindre aux Thaïlandais que l'acceptation de Prasat Preah Vihear au programme « World Heritage » n'influence les conflits entourant la délimitation territoriale du temple, depuis la colonisation française au XVIV^e siècle. C'est en 1904 que les Siam (ancienne appellation thaïlandaise) et les coloniaux français déterminèrent une démarcation territoriale au terme de négociations. Ils ont convenu que la frontière suivrait la ligne des crêtes des monts Dânggrêk, plaçant ainsi le temple Prasat Preah Vihear du côté thaïlandais. Toutefois, après un travail de terrain en 1907, les fonctionnaires français remirent une carte aux autorités siamoises mettant le convoité temple du côté cambodgien. Malgré cette différence, les Siam utilisèrent officiellement la version française; plusieurs ont vu en ce geste leur acquiescement du fait que le temple est la propriété des autorités cambodgienne. Cette situation alimente énormément l'animosité que les nationalistes cambodgiens entretiennent envers les Thaïlandais⁴⁸. À l'échelle internationale, la question a été réglée en 1962 lors d'un tribunal qui s'est déroulé à Haye par une décision avantageant le Cambodge.

⁴⁷ Prasat Preah Vihear est un temple hindou construit durant l'époque du déclin de l'empire khmère par Jayavarman VIII (1243-1295).

⁴⁸ http://en.wikipedia.org/wiki/Preah_Vihear_Temple

C'est donc suite à des protestations à la mise en nomination du temple Prasat Preah Vihear par le Cambodge que des manifestants thaïlandais se massèrent à la frontière adjacente. Suite à plusieurs tentatives pour calmer les ardeurs des manifestants, on eut recours aux forces militaires, ce qui entraîna le déploiement d'unités armées tant cambodgiennes que thaïlandaises. En 2011, le conflit (qui dure depuis bientôt trois ans) aura fait quelques morts et plusieurs blessés tant chez le personnel militaire que chez les civils.

6.1.1 Les relations des Cambodgiens envers la Thaïlande.

Le glorieux passé des temples d'Angkor, symbole de fierté nationale qui figure sur le drapeau du Cambodge, fut aussi l'inspiration de Saloth Sar (mieux connu sous son nom de guerre, Pol Pot). Ce dernier, grandement influencé par l'idéologie marxiste, trouva en l'imaginaire des temples l'inspiration à la révolution. En effet, dans un discours de 1979, Pol Pot compara la libération de Phnom Penh des mains des bourgeois au caractère grandiose d'Angkor Wat. Il lança que sans les esclaves, les imposants temples d'Angkor n'auraient jamais existé et que si leurs ancêtres avaient pu accomplir cet exploit, rien n'était désormais impossible au peuple khmer. Il renforçait ainsi l'idée que les classes exploitées, les *neak dââm*⁴⁹, devaient se réapproprier leurs dus volés par les bourgeois et la monarchie, les *neak thmêy*.

Les *neak thmêy* (nouveau peuple) étaient les citoyens de Phnom Penh et des autres secteurs urbains du Cambodge. Malgré une certaine revendication à l'égalité des classes, thématique découlant des écrits marxistes, le régime khmer rouge favorisait grandement les *neak dââm*. En effet, ces derniers occupaient souvent des postes de chefs de secteurs et jouissaient d'une opulence. Contrairement aux *neak dââm*, les *neak thmêy* étaient généralement ceux qui labouraient les champs et qui souffraient de malnutrition chronique. Les *neak dââm*, par leur manque d'éducation, étaient plus

⁴⁹ Kiernan, Ben, 2006, P.186

appréciés par le régime de Pol Pot. Selon l'idéologie des Khmers rouges, les paysans peu instruits n'avaient pas été infectés par l'influence capitaliste et occidentale et, conséquemment, risquaient moins d'être touchés par les purges. Leur but était de revenir à l'époque charnière de l'empire khmer, soit l'époque Ankorienne du XII^e siècle. Au-delà de l'idéalisation de la population paysanne, de la répression du commerce et des voies de fait sur les liens familiaux, Ben Kiernan dénote un retour à un passé glorieux et idéalisé. En effet, de 1977 à 1978⁵⁰, le Kampuchéa démocratique de Pol Pot lança une attaque simultanée sur les pays voisins soit : le Vietnam, la Thaïlande et le Laos. Son but : redéfinir les frontières afin de récupérer les terres qui appartenaient au Cambodge à l'ère angkorienne. Ces ambitions nostalgiques de Pol Pot comptaient sur le racisme traditionnel qu'entretenait le peuple cambodgien envers les Thaïlandais et les Vietnamiens.

Un guide que j'ai rencontré à Siem Riep, aux temples d'Angkor, m'a expliqué qu'il y a eu une époque où l'empire cambodgien était très puissant en Asie du Sud-Est (802-1431). Il possédait ce qui est devenu aujourd'hui les territoires du Laos, de la Thaïlande, du Vietnam, du Myanmar et de la Malaisie. C'est à travers les bas-reliefs du temple d'Angkor Wat que nous pouvons déceler la genèse de la relation entre les Cambodgiens et les Thaïlandais. Ces derniers étaient à l'origine des vassaux de l'empire khmer et furent les premiers à être déployés pendant les affrontements contre le Champa. Une murale du temple d'Angkor dépeint d'ailleurs les Siam comme les premiers à affronter les guerriers du Champa. Cette murale peut toutefois être interprétée de deux façons : soit que les Thaïlandais ont été les premiers à être envoyés au combat par le souverain cambodgien afin d'éviter la mort de soldats cambodgiens, soit que les ancêtres thaïlandais ont mené les Cambodgiens à la victoire. Cette interprétation est la plus populaire chez les Thaïlandais, il va sans dire. Cela dit, ces pays voisins n'en sont pas à leurs premières disputes territoriales au travers d'un sentiment de légitimation mué par un sentiment nationaliste.

⁵⁰ ibidem, P.183

6.1.2 Le *neak-tà* en tant qu'allégorie au Khmer rouge

D'une certaine façon, les Khmers rouges semblent s'intégrer aux légendes du *neak-tà*. Dans le folklore cambodgien, le *neak-tà* est une entité mythologique dotée de capacités surnaturelles, qui peut être bénéfique ou maléfique au gré de son humeur et que l'on apaise par diverses offrandes. Le sang semble être son leitmotiv et tant que le Khmer rouge s'abreuve du sang des Thaïlandais, il défendra le Cambodge de ses envahisseurs. Sa présence dans le paysage nationaliste cambodgien est autant un archétype de mort que de protection.

L'inefficacité du procès des Khmers rouges transcende les tergiversations légales et la demande de réparation du peuple cambodgien. Il est à mon avis l'hubris du tribunal et sa vocation à détruire un symbole profondément enraciné dans l'imaginaire d'un pays où l'oblitération du démon inclut une ignorance de la culture locale. Je vois l'intérêt du *neak-tà* comme l'éléphant blanc qui est la clé de l'élaboration de la figure du Khmer rouge et de son ontologie au travers de l'imaginaire d'un pays. Selon les récits rapportés par Alain Forest, les *neak-tà* sont des génies protecteurs dont deux semblent arborer plusieurs ressemblances sémantique et contextuelle avec la figure du Khmer rouge. Le culte de ses génies protecteurs se matérialise par le lieu de culte et la circonscription géographique du pouvoir du *neak-tà*, sa représentation sculpturale, son incarnation par l'intermédiaire d'un médium humain et ses offrandes et rites associés. Le culte des *neak-tà* semble outrepasser le cadre du présent mémoire de maîtrise; il trouve toutefois résonance dans l'édification d'une figure témoignant une forme d'idolâtrie païenne au Cambodge. Michael Fortin, un collègue, a également noté que des statuettes érigées à l'image de soldats khmers rouges ont été retrouvées dans plusieurs enceintes informelles, comme des caveaux destinés à un culte. Aujourd'hui, plusieurs de ces statuettes ont été délibérément endommagées. Dans le culte cambodgien, de tels actes sont blasphématoires et renient le *neak-tà*.

6.1.3 Le *Neak-Tà* : *Kraham Kâ* (le génie protecteur : Cou rouge)

Selon la croyance locale, le *neak-tà* est un génie qui dispose d'une grande influence sur les gens du pays : il les aide et les protège afin que tous soient heureux. Il les aide aussi à faire justice. Le mythe raconte que le génie a châtié un homme qui, en laissant échapper un juron après avoir brisé une feuille de palmier pendant la récolte de jus de palmier, manqua ainsi de respect en sa présence. En guise de représailles, le *neak-tà* poussa violemment l'homme de l'arbre et le fit chuter sur le sol. Comme l'homme n'obéit pas à son avertissement, le *neak-tà* alla jusqu'à l'enchaîner à un pieu de son abri, mais le relâcha sous les supplications de la famille de l'homme. Depuis cette histoire, les gens du pays eurent totalement foi en ce *neak-tà*, sans s'en détourner et sans inconstances : tous le priaient (Foret, pp. 188-192). Il est intéressant de noter que le *neak-tà* est aujourd'hui appelé *Kraham Ka*, que l'on peut traduire simplement par « le génie au cou rouge ». Cette image rappelle le foulard cambodgien rouge — le *krama* — que le régime communiste de Pol Pot portait au cou. La matérialisation de l'Être, sculpturale ou incarnée, s'énonce par un personnage assis les jambes croisées et voilé d'un *krama*.

6.1.4 Le *Neak-Tà* : *Ta Thang* (le génie protecteur : grand-père Thang)

Le *neak-tà Ta Thang* est définitivement un symbole du culte guerrier. On peut le voir au sommet du mont Dangrek, sur lequel se trouve le fameux temple Prasat Preah Vihear. Des policiers auraient décidé de lui fabriquer un monument de culte après une victoire des soldats cambodgiens sur les soldats thaïs. On raconte que le *neak-tà* est doté de pouvoirs magiques très efficaces et qu'il peut aider pendant les conflits armés. Selon la superstition, il aurait permis de protéger le poste frontalier *O Smach* contre les tirs de mortiers des Khmers Serei (faction opposant le régime du prince Sihanouk) en 1964. Cette même année, il aurait aussi protégé les femmes des soldats de la police royale que ces mêmes Khmers Serei ont attaquées, à 300 mètres du poste. Le 30 décembre 1965, un groupe de 300 Khmers Serei et de

Thaïs encerclera à nouveau le poste frontalier *O Smach*, que seulement 35 policiers gardaient. Au terme de l'affrontement, la rumeur veut que seulement 2 policiers aient été tués alors que le camp adverse compterait 50 décès. C'est le 3 janvier 1966, à la suite d'un combat au cours duquel aucun policier n'a été blessé qu'on décida d'ériger un monument de culte. Le *neak-tà* est représenté par une pierre, deux morceaux de bois déposés à proximité sont des fusils, et cinq autres pierres représentent des obus. (Foret, 2000, p. 216)

À travers le lieu de culte et les récits oraux, l'avènement d'un *neak-tà* typifie une situation avantageuse et bénéfique. Il propose aussi une façon de faire afin de s'éviter les malheurs et les courroux surnaturels. Fondamentalement, le *neak-tà* est une figure issue de la superstition du pays. Dans le cadre de ce mémoire, il est vu comme une isotopie symbolique au sens durandien, sous-tendant cette démarche de compréhension de la figure du Khmer rouge au travers de Kaing Guek Eav. C'est par l'invocation d'une figure que l'on tente d'implorer ses grâces. Le fait que les soldats cambodgiens portent au cou le foulard à carreaux rouges et blancs – symbole des Khmers rouges – afin d'intimider l'armée thaïlandaise dans le cadre du conflit lié au Prasat Preah Vihear en est un exemple. Ils en appellent ainsi à l'image de cruauté projetée par le régime de Pol Pot.

6.2 Rapport à l'imaginaire

La notion de tribunal et d'incrimination semble être la seule solution logique à l'aboutissement de la saga des Khmers rouges. Mais ce rapport manichéen à une problématique sociale exprime une correspondance à un déroulement historique qui semble déjà préétabli, non pas dans l'absolu, mais qui doit se conformer à une structure de l'imaginaire du moment ou dominant. Il normaliserait donc l'élaboration des mesures à prendre dans une situation donnée. En dépit de l'opinion de certains et de ce que pourraient laisser croire les instances des CETC, la figure du Khmer rouge semble plutôt multidimensionnelle et ne peut se réduire à une simple inférence

du mal et de l'impunité. À mon avis, elle est vivante et se renouvelle, tout en préservant sa qualité schizomorphique découlant du *spaltung* inhérent à sa condition symbolique. En somme, la figure du Khmer rouge apparaît à la fois comme un héros et un ennemi, tant entropique que néguentropique, symbolisant aussi bien la chute catamorphique par les CETC que le héros diairétique par les soldats cambodgiens face aux Thaïs.

CHAPITRE VII

TÉMOIGNAGES ET PROCÈS

Cette étude de cas découlera de témoignages sur le superviseur de camps d'internement Kaing Guek Eav, mieux connu sous son pseudonyme de guerre « camarade Duch ». Les deux témoignages sont ceux de deux survivants venant de cultures totalement opposées : le peintre cambodgien Vann Nath et l'ethnologue français François Bizot. La chronologie contextuelle des récits de François Bizot et Vann Nath se situe entre 1971 et 1979, dans leurs ouvrages respectifs (*Le portail* et *A cambodian prison portrait*) ainsi que dans leurs témoignages au procès de Duch, qui a pris fin le 31 mars 2009 devant les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (CETC).

Les histoires et souvenirs qu'ils ont relatés dans leurs livres ainsi que la transcription de leurs témoignages devant la cour concernent leurs interactions avec Duch (Bizot au camp M-13, Nath à la prison S-21) et serviront à reconstruire le personnage de Duch selon la taxinomie durandienne. Le présent essai se veut une incursion dans l'imaginaire et la réappropriation d'un événement marquant qui nous lie à l'élaboration d'archétypes ou de symboles, dont le but est de donner un sens à une histoire, qu'elle soit fictive, réelle ou à l'intersection liminale de ces deux possibilités sémantiques.

7.1 Kaing Guek Eav, alias Duch

En 1965, Kaing Guek Eav était professeur de mathématiques. Les autorités compétentes désignées par le roi Sihanouk l'arrêtèrent en 1968, en raison de ses fréquentations communistes. Il fut toutefois relâché en 1970, après la chute du règne du roi Sihanouk. Entre 1971 et 1975, Kaing Guek Eav a été responsable du camp M-

13, que l'on utilisait avant la prison S-21. À la chute du régime communiste et à la prise du Cambodge par l'armée vietnamienne, à la fin des années 1970, Kaing Guek Eav disparut sans laisser de trace, jusqu'à ce que Nic Dunlop, photojournaliste irlandais basé à Bangkok (dans la province de Samlaut, au Cambodge), le retrouve en 1999. Fait intrigant, Kaing Guek Eav s'était converti au christianisme à la suite du meurtre de son épouse, en 1995; au moment de son arrestation, il travaillait pour *World Vision*, un organisme humanitaire chrétien. Le personnage de Kaing Guek Eav sera reconstruit à travers deux témoignages bien différents : celui de l'ethnologue François Bizot, le seul étranger à avoir été épargné par Duch, le peintre Vann Nath, un des rares survivants de la prison S -21.

7.2 François Bizot, l'ethnologue

L'ethnologue français François Bizot est le seul occidental à avoir survécu à un emprisonnement par les Khmers rouges. En octobre 1971, Bizot et deux de ses collègues cambodgiens ont été capturés par les Khmers rouges alors qu'ils faisaient des recherches de terrain sur la religion bouddhiste, et accusés d'être des espions de la CIA. Enchaîné, il a passé 3 mois dans les maquis, au camp M-13 supervisé par Kaing. S'il a réussi à survivre à sa capture par les révolutionnaires, c'est grâce à Kaing qui a cru en son innocence et qui a convaincu les cadres khmers rouges de le libérer, ses verbatims et rapports clamant son innocence à l'appui. Bizot raconte ces événements dans son livre *Le portail*.

7.3 Vann Nath, le peintre

Vann Nath est un des rares survivants de la prison S -21. À son emprisonnement en 1977, on l'a battu, torturé et affamé. Il a néanmoins pu survivre grâce à ses talents artistiques. En effet, sa nouvelle raison d'être de sa « liberté » était fort simple : on lui avait confié le mandat de peindre des portraits de Pol Pot et de travailler en collaboration avec les sculpteurs pour survivre. C'est dans son livre *A Cambodian*

prison portrait : One year in the Khmer rouge's S-21 qu'il témoigne de ce qu'il a vu et entendu entre 1977 et 1979 à l'intérieur de l'enceinte gérée par le camarade Duch. Aujourd'hui, il raconte les événements qu'il a illustrés dans ses peintures, qui sont maintenant exposées sur les murs de la prison S -21, ancienne école primaire avant la montée du communiste, transformée aujourd'hui en musée du génocide cambodgien.

7.4 Les retrouvailles

C'est en 2009, plus d'un quart de siècle après les événements, que Kaing Guek Eav retrouve ces gens qu'il a épargnés. Le contexte est toutefois bien différent : c'est devant les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens qu'il revoit François Bizot et Vann Nath. Les rôles sont désormais inversés; le régime est défait, le temps a passé et plusieurs figures sont mortes depuis (dont Ta Mok, Son Sen et Pol Pot). Les témoignages devant le tribunal permettront de déterrer, de recomposer et de restituer de plus fidèlement possible l'histoire de Kaing au moment où il était le camarade Duch.

Dans les témoignages, Duch apparaît comme un être fondamentalement humain. Néanmoins, la relation qu'il entretenait avec Bizot diffère grandement d'avec Nath. En fait, l'ethnologue alla même jusqu'à qualifier d'amicaux les liens qu'il a développés avec Duch au gré des conversations quotidiennes, parfois familières. Quant à Nath, sa relation avec Duch reposait sur la crainte du lendemain, sa survie dépendant de la satisfaction du superviseur vis-à-vis de son travail de peintre. Néanmoins, s'il y a une certitude, c'est que ce sont leurs interactions avec le personnage de Kaing Guek Eav leur ont permis de survivre aux Khmers rouges.

Certes, l'événement marquant qui gravite autour des relations dyadiques entre les personnages est leur rencontre de Duch, qui leur a symboliquement accordé leur liberté pendant leur captivité. Quelques semaines après avoir été déshabillé, torturé

et affamé, Vann Nath s'est vu offrir des vêtements noirs et un foulard cambodgien rouge, signes de son « humanisation » et de sa place au sein du régime communiste aux yeux de l'Angkar. Alors qu'on lui avait rappelé à plusieurs reprises qu'il n'avait aucun droit, pendant sa vie de prisonnier, on lui offrit cette fois-ci un rôle à jouer dans la médiation et la propagation de l'image de la « glorieuse » révolution des Khmers rouges, grâce à ses talents de peintre. Voici un passage marquant tiré de son livre *A cambodian prison portrait* :

« During my life I had already come through three regimes: Sangkum Reastr Niyum of Sihanouk, the Khmer republic of Lon Nol, and now the khmer rouge's "Democratic Kampuchea". How many more regimes would I have to live through? Oh, Khmers! Our race will surely disappear if we had two or three regimes of this type [...] But now they put citizens from the very low classes in charge, as if they were very high politicians. [...] The blazing revolution with greatest leap, most glorious and most wonderful. [...] They would not be satisfied until they could turn the entire country as quiet as a forest. » (Nath, 1998, p. 60).

Cet extrait laisse paraître un certain attachement intime à l'événement, une subordination au pouvoir établi sans qu'elle l'empêche de juger les fondements des régimes. Vann Nath ne cherche pas à se différencier en tant qu'être humain sous forme de liminalité, il n'essaye pas de mettre en valeur les réalités qu'il a connues sous chaque régime. L'ordre étant pour lui le symbole d'un peuple, il critique les Khmers rouges sur leur incompetence à maintenir un ordre sain.

Le salut de François Bizot a pris la forme d'une baignade. À son arrivée au camp M-13, alors sous la supervision de Duch, on lui permit de se baigner dans le lac. Cette permission, qui est ensuite devenue un droit acquis, était un privilège pour un prisonnier. Elle lui permit de se bâtir une certaine réalité parallèle, une sorte de bulle fantasmagorique. Il était isolé des autres prisonniers, mais jouissait d'une certaine forme de liberté. Il s'est permis, à plusieurs reprises, de manifester son mécontentement à Duch, comportement que d'autres prisonniers auraient qualifié de caprice étant donné la situation. Même Bizot, avec le recul, qualifie ces dérogations d'actes fous et de désinvolture suicidaire. (Bizot, 2002, p. 123)

« La seule consigne que les gardes avaient reçu, c'était de m'interdire d'entrer dans la partie centrale, celle qui regroupait les quatre baraques, dont trois contenaient la cinquantaine de détenus. J'y jetais un coup d'œil en allant à la rivière, mais ne m'en approchais jamais. Par-dessus tout, il m'était interdit de communiquer avec mes deux compagnons. [...] (En principe), je ne parlais qu'avec Duch, les poules et moi-même. » (ibidem, p. 134)

En quelque sorte, Bizot jouissait d'un droit de parole et d'une autonomie de pensée, et avait même tissé une relation que l'on pourrait définir « d'égale » avec Duch. Au moment de l'officialisation de sa liberté, possible grâce aux efforts de Duch, Bizot offrit un banquet aux autres prisonniers. À quelques reprises, Duch lui reprocha ses « caprices humanitaires » : « l'obstination t'aveugle et tu ne penses qu'à toi. N'oublie pas que nous sommes en guerre » (ibidem, p. 148). Comme Vann Nath, François Bizot critiqua le régime communiste, mais contrairement au peintre, il jouissait d'une liberté d'expression. En effet, il se permit le jour de Noël de remettre en question les idéaux de Duch face aux visées de la révolution. Duch disait que « la révolution ne souhaite [...] rien de plus qu'un bonheur simple : celui du paysan qui se nourrit du fruit de son travail, sans avoir besoin des produits occidentaux [...]. Nous pouvons nous débrouiller seuls et nous organiser nous-mêmes pour apporter à notre pays bien-aimé un bonheur radieux » (ibidem, p. 181). Ce à quoi Bizot rétorqua :

« Vous êtes armés par les Soviétiques, vos discours sont fabriqués à Pékin, vos chants et votre musique – qu'accompagnent désormais le tambourin, le violon et l'accordéon – n'ont rien de khmer! Est-ce cela que tu appelles "l'intégrité nationale" et la "souveraineté" du peuple? Je ne vois rien qui ressemble au Cambodge traditionnel dans vos projets de société. Tout me paraît importé de l'étranger. » (ibidem p. 181)

Bref, la représentation de ce Duch que Vann Nath et François Bizot ont unanimement qualifié d'être intelligent, méthodique, travaillant et très respecté de ses pairs peut se résumer en une phrase tirée du livre *Le portail* de Bizot : « [...] je n'avais pas devant moi un monstre abyssal, mais un être humain [...] (dans) le rouage d'une vaste horlogerie qui le dépassait. » (ibidem, p. 185) La notion de faire

partie d'un *rouage* ou le sentiment d'*ordre cosmique* qui dépassant la raison, comme l'énonce Vann Nath lorsqu'il parle des Khmers rouges, s'inscrivent dans la classification du régime nocturne de Gilbert Durand. En effet, ce dernier fonctionnant par la logique d'einfühlung pointe à l'euphémisation d'une réalité devant les visages du temps et de la mort qui s'inscrit à travers l'imaginaire anthropologique. En aucun moment les témoignages de Nath ou de Bizot n'ont laissé paraître une certaine forme de distanciation de Duch vis-à-vis des événements, ou encore de comportement inhumains chez lui. Pour eux, Kaing Guek Eav faisait partie d'une machine, il était un rouage; sans être une force motrice.

7.5 Témoignages

Pendant l'interrogatoire de Kaing Guek Eav, à son procès, deux lieux dont il était le superviseur ont été mentionnés : le camp de détention M-13 et la prison S-21 (qualifié par Kaing Guek Eav de « bureau de sécurité »). Afin d'être en mesure de mieux juger et comprendre les faits qui lui sont reprochés, on a reconstitué les faits et gestes qui se sont déroulés à ces endroits sous son autorité, au travers de divers témoignages et des souvenirs de l'accusé. Ce qui nous intéresse ici est de déceler les indices menant à la préséance des questions qui souscrivent à un topisme durandien, sous-tendu par les structures anthropologiques de l'imaginaire durant le procès.

7.5.1 François Bizot et le camps M-13⁵¹

C'est au sixième jour du procès, le 8 avril 2009, que François Bizot fut appelé comme témoin. La pertinence de son témoignage se limita principalement à son séjour au camp M-13 et à l'état d'esprit de Duch pendant ses interactions quotidiennes. Au cours de la séance, quelques échanges entre l'accusé et l'avocate

⁵¹ Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia Trial Chamber - Trial Day 7 Case No. 001/18-07-2007-ECCC/TC KAING GUEK EAV 9/04/2009 (00316531 – 00316639)

des parties civiles, M^{me} Studzinsky, furent avancés pour corroborer et confirmer un témoignage antérieur de Kaing Guek Eav au sujet du camp M-13. On souhaitait ainsi déterminer la force de l'autorité de l'accusé sur le personnel du camp M-13. Les questions posées avaient pour but de donner une idée des lieux où l'accusé exerçait son autorité et où le personnel travaillait. Elles portaient sur le nom du camp M-13, sur le recrutement des gardes sous la responsabilité de Duch et sur le sort des prisonniers du camp M-13. Il est à noter que l'avocat de la défense et la Chambre reprochèrent à trois reprises à l'avocate des parties civiles sa tendance à vouloir orienter la formulation des réponses de l'accusé (ECCC, 09-04-2009, p. 2, ligne 22), son attitude irrespectueuse envers l'accusé (ibidem, p. 8, ligne 24) et son utilisation de questions redondantes (ibidem, p. 15, ligne 23). L'accusé soutenait que le camp M-13 était utilisé par le régime des Khmers rouges pour éliminer les détenus, mais n'a pas accepté l'appellation *killing center* énoncé par Me Studzinsky, pour des raisons de contexte historique transcendant les législations de droits de la personne à cette époque au Cambodge. Il a aussi été question des enfants d'âge mineurs que l'on a recrutés afin de former le personnel du camp M-13 sous Duch, et que l'on a incité au meurtre de détenus. Tout aussi inhumains qu'ils soient, ces meurtres ont été présentés comme une tâche implicite des fonctions du personnel sous la tutelle de la révolution des Khmers rouges (ibidem, p. 5, ligne 10). Il fut ensuite question de la propriété du camp M-13 et de sa moralité, abordée par un autre avocat des parties civiles, Me Hong Kimsuon. Il a été mentionné que l'autorité de Duch au camp M-13 était limitée par les instances régionales du régime révolutionnaire, et que le camp n'était pas une instance indépendante; en d'autres termes, Duch n'était pas propriétaire des installations et devait s'en remettre au parti pour toutes les décisions qui n'étaient pas implicitement instituées par l'Angkar (ibidem, p. 23, ligne 18).

L'avocat de Kaing Guek Eav, Me Roux, le questionna afin de donner au jury une image humaine de Duch, le superviseur autoritaire du camp M-13 et de la prison S-21. Plusieurs gardes du camp M-13 qui ont été sous la responsabilité de Kaing Guek Eav l'ont décrit comme un être autoritaire et dur. Kaing Guek Eav se décrit plutôt

comme un chef juste et consciencieux, qui suivait la ligne directrice proverbiale du secteur consistant à faire preuve de clémence tout en restant strict envers ses subordonnés. Il précise toutefois qu'une bonne partie de son autorité s'affirmait par la peur de désobéir aux lignes directrices du parti de Pol Pot (ibidem, p. 36, ligne 5). En quelque sorte, Kaing Guek Eav s'affirmait comme étant une imposition des désirs de l'idéologie khmère rouge. C'est à travers des séances quotidiennes d'autocritique en groupe que ses subordonnés se relançaient sur les positions du régime révolutionnaire, afin de construire une identité commune tout en délaissant les postures personnelles. Plus tôt, dans une autre audience, Duch a indiqué qu'il jouissait d'une très mince marge de manœuvre dans le cadre de ses fonctions au camp M-13. Il a effectivement pu absoudre et relâcher, à sa discrétion, une dizaine de prisonniers du camp M-13 (ibidem, p. 46, ligne 1). Il semblerait aussi qu'on maintenait un certain respect de la pudeur vis-à-vis des détenus et des accusés du camp M-13. En effet, Duch affirma à plusieurs reprises qu'à aucun moment les femmes n'étaient complètement dévêtues lors des interrogatoires, même sous la torture. (ibidem, p. 48, ligne 18).

7.5.2 François Bizot et sa relation avec Duch

François Bizot estime que la relation qu'il avait avec l'accusé était privilégiée et qu'il n'avait pas les mêmes conditions de détention que les autres prisonniers. À sa première rencontre avec Kaing Guek Eav, ce dernier a acquiescé à une demande qu'on lui avait refusée auparavant; l'accusé permit à Bizot de prendre un bain dans la rivière adjacente. Le prisonnier exercera ensuite ce privilège à son bon vouloir, tout au long de sa détention. Il affirma que les directives de Duch lui étaient faites sans aucune agressivité (ibidem, p.61, ligne 11). Duch lui permit d'être innocenté des accusations portées contre lui – à savoir d'être un agent à la solde de la CIA venu espionner en territoire cambodgien – par la production d'une déclaration d'innocence. Bizot mentionna que Duch l'interrogea chaque semaine, mais toujours avec une quantité substantielle de politesse et sans aucun abus physique ou verbal.

Selon ses souvenirs, Duch avait la réputation d'être un bourreau de travail, peu loquace et très dévoué à ses responsabilités. C'est au travers de ces rencontres ponctuées de respect mutuel que l'accusé et le témoin tissèrent une certaine forme de familiarité (ibidem, p. 63, ligne 24), qui permettra à Duch de s'ouvrir un peu au témoin. Bizot apprit que Duch n'était pas marié et qu'il n'avait pas encore fondé de famille. L'accusé s'est aussi informé du sort de la fille du témoin, qui était restée dans l'auto lors de son arrestation par les gardes khmers rouges, afin de rassurer Bizot (ibidem, p. 68, ligne 20). Pendant une discussion, Duch avoua sans aucune hésitation à Bizot qu'il battait certains prisonniers qu'il soupçonnait de lui mentir. Il précisait toutefois qu'il n'éprouvait aucun plaisir à ce faire, mais que cela faisait partie des responsabilités que l'Angkar lui avait confiées (ibidem, p. 70, ligne 17). Sans pouvoir faire l'apologie des actes commis par Duch, François Bizot affirme néanmoins que ce dernier était loin d'être un monstre ou un être inhumain, ce qui rend la chose encore plus tragique. Il compare Duch à plusieurs de ses amis marxistes qui étaient prêts à sacrifier leurs vies pour leur pays et leur révolution. Duch croyait en la cause plaidée par le régime de Pol Pot et croyait se battre contre l'injustice et l'iniquité. Au-delà de la naïveté de ces propos, il y percevait une sincérité fondamentale à la concrétisation de ce rêve issu de la propagande khmère rouge. (ibidem, p. 72, ligne 7)

Pendant son interrogation par le juge Laverge, à la suite de son témoignage, Bizot précisa que Duch faisait quelque chose de plutôt inhabituel pour un Khmer rouge : il répondait et acquiesçait au salut des prisonniers (ibidem, p. 80, ligne 3). Plus tard, le juge relança le témoin en lui demandant quels sont ses sentiments envers l'accusé, en citant un passage de son livre *Le portail*. Bizot répondit que Duch a marqué sa vie à jamais et que le destin l'a marqué par une double réalité paradoxale. D'un côté, il doit sa vie à l'acharnement de l'accusé qui a cru à son innocence, alors que ce même homme est le superviseur d'un système d'exécution, institutionnalisé par les instances au pouvoir. Enfin, il se souvient de Duch comme un jeune révolutionnaire qui avait conditionné son existence pour les idéaux d'un régime qui légitimait et

recommandait ses actions (ibidem, p. 97, ligne 1).

Par la suite, l'accusé fut interpellé sous certains points afin de corroborer les déclarations de François Bizot. Le juge Lavergne a aussi tenu à souligner la question de la véracité des confessions extorquées aux prisonniers du camp M-13 accusés d'espionnage. À ce sujet, on a repris les propos de Duch à l'effet que dès le début du camp M-13, il savait que les confessions ne reflétaient pas la vérité, qu'il a travaillé pour une organisation hors règle et qu'il en assumait la responsabilité. Selon lui, seulement 20 pour cent des confessions obtenues contenaient une parcelle de vérité. (ibidem, p. 105, ligne 8).

7.5.3 Vann Nath et le camp S-21⁵²

Selon le témoignage de Vann Nath, les conditions étaient très difficiles à la prison S - 21. La relation entre les gardes et les prisonniers était si distante qu'il se sentait comparé à un animal; ce dernier aurait même été mieux traité qu'un prisonnier déshumanisé. Les rations se limitaient à un bol de gruau que tous les détenus devaient se partager, ce qui laissait deux ou trois cuillérées par personne (ECCC, 29-06-2009, p. 20, ligne 16). Lorsqu'il est arrivé à la prison S -21 avec une trentaine d'autres détenus, on lui posa quelques questions d'ordre biographique, les soldats khmers rouges le photographia à des fins d'archives dès qu'ils lui retirèrent le bandeau qu'il avait sur les yeux, et tous les nouveaux arrivants ont été déshabillés au minimum de la décence. Ceux qui n'avaient pas sous-vêtements en reçurent une heure plus tard. Dans son témoignage, Vann Nath nota que les vêtements fournis n'avaient ni attaches ni élastiques qui auraient permis aux prisonniers de les ajuster à leur taille; c'est que les gardes craignaient que les prisonniers se servent des cordes de la ceinture pour se pendre. (ibidem, p. 20, ligne 23)

Les détenus devaient respecter les règlements de la prison, sous peine de

⁵² Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia Trial Chamber - Trial Day 35 Case No. 001/18-07-2007-ECCC/TC KAING GUEK EAV 29/6/2009 (00345656 – 00345765)

représailles par les gardes. Ils devaient obtenir une permission pour faire quoi que ce soit, et il leur était interdit de communiquer entre eux. Enchaînés les uns aux autres dans la même pièce, ils devaient s'allonger sur le sol et n'avaient pas le droit de bouger. La journée commençait à huit heures avec la distribution d'une maigre portion de gruau; une autre portion était offerte à vingt heures. Les conditions sanitaires étaient inexistantes; les détenus étant tous entassés dans la même pièce, les expulsions de déchets organiques se faisaient sur place. À certains moments, les gardes organisaient des séances d'exercice et bien qu'ils n'avaient plus de forces, les prisonniers s'exécutaient de peur d'être flagellés. Le moment du bain se résumait à un boyau d'arrosage qui éclaboussait une cinquantaine de prisonniers en même temps pendant moins de cinq minutes. Les conditions sanitaires étaient si horribles que plusieurs développaient des problèmes de peau et comme le plancher était mouillé, il était pratiquement impossible de dormir. La faim tenaillait tous les prisonniers, mais personne ne pouvait manger sans la permission des gardes, au risque de recevoir une punition exemplaire. Vann Nath raconta que la situation était si intenable que même la chair humaine lui a semblé appétissante. La mort était imminente, les détenus mourraient simplement les uns après les autres, et ce n'est que vers vingt-deux ou vingt-trois heures que les corps étaient retirés. (ibidem, p. 23, ligne 2). Le témoin endura ces conditions pendant un peu plus d'un mois.

La situation du témoin changea grâce à ses habiletés de peintre. En effet, l'accusé fit appel à ses services afin de réaliser des portraits glorifiant les têtes dirigeantes du parti de Pol Pot. Cette chance permit à Vann Nath de connaître des conditions de détention plus humaines. Duch offrit à Vann Nath de se reposer pendant trois jours avant de s'exécuter, et de se couper la moustache et les cheveux pour se rendre plus présentable. Vann Nath reçut aussi de nouveaux vêtements et le foulard traditionnel cambodgien, symbole de la révolution, signe de ses nouvelles conditions de détention. (ibidem, p. 25, ligne 1) Il doit toutefois sa survie à la qualité de ses tableaux, certains peintres moins habiles ayant disparu sans laisser de trace.

À la fin du témoignage de Vann Nath, les premières questions qu'on lui posa

portaient sur le fonctionnement de la prison S -21 et les conditions de détentions, notamment sur les repas, le bain collectif et le nombre de prisonniers dans la cellule commune. Au moment des repas, les gardes fournissaient aux prisonniers des cuillères et des bols. Le repas consistait en une minuscule portion de soupe accompagnée d'une feuille de bananier; le tout pouvait être avalé en moins deux cuillerées. Après le repas, les gardes devaient recueillir les couverts et les ustensiles sous risque de sévices (ibidem, p. 28, ligne 12). Selon le témoin, le nombre de prisonniers entassés et enchaînés les uns aux autres dans la cellule pouvait varier d'une journée à l'autre. Il y en avait habituellement entre 40 et 50, mais il est déjà arrivé qu'on en dénombre plus de 60. Quant aux détenus qui décédèrent, Nath estime qu'il y a eu quatre cadavres dans cette cellule pendant son emprisonnement, qui a duré plus d'un mois. Pendant le procès de Duch, on souligna aussi que Vann Nath n'avait pas été victime de torture à la prison S -21, contrairement à plusieurs autres détenus. Il a aussi été question de sa situation lorsqu'il fut choisi pour peindre les portraits des dirigeants du parti communiste. Comme il participait à la glorification du régime, le témoin jouissait de conditions plus clémentes. Il expliqua qu'on le mena dans une pièce où se trouvaient plusieurs autres artisans; ils n'étaient pas enchaînés et pour dormir, ils avaient droit à une pailleasse faisant office de matelas et à un filet pour se protéger des moustiques. Les repas n'étaient pas copieux, mais suffisants tout comme ceux des gardes : ils se résumaient à du riz et de la soupe. (ibidem, p. 34, ligne 16)

7.5.4 Vann Nath et sa relation avec Duch

Ses contacts avec l'accusé étaient définis par son rôle de peintre pour la gloire du parti révolutionnaire et reposaient sur le respect et la crainte. Vann Nath raconta un événement qui s'est produit pendant son emprisonnement. Un des prisonniers prétendait avoir de l'expérience en sculpture et se disait capable de réaliser un buste à l'effigie du leader plus rapidement que les six mois qui avaient été accordés à trois artisans pour réaliser ce travail. Malheureusement, le prisonnier n'a pu tenir sa

promesse; après une visite de l'accusé, il fut saisi par les gardes et n'est jamais revenu à l'atelier. (ibidem, p. 33, ligne 20) Vann Nath précisa qu'il n'a jamais été directement torturé, contrairement à plusieurs autres, mais il a décrit l'ambiance de l'endroit comme un enfer où l'on entendait continuellement, chaque jour, des cris de souffrance. (ibidem, p. 34, ligne 7)

Le président de l'assemblée questionna Vann Nath sur le caractère de Kaing Guek Eav durant ses fonctions de superviseur au camp S-21, cherchant à savoir si l'accusé avait des comportements humains et laissait voir ses sentiments. Il lui demanda si Kaing Guek Eav était une personne souriante, sérieuse ou névrosée. À cela, le témoin répondit simplement que sa relation avec l'accusé était hiérarchique, il était subordonné à ses volontés et n'attendait que ses instructions. Kaing Guek Eav était un maître des lieux craint et respecté, que Vann Nath appela « l'Angkar du lieu ». De ses dires, Kaing Guek Eav était vu comme un superviseur intelligent et vigilant. (ibidem, p. 36, ligne 8) Pendant ses nombreuses visites à l'atelier des artistes, l'accusé manifestait des expressions humaines similaires à celles d'un superviseur d'entreprise, étant capable de complimenter les artistes et d'apprécier leur travail. Mais lorsque le travail avait du retard ou n'était pas à la hauteur des attentes, Kaing Guek Eav exprimait son mécontentement (ibidem, p. 37, ligne 14) qui, selon le témoin, était très menaçant pour plusieurs raisons. Lorsqu'un des prisonniers se prétendait capable de réaliser des sculptures de haute qualité en peu de temps, l'accusé le menaçait de le laisser aux mains des gardes en cas d'échec (ibidem, p. 38, ligne 19). Dans la seconde partie de son témoignage, on demanda à Vann Nath de commenter certains tableaux qu'il a réalisés et qui représentaient le quotidien à la prison S-21. Vann Nath avoua que toutes ces illustrations ne représentaient pas que des événements dont il a été directement témoin, divisant plutôt ces scènes en trois catégories : celles dont il a été témoin, celle qu'il a seulement entendu se produire, et celles qui lui ont été racontées par d'autres témoins directs (ibidem, p. 39, ligne 4). Dans certains tableaux, Vann Nath avoua avoir pris quelques initiatives artistiques afin de mieux représenter les événements,

comme représenter de jour un événement qui s'était plutôt déroulé la nuit, afin de mieux préserver l'essence du moment. (ibidem, p. 47, ligne 14)

CHAPITRE VIII

ÉLABORATION SYMBOLIQUE

8.1 Édification du portrait de Duch par les parties civiles

8.1.1 Maître Ty Srinna⁵³

Aux questions que les parties civiles lui ont posées au sujet des derniers mois du parti de Pol Pot, Kaing Guek Eav répondit que de mémoire, plus de 300 détenus ont été éliminés dans des exécutions de masses. Au moment de la dernière phase, tous les prisonniers devaient être exécutés, à l'exception de quatre qui devaient d'abord être interrogés. Ils ont été exécutés à l'arrivée de l'armée vietnamienne. Car Kaing Guek Eav avait entendu à la radio qu'une attaque de celle-ci était imminente. Un appel fut lancé afin d'avertir les habitants du Kampuchéa démocratique que l'armée vietnamienne réalisait des avancées profondes dans le territoire cambodgien et que l'Angkar appelait à la résistance. (ECCC, 23-06-2009, p. 10, ligne 10)

L'avocate des parties civiles, Me Ty Srinna, enchaîna alors en demandant à Kaing Guek Eav s'il n'avait jamais eu l'intention de libérer les détenus de la prison S-21, sachant la chute prochaine du régime de Pol Pot; cette fin le libérait de l'obligation de suivre méthodiquement les directives des parties ainsi que de la menace du régime (ibidem, p. 11). La réponse de Eav était sans équivoque : malgré la défaite imminente du régime de Pol Pot, il n'avait pas l'intention d'épargner les détenus qui avaient reçu une sentence d'exécution; selon lui, comme celle-ci avait été prononcée le 2 janvier, les condamnés devaient être exécutés avant le 3 janvier 1979.

⁵³ Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia Trial Chamber (ECCC) - Trial Day 32 Case No. 001/18-07-2007-ECCC/TC KAING GUEK EAV, 23/6/2009 – (00344869 – 00344928)

Il ne lui est donc jamais passé par l'esprit que Pol Pot puisse être défait et il ne pouvait relâcher ces prisonniers pour calmer ses sentiments ou ses émotions (ibidem, p. 12, ligne 9). Duch ajouta qu'il se trouvait dans un état de déni pendant les derniers mois du régime de Pol Pot, ne pouvant pas croire à l'imminence de sa chute (ibidem, p. 13, ligne 19)

8.1.2 Maître Silke Studinsky

Avocate allemande qui a été admise à l'association du barreau du Royaume du Cambodge en 2008, Me Studzinsky a été l'avocate des parties civiles au cours du procès 001 (matricule du procès de Kaing Guek Eav). Me Studzinsky est une. Elle pratique comme avocate de la défense depuis 1990, représentant les parties civiles devant la Cour en Allemagne et en Europe. Ses champs d'expertise sont principalement les droits des victimes d'abus et de violences sexuelles, de trafic humain ainsi que les cas de discrimination raciale⁵⁴. L'insistance sensationnaliste et sa propension à vouloir circonscrire les paroles de l'accusé sont caractéristiques de Me Studzinsky; avec les témoignages de Bizot et de Nath, elle a généralement cherché à contextualiser le rôle de l'accusé et à définir les impressions du témoin nimbé de l'aura de la mort. Néanmoins, un détail marque : l'insistance de Me Studzinsky à poser des questions redondantes et son intérêt à affiner et encadrer les réponses du témoin peuvent souscrire à une forme de cristallisation symbolique au travers de la théâtralité esthétique entretenue par l'appareillage juridique vis-à-vis du public. Rappelons que Gilbert Durand définit le symbole de la façon suivante :

« C'est par le pouvoir de répéter que le symbole comble indéfiniment son inadéquation fondamentale. Mais cette répétition n'est pas tautologique : elle perfectionnante par approximations accumulées. Elle est comparable en cela à une spirale, ou mieux un solénoïde, qui à chaque répétition cerne davantage sa visée, son centre » (Durand, 2008, p. 14).

⁵⁴ Source web : <http://www.civilparties.org/>.

Il est toutefois intéressant de noter que Duch ne semblait pas particulièrement apprécier l'attitude provocatrice de Me Studzinsky. Dans un article portant sur le droit au silence auquel Duch pouvait recourir pendant son interrogation, on mentionne qu'il s'enquérissait récurrentement de ce droit devant les questions des parties civiles — plus spécialement de Me Studzinsky — et très peu pendant les questions des avocats de la défense.

La méthode de Me Studzinsky consistait effectivement à limiter les réponses de l'accusé en formulant des questions qui ne laissaient aucune place à la nuance. Elle insistait notamment pour que Kaing Guek Eav ne réponde que par « oui » ou « non », notamment à sa question concernant le fait que le centre de détention S -21 dont il était responsable était un « centre d'abattage ». Me Studzinsky a aussi insisté à plusieurs reprises sur le fait que Kaing Guek Eav a incité des mineurs à commettre des meurtres, de par sa position d'autorité et sa participation à la sélection des gardiens du centre S -21 (ECCC, 23-06-2009, p. 5, ligne 10). L'accusé s'est défendu de cette attaque en citant la procédure de recrutement, selon laquelle les instances supérieures devaient aussi approuver la candidature de ces mineurs, et en précisant que les candidats étaient au courant des diverses tâches liées à leur affectation au centre de détention -21, y compris celle d'éliminer des détenus. Ceci dit, Kaing Guek Eav ajouta que dans les lignes directrices du parti au pouvoir, l'acte d'éliminer des détenus n'est simplement qu'une responsabilité envers l'Angkar (Pol Pot). Pendant le témoignage de Vann Nath, la partie civile de laquelle Me Studzinsky était membre s'est montrée particulièrement intéressée par le traitement réservé aux femmes et aux enfants détenus au camp S -21. Un des tableaux du peintre attira notamment son attention : il représentait la torture d'une prisonnière qui, entièrement dévêtue, se faisait pincer les mamelons à l'aide de pinces manipulées par un garde. Vann Nath précise que ce tableau illustre un événement auquel il n'a pas assisté personnellement, mais qui lui a été rapporté par cette prisonnière. Elle lui aurait confié que les sévices qu'elle a subis lui ont fait perdre sa « pudeur de femme ». (ibidem, p. 82). Pendant son procès, Duch précisa toutefois que tout crime

à caractère sexuel était considéré par le parti au pouvoir comme une offense morale et que quiconque les commettait pouvait, selon le régime khmer rouge, faire l'objet de mesures pénales.

8.1.3 D^r Craig Etcheson

Me Studinsky souligna que la plupart des aveux extorqués aux détenus au moyen des méthodes implantées par Duch étaient faux. Plusieurs prisonniers auraient effectivement affirmé, sous la torture, faire partie de la CIA ou du KGB. Comme Duch a lui-même avoué qu'il ne croyait pas aux aveux des torturés (il estimait que de 40 % d'entre eux n'étaient pas véridiques), Me Studinsky s'attarda au fait que l'accusé n'a jamais tenté de mener d'enquêtes sur ces fausses allégations.

Les avocats des parties civiles relevèrent que les méthodes de persécution employées à S -21 avaient été développées par Duch. Ses méthodes furent si utiles à la cause du parti de Pol Pot que Duch fut promu à la position de superviseur de la prison S -21, son efficacité dépassant même les attentes de ses supérieurs. À ce sujet, Duch mentionna qu'il s'efforçait à travailler jour et nuit pour plaire à ses supérieurs et faire ce qu'ils lui dictaient. Au sujet de son inventivité, son efficacité, sa diligence et son esprit d'initiative, Duch répondit à l'avocat qui l'interrogeait qu'il devait conformer son esprit inventif aux lignes directrices du parti, sous peine d'être accusé de trahison. (ibidem, p. 24, ligne 8)

Kaing Guek Eav a été suivi par le psychiatre Craig Etcheson tout au long du procès. Ce dernier a été mentionné à plusieurs reprises pour déterminer les états d'âme de l'accusé pendant son témoignage sur sa participation aux rouages de la prison S-21. Le D^r Etchenson signala notamment l'autonomie dont jouissait Duch au moment de prendre des décisions touchant le S-21, puisque Son Sen, son superviseur immédiat était trop débordé par ses propres responsabilités pour superviser assidûment le travail de Duch. À la lumière du commentaire du D^r Etchenson, on déduit donc que

Kaing Guek Eav a complètement et entièrement agi à sa discrétion. Comme Son Sen, le supérieur direct de Duch, n'a aucunement participé aux interrogations, aux confessions ou aux exécutions des prisonniers, Duch était devenu roi et maître du camp S -21. (ibidem, p. 28). Les responsabilités de Son Sen à l'époque de Pol Pot étaient nombreuses : il faisait partie du comité central du régime politique, il était le 3^e député en ligne du premier ministre, il était responsable de l'administration des affaires militaires en plus d'assumer les fonctions de ministre de la Défense et de la sécurité. (ibidem, p. 28)

8.1.4 Le portrait du camarade Duch

Durant le procès, Duch a été décrit comme un être méthodique en raison de son efficacité et de son éthique de travail, et de sa volonté à respecter en tout point les lignes directrices du parti de Pol Pot. Les parties civiles l'ont représenté comme un superviseur responsable et en pleine autorité, dont la plupart des subordonnés étaient mineurs, et à qui toutes les décisions étaient laissées. Son fanatisme pour le parti khmer rouge et sa croyance que Pol Pot ne pouvait être renversé l'avaient amené à fermer les yeux sur les faux aveux extirpés sous la torture à des prisonniers. Comme Bizot l'a dit dans son témoignage, Duch était aveuglé par les idéologies du régime et en amour avec les promesses qui devaient se concrétiser une fois le parti communiste en place^{55 56}. Quant à Vann Nath, il le trouvait intraitable⁵⁷ et membre d'une machine menaçante⁵⁸.

⁵⁵ "[...] je n'avais pas devant moi un monstre abyssal, mais un être humain [...] (dans) le rouage d'une vaste horlogerie qui le dépassait" (Bizot, 2002: P.185)

⁵⁶ "la révolution ne souhaite [...] rien de plus qu'un bonheur simple : celui du paysan qui se nourrit du fruit de son travail, sans avoir besoin des produits occidentaux [...]. Nous pouvons nous débrouiller seuls et nous organiser nous-mêmes pour apporter à notre pays bien-aimé un bonheur radieux" (Bizot, 2002: P.181).

⁵⁷ "The two guards seemed to treat the man on the sofa with a lot of respect. It was clear that he was not a low-ranking man. His words seemed so powerful and his bodyguard appeared like mice cowering in front of a cat" (Nath, 1998, P.49)

⁵⁸ "During my life I had already come through three regimes: Sangkum Reastr Niyum of Sihanouk, the Khmer republic of Lon Nol, and now the khmer rouge's "Democratic Kampuchea". How many more regimes would I have to live through? Oh, Khmers! Our race will surely disappear if we had two or three

Selon les parties civiles, Duch était responsable d'un « centre d'abatage » dans lequel on appliquait des méthodes d'inculpations radicales qu'il a lui-même développées. Elles étaient si affinées que personne ne pouvait être innocenté dans ce processus insoutenable. Duch n'a jamais tenté d'enquêter sur les faux aveux des prisonniers, se limitant à leur trouver des motifs, afin de pouvoir accuser les détenus du camp S-21 de crime contre le parti de Pol Pot. Sa responsabilité du climat de violence instauré au camp S-21 et sa reconnaissance comme maître des lieux sont ce qui a inspiré au cinéaste Rithy Panh le triste sobriquet de « Duch le maître des forges de l'enfer », dont il a fait un film.

Ainsi, Duch a commis des crimes haineux et était prêt à être jugé par le tribunal non pas en tant que Kaing Guek Eav, mais que camarade Duch, afin de rendre justice, de concrétiser la chute de l'Ordre primordial et de servir de cette affaire comme d'une concrétisation de la figure du mal.

8.2 Sémantique d'un tribunal

À la lumière du positivisme occidental et du joachimisme, la question de la réduction symbolique et de l'économie de l'icône est très prégnante relativement à la communication de la tenue d'un procès des Khmers rouges plus de 30 ans après le génocide cambodgien. En quelque sorte, on implique un impérialisme de la cause où la figure du Khmer rouge semble être idéalisée en tant que noyau empêchant l'avènement du mythe du centre — comme le définit Mircea Eliade — en raison d'une société gérée par l'absence de justice et le sentiment d'impunité décrit par Leuprecht.

regimes of this type [...] But now they put citizens from the very low classes in charge, as if they were very high politicians. [...] The blazing revolution with greatest leap, most glorious and most wonderful. [...] They would not be satisfied until they could turn the entire country as quiet as a forest' sic (Nath, 1998, P.60).

Dans son article *L'institution judiciaire, un distic? Approche sémiologique*, tiré d'un discours prononcé pendant le colloque « Culture des organisations » donné en 2005 à l'Université de Nice Sophia Antipolis, le chercheur Arnaud Lucien estime que le dispositif judiciaire est porteur d'un discours et qu'il représente les interdits d'une société⁵⁹. Dans l'optique du présent mémoire, il est à noter que les interdits sont les isotopies des éléments qui mènent à la chute primordiale, le moment où Adam et Ève ont été expulsés du Jardin d'Éden pour avoir désobéi à l'interdit divin. Les instances sont alors des aires sacrées retranchées du monde ordinaire. Lucien fait allusion au caractère divin d'un tribunal représenté par les signes d'une autorité qui s'élabore autour du sacré. Par extrapolation, on pourrait même dire que par sa position surélevée, le juge serait la parole divine derrière l'arbre interdit. L'appareillage juridique serait dans un premier temps l'imposition de la crainte et le respect dans un langage iconique misant sur le spaltung, notion si implicite au travers du régime schizomorphique de Durand dans cette scénographie.

Selon Durand, la notion de chute devient alors l'emblème du péché, de la fornication, de la jalousie, de la colère, de l'idolâtrie et du meurtre. (Durand, 1985, pp. 122-129) L'ensemble judiciaire n'est alors qu'une représentation symbolique. (Lucien, 2005, pp. 4-5) Cette moralisation se déroule par l'entremise de l'arbre du jardin d'Éden; contrairement aux leçons récentes, il ne représente pas l'arbre de la connaissance, mais de la mort. (Durand, 1985, p. 125) Par sa corrélation et son isotopie mythique avec la notion de chute, l'arbre est la figure isomorphe de l'aménagement de l'espace du tribunal; il s'énonce par sa texture boisée, son expansion dans l'espace, sa verticalité et le grandiose de sa structure. « Tout ce qui réclame le prestige et l'autorité a besoin d'apparat : on se sent justiciable d'une justice plus imposante et l'architecture apporte ainsi son élément nécessaire au respect de la chose jugée ».

⁵⁹ « Le dispositif judiciaire est donc porteur d'un discours qui trouve toujours son origine dans une "dogmatique". L'ensemble des éléments du dispositif participe à l'élaboration de ce discours. Rituels, symboles, costumes, architecture...sont porteurs de sens. L'institution judiciaire sera alors envisagée comme dispositif de représentation, de mise en scène des valeurs et de l'interdit dans la société, mais aussi comme dispositif de transmission de sens et de valeurs ». (Lucien, 2005: P.3)

(Lucien, 2005, p. 6) Confronté à ce « mobilier » et à cette prégnance de symboles, l'accusé serait la représentation de l'homme déchu de son immortalité primordiale, laquelle s'énonce par le déphasage de l'accusé envers l'hétéronomie — au sens de Castoriadis — instauré par la société dans lequel il évolue.

8.3 La figure de l'arbre, du bois et l'épiphanie phallo-symbolique

La prégnance du placage en bois traité sur l'autel du juge est un matériel de construction reconnaissable par sa plasticité caractéristique que l'on dénote aisément par notre répertoire (Groupe Mu, 1992, p. 91). Il annonce la géométrisation de l'entité arbre par effet de stylisation au travers d'une transformation topologique de l'icône. Le bois en tant qu'entité prédominante se démarque autant visuellement que spatialement par le champ qu'il occupe.

Le mobilier contraste d'une manière chromatique avec son environnement austère que l'on peut qualifier de blanc. Il facilite ainsi le découpage visuel entre le mobilier et la salle. Par une rhétorique visuelle inspirée du Groupe Mu, on pourrait qualifier l'icône de l'arbre comme le supratype du bois en raison de l'effet de cohésion des origines de la matière. Suivant les structures anthropologiques de l'imaginaire de Gilbert Durand, la figure de l'arbre sera vue comme un invariant archétypal qui s'énonce à travers la représentation du tribunal. En prenant compte de son insertion dans un paradigme découlant du divin par l'imaginaire de Durand et l'apport d'Arnaud Lucien, le mobilier — par son lien avec le symbole de l'arbre — accentue les valeurs messianiques et résurrectionnelles. C'est pour ces motifs qu'à travers l'imagination symbolique, l'arbre est irrévocablement généalogique; il est indicatif d'un sens unique du temps et de l'histoire qui, tel un mythe progressiste, deviendra de plus en plus difficile d'inverser. (Durand, 1985, p. 198).

Dans son chapitre *le Denier et le bâton*, Durand affirme que l'arbre fait partie des symboles qui constellent autour de la notion rythmique d'une société. C'est le

symbole du bâton, doublet symbolique de l'arbre (Durand, 1985, p. 378) qui permet de représenter le schème de la répétition triomphante et la famille des mythes progressistes. Ce doublet symbolique est donc représentatif de l'union des contraires (Durand, 1985, p. 387), tout comme l'homme et la femme, le ciel et la terre, la divinité et l'humanité. Pour reprendre les termes de Xiberras : « Ce mouvement ou cette rythmique sont fondés sur le schème de l'éternel recommencement. Le rythme est cet espoir qui entraîne l'imagination vers les rêveries de types messianique. » (Xiberras, 2002, p. 92). Cette typologie symbolique semble donc en diapason avec les conceptions énumérées précédemment, à savoir le caractère divin de l'événement d'un tribunal au travers de sa scénarisation, qui met en scène aussi bien des profanes que des initiés marqués par le port de la robe juridique. C'est pourquoi la répétition de l'acte nous ramène à la genèse primordiale de la chute de l'Homme. Il serait facile de désigner cette phallocratie découlant du symbole de l'arbre par l'impérialisme occidental qui émerge des mythes progressistes et du joachimisme. Il est néanmoins important de mettre l'accent sur l'universalité du symbole qui se définit chez Durand à l'extérieur du monde occidental. On constate effectivement dans les récits bouddhistes une récurrence de l'item et de l'idéalisation de l'arbre de la Bodhi, abri sous lequel a longtemps médité le Bouddha et où il affronta Mara, le démon de la mort. Or, la direction vers laquelle je tente d'orienter le lecteur est cette distance que nous prenons vis-à-vis de l'objet en tant qu'élément singulier et autonome, comme l'énoncerait Eliade dans ses écrits, et le fait que nous préférons plutôt étudier la dynamique entre les divers symboles afin d'énoncer une analyse symbolique. En somme, le mot d'ordre est l'étude de la kinesthésie de l'imaginaire au travers de ses articulations et ses mouvements inspirés d'un certain humanisme. C'est pour cela que la figure qui sera mise en face de l'arbre, celle au bord du gouffre menant à la chute primordiale est aussi importante : il s'agit de la figure du Khmer rouge, image du mal et catalyseur de l'impunité.

8.4 Discours de clôture et répercussions

À la clôture du procès de Kaing Guek Eav, ce dernier tenta d'exprimer ses regrets, mais aussi de plaider l'acquittement complet face à ses crimes. Selon sa défense, les CETC n'avaient pas la compétence pour mener ce procès; ils n'y participaient pas en tant qu'acteurs principaux, devant poursuivre en justice les principaux chefs du régime khmer rouge. Selon lui, contrairement aux affirmations de la poursuite, le camp S-21 n'était pas un organe fondamental du comité exécutif au pouvoir. En somme, Duch rappelle à l'audience qu'il n'était qu'un cadre de second ordre et qu'il ne faisait que strictement et respectueusement suivre les ordres. Néanmoins, les accusations contre Duch tiennent compte du fait qu'il a été prouvé responsable du centre de détention S-21, du camp de travail S-24 et du « killing field » de Choeung Ek. Il aurait développé les méthodes de tortures, aurait été l'autorité des exécutions et aurait pris part à l'interrogation des prisonniers importants. Il aurait aussi admis que plusieurs des aveux soutirés aux détenus sous la torture étaient pure fabrication, mais que ces prisonniers étaient néanmoins tous destinés à être exécutés. Quant à son rôle au sein du régime de Pol Pot, Kaing Guek Eav a été jugé coupable de crime contre l'humanité et de crime de guerre. La Cour a donc condamné Duch à 35 ans d'emprisonnement, tout en soulignant le caractère haineux de ses crimes, ses abus de pouvoir et sa responsabilité des crimes commis par ses subordonnés. Les CETC ont aussi tenu compte de l'esprit de coopération de l'accusé, du fait qu'il a admis sa responsabilité (une première pour un cadre Khmer rouge), de ses remords et de l'impact positif de son comportement — qui pourrait faciliter la réconciliation nationale — et aussi de l'esprit coercitif de l'ère de Pol Pot. Duch écopera de 19 ans de prison, en raison des 11 années de détention provisoire et des 5 années supplémentaires qu'on lui retranchera en dédommagement de ses 8 années de détention illégale par la cour militaire du Cambodge⁶⁰.

⁶⁰ HEINDEL, Anne & Chhang, Youk, *The Duch Verdict: Khmer Rouge Tribunal Case 001: Is Justice Being Served for the 14,000 Prisoners at S-21 (Tuol Sleng prison)?*, by the Documentation Center of Cambodia (DC-CAM), 2010, Phnom Penh, p.11

Selon Youk Chhang, directeur du centre de documentation du Cambodge, la sentence de Duch n'est pas incorrecte, mais les frustrations de la population étaient à prévoir, leur soif de justice étant insatiable. Qu'on ait tenu compte de sa détention illégale prouve que l'accusé a eu un procès équitable. On donne ainsi un exemple notable pour les cas de dépossession des terres qui sévissent au Cambodge. Mais le plus important, selon Chhang, c'est que le procès de Duch ouvre la porte à l'officialisation des crimes perpétrés par le régime khmer rouge⁶¹.

⁶¹ *ibidem*

SYNTHÈSE ET CONCLUSION

Au cours de son procès, Kaing Guek Eav a récité un extrait du poème *La mort du loup* d'Alfred de Vigny, qui l'a particulièrement marqué⁶² :

*Gémir, pleurer, prier est également lâche.
Fais énergiquement ta longue et lourde tâche
Dans la voie où le Sort a voulu t'appeler,
Puis après, comme moi, souffre et meurs sans parler »
— Alfred de Vigny (1797 – 1863)*

Cette plainte littéraire de Kaing Guek Eav face à son destin, qu'il qualifie d'inéluctable, rappelle la question de la faute collective que l'on attribue à un individu ou à un groupe, comme le présente René Girard dans son ouvrage *Le bouc émissaire*. On le constate aussi dans le film *Duch le maître des forges de l'enfer* de Rithy Panh où, dans un souffle de fatalisme, l'ex-Khmer rouge parle du fardeau d'être geôlier. Sur la façade d'une section située au sud-est du complexe principal du temple d'Angkor Wat, on peut voir une représentation imagée de l'enfer, intitulée *Le jugement de Yama*. Dans les traditions hindouiste et bouddhiste, Yama est le maître de l'enfer et le premier être humain à mourir. C'est par hiérarchie de préséance qu'il est devenu seigneur de la mort. Son rôle consiste à soupeser les bonnes et les mauvaises actions des personnes qui décèdent afin de juger si elles iront en enfer. Bien que cette vraisemblance soit paradoxale et tente vers le quiproquo et la conjecture, il est intéressant de relever la sphère esthétique circonscrivant Kaing Guek Eav comme personnage du procès des Khmers rouges qui met en lumière son rôle à la prison S-21. Sous le joug de la topique, une forme de convergence

⁶² LEMÉNAGER, Grégoire, Duch, le bourreau qui aimait la poésie, Le Nouvel Observateur, en ligne le 3 janvier 2012, consulté le 23/07/2012
<http://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20120103.OBS7944/duch-le-bourreau-qui-aimait-la-poesie.html>

s'impose : Kaing Guek Eav est un antagoniste; il est Yama. Son rôle pendant ses fonctions de superviseur de la prison de Tuol Sleng était de déterminer le sort des détenus, qui étaient tous considérés comme morts dès qu'ils en franchissaient le seuil de l'entrée.

Comme dans bien des récits liés au mythe du centre, le Bien doit vaincre le Mal et la Vie doit triompher sur la Mort afin de poursuivre le cycle défini par le schème schizomorphique de Gilbert Durand, où dans le schème synthétique on parle de sacrifice, afin d'assurer le renouveau d'une ère. Cette suite d'événements s'accolle bien aux récits sémitiques des affrontements entre *Ba'al*, le dieu des cieux, et *Mot*, la personnification de la mort. On raconte que *Ba'al* avait convié *Mot* à un repas pour qu'il se soumette et lui prête allégeance. *Mot* refusa l'invitation prétextant que sa faim était insatiable. Par la suite, il invita à son tour *Ba'al* à un repas dans son royaume à *Hmry*, invitation que le dieu des cieux accepta avec réserve. Pendant ce repas dans le monde des morts, *Ba'al* fut dévoré par *Mot*. Pour venger son frère de l'affront, la guerrière *Anat* empoigna *Mot*, l'éviscéra, le trancha en deux, l'éminça, l'incinéra, broya les entrailles carbonisées du dieu de la mort et dispersa les restes dans un champ afin que *Mot* soit dévoré par les vautours et que *Ba'al* revienne des profondeurs⁶³. Cette séquence tirée des textes canaïtes présente la facette synthétique de la figure du bâton et du dénier de Gilbert Durand. En effet, que *Mot* serve d'engrais à un champ et de subsistance aux animaux rappelle les rites sacrificiels réalisés avant le printemps ou les temps de la moisson afin de se garantir une abondance de victuailles⁶⁴.

⁶³ SUTHERLAND, Robert, *Putting God on trial : The biblical book of Job*, Trafford, 2004, Victoria, p.224, P.172

⁶⁴ « Et la mort vient par vocation mythique se ranger dans cette ambiguïté sacrificielle et jouer de la double négation de la mort par la mort. [...] La substitution sacrificielle permet, par la répétition, l'échange du passé contre l'avenir, la domestication de Kronos (le dieu du temps). (SAI, Durand, P.357)

Par ailleurs, *Mot* fut « sacrifié » pour permettre à *Ba'al* de renaître, tout comme Kaing Guek Eav doit être jugé (donc « sacrifié ») pour permettre à la justice de « renaître » au Cambodge, éradiquant ainsi le sentiment d'impunité qui domine. On peut dire que Kaing Guek Eav est en quelque sorte un bouc émissaire, pour reprendre les termes de René Girard. Selon ce dernier, la culture humaine est vouée à dissimuler perpétuellement ses propres origines dans la violence collective (Girard, 1982, p. 151). Mais si l'on fait un parallèle avec le procès des Khmers rouges, cette violence, nécessaire à l'avènement d'un mythe du centre, implique la mort au sens punitif d'un homme, la mort de Kaing Guek Eav par la métaphore de la justice où l'exclusion du centre s'avère exemplaire. La notion de bouc émissaire, d'exclusion et d'anosognosie nous permet de porter un certain regard sur les mécanismes de la diversion liés à la magie. Ici, la *magie* n'est pas prise au sens occulte, mais bien au sens que René Girard lui donne dans son ouvrage *Le bouc émissaire*, à savoir un glissement sémantique menant à l'extirpation de la faute ou d'une tare d'une société. Pour Girard, la magie est un acte sémantique qui mène à la personnification d'un crime vis-à-vis d'une société, une excroissance et un cancer desquels résultent au retour primordial relatif au schème mystique de Durand.

Dans son chapitre *Violence et magie* (ibidem, p. 71) portant sur la magie en tant que glissement sémantique en vue d'une purification sociale, Girard avance que la magie est une composante inextricable qui mène à l'adéquation d'un bouc émissaire et d'une violence salvatrice envers lui :

« Qu'il fasse preuve à notre égard de mauvaise volonté et le Juif nous donnera la peste, qu'il fasse preuve de bonne volonté, au contraire, et il nous épargnera et nous guérira s'il nous a déjà frappé ». (ibidem, p. 72)

C'est dans cette même lignée que s'inscrit l'anosognosie de Maurice Merleau-Ponty. Le bouc émissaire est l'entité permettant au traumatisme, lié aux structures anthropologiques de l'imaginaire, de résorber le membre fantôme. Il permet ainsi de

passer à une nouvelle étape de l'ère, corroborant ainsi au bassin sémantique lié au joachimisme. Rappelons que l'anosognosie, dans notre proposition, est un ensemble d'attitudes visant à gérer une perte émotionnelle due à l'ablation d'un membre. Dans ce contexte, le bouc émissaire devient alors le leitmotiv visant à préserver ce membre fantôme. Dans le cadre des travaux de Maurice Merleau-Ponty, l'anosognosie est un trouble neuropsychologique où un patient est atteint d'une maladie ou d'un handicap sans en être conscient. En ce sens, l'anosognosie joachimisme est cette propension à justifier la formulation où le Salut du Cambodge se fera par l'avènement d'une impunie. Dans notre conception de l'imaginaire inspiré de Gilbert Durand, nous considérons l'anosognosie comme une limite de l'imaginaire. Cette dernière, que l'on qualifie de joachimiste, englobe donc la cosmogonie symbolique qui lui est associée. En d'autres termes, l'anosognosie est notre capacité à accepter une formulation nouvelle ou présente de l'altérité, vécue par l'entremise de la résorption du membre fantôme formé par ce traumatisme altéritaïre. C'est en quelque sorte une représentation de notre pouvoir d'adaptation. À mon sens, tout imaginaire atrophié ou insuffisant devant notre rapport avec un événement résulte en l'incarnation de la figure du musulman.

Si l'on se permet une allégorie entre l'anosognosie de Maurice Merleau-Ponty et le bouc émissaire de René Girard, nous pouvons entrevoir la notion de bouc émissaire comme résultant d'une anosognosie. En effet, le membre fantôme continuerait d'exister si le bouc émissaire était contenu ou éliminé. Selon les travaux de Gilbert Durand, ce bouc émissaire prendrait une forme schizomorphe (entropique), que ce soit thériomorphe, catamorphe ou nyctomorphe, justifiant ainsi l'existence du membre fantôme. Une victoire contre ces derniers, considérés comme les figures du mal, permettrait à un peuple de s'émanciper. L'anosognosie est une manière de se réapproprier son corps morcelé par le régime schizomorphe et, par extension physiologique, le monde qui nous entoure.

Durand oppose fortement une forme de pensée unique et unilatérale, qu'il annonce comme une forme de chimère scientifique menant à la dégradation de la sphère de l'imaginaire, qu'il dénonce fermement par la dépréciation des symboles. Selon lui, « le cartésianisme assure le triomphe de l'iconoclaste, le triomphe du "signe" sur le symbole. L'imagination, comme la sensation d'ailleurs, est rejetée par tous les cartésiens comme maîtresse de l'erreur ». (Durand, 2008, p. 24) Ce qu'il reproche est l'atomisation réductrice du symbole. Pour Durand, le symbole est une épiphanie qui ne peut être saisie par la pensée directe et qui se désagrège sous la lorgne sémiotique qu'il qualifie d'arbitraire et de réductrice. C'est dans cette même pensée que nous lions les commentaires de Hayden White à notre pensée portant sur l'anosognosie joachimiste. Selon White, le témoignage est un acte qui mise sur l'esthétisation de l'événement lors de sa narration; en ce sens le révisionnisme y est de mise pour en maximiser la crédibilité poursuit Bernstein. Dans ce contexte, on peut donc avancer que le témoignage est arbitraire et réducteur, à l'image d'une récitation cartésienne du symbole. Un lien se tisse entre l'énonciation du bouc émissaire de Girard, l'esthétisation du témoignage de White et la critique de Durand sur l'érosion de l'imaginaire par le cartésianisme, sous-tendu par le joachimisme issu du mythe progressiste en ce qui concerne la pertinence de l'acte de témoigner. Le jugement de Kaing Guek Eav et des Khmers rouges devient la planche de salut du peuple cambodgien à travers la mise en place d'un système de justice qui donnera l'exemple. En somme, la rhétorique communicationnelle du procès s'apparente, dans le cadre de ce mémoire grandement influencé par les travaux de Gilbert Durand, à l'indexation d'un bouc émissaire afin de soutenir une anosognosie joachimiste. On peut ainsi maintenir l'adéquation du schème mystique en réactualisant le discours du mythe de centre, où l'Être et l'accusé ne sont que des avatars qui, par l'entremise de l'imaginaire symbolique, incarnent et reproduisent les dystopies canoniques sous le couvert d'une esthétisation anesthésiante, qui élabore une utopie sous l'égide d'une justice cicatrisante de laquelle surgit le joachimisme⁶⁵.

⁶⁵ Selon un article du Boston Globe, le procès des Khmers Rouges serait l'avènement de quelque

Un aparté durandien inspiré d'Eliade

Pour conclure, ces mythes et ces symboles ne sont pas des découvertes spontanées de l'homme archaïque, mais des créations d'un complexe culturel bien délimité, élaboré et véhiculé par certaines sociétés humaines. De telles créations ont été diffusées très loin de leur foyer original pour être assimilées par des peuples et des sociétés qui, autrement, ne les auraient pas connues. Il suffit de se pencher sur la question pour constater que les symboles, les rythmes et les rites, qu'ils aient été diffusés ou découverts spontanément, révèlent toujours une situation-limite de l'Homme plutôt qu'uniquement une situation historique. Par « situation-limite », on entend toute situation que l'Homme découvre en prenant conscience de sa place dans l'univers, comme la figure du Khmer Rouge au creux de l'édification d'un exemple de justice.

Arbre du monde (bâton de hockey) : Pour moi, l'implication de l'imaginaire au travers des travaux de Gilbert Durand nous permet d'appréhender l'indicible d'une culture et d'une société par son imaginaire. Le sens commun ne prend racine qu'au travers d'une mise en scène de la cosmologie symbolique, mise en œuvre par l'action qui se déroule sous nos yeux. Je n'ai jamais compris ce qui pouvait motiver des milliers d'êtres à acclamer ces dieux du stade que sont les sportifs, ni pourquoi ils retrouvent une vivacité archaïque et jubilent à la victoire de leurs favoris.. Dans cette ville aux mille clochers où j'ai grandi, cette figure et ce pôle de rassemblement prennent la forme du hockey. La variante mythique la plus répandue est l'arbre du centre, le poteau sacrificiel; une copie imparfaite de l'arbre du monde (Eliade, 1969,

chose de novateur. En effet, le CETC inculpe des anciens dirigeants Khmer Rouge par la coopération du système de justice cambodgien et international. Le projet tente d'incorporer un système de justice occidentale au Cambodge. Le procès est vu comme un outil diplomatique faisant la promotion de valeurs et de cultures de l'ordre propre aux États-Unis et à ses alliés qui offre un contrepoint à l'influence de la Chine sur le pays et servirait de modèle pour la Lybie.

S. CANELOS, In Cambodia, the power of imported justice: A remarkable war tribunal could mark a new type of American diplomacy, Boston Globe, Novembre 2012, consulté le 20/07/2013
<http://www.bostonglobe.com/ideas/2012/11/18/cambodia-power-imported-justice/6Sa0TxXDULD1kwIPsdCfAO/story.html>

p. 30). En fait, ce qui est utilisé ou imaginé est projeté magiquement au centre du monde. Autrefois, un tronc d'arbre liait le sommet de la montagne cosmique — le centre du monde — au ciel. Les communications avec les divinités étaient alors faciles. Mais à la suite d'une faute, les dieux se retirèrent; seuls les héros, les saints, les chamans et d'autres personnages purent temporairement rétablir les communications avec les divinités. Ce mythe est celui du paradis primordial, but ultime du joachimisme.

Construction du centre (match de hockey) : Remarquons seulement une chose, importante à nos yeux : dans la mesure où les anciens lieux sacrés (temples ou autels) perdent leur signification religieuse, on leur découvre et applique d'autres formules géomatiques, architecturales ou iconographiques qui représentent le centre, d'une manière parfois assez étonnante. Ce fait est facile à comprendre, car tout être humain tend, consciemment ou non, vers le centre et vers son propre centre, ce qui lui confère la réalité intégrale, la sacralité. Tous les mythes, symboles ou rituels ont en commun d'insister sur la difficulté qu'il y a à pénétrer dans un centre. Mais concurremment, une série de mythes font voir ce centre comme accessible. D'une part, l'arbre cosmique est inaccessible, alors que d'autre part, il peut se retrouver partout. (ibidem, p. .85)

Chaman (joueur de hockey) : Si l'on se rappelle que le tambour (bâton) est fait du même bois que l'arbre du monde, on comprend le symbolisme et la valeur religieuse des sons du tambour chamanique : c'est qu'en battant, le chaman se sent projeté, en extase, près de l'arbre du monde (par son tambourinement, il entreprend son voyage vers le ciel). Comme il se trouve au centre du monde par le rappel de l'arbre du monde, il accèdera à la communication « terre-ciel-enfer » et deviendra l'outil du changement de l'acte synthétique. (ibidem, p. 124)

Ascensionnel (tableau indicateur) : Un nombre considérable de mythes parlent d'un arbre, d'une liane, d'une corde, qui relie la terre au ciel. L'ascension céleste par

la montée cérémonielle d'une échelle faisait probablement partie d'une initiation orphique. L'escalier est l'axe du monde et se trouvait en son centre. Il représente plastiquement la rupture de niveau qui rend possible le passage d'un monde vers un autre. (ibidem, p. 84)

Magie des nœuds (filet de hockey) : Les nœuds et les liens bénéfiques sont des moyens de défense contre les animaux sauvages, les démons et la mort. Ils permettent toutefois aussi de se défendre contre les maladies. (Eliade, 1980, p. 155).

La lune (à son éclipse) (la rondelle) : Comme la lune est la souche du Yin, le cerveau des poissons se réduit quand la vase est vide. Le Yin représente entre autre l'énergie cosmique féminine lunaire (humide). Aussi l'excès du Yin actif en une région déterminée exaspère-t-il l'instinct sexuel féminin, et fait que les femmes lascives pervertissent les hommes. (ibidem, p. 179)

Le centre Bell est le lieu de centre où les chamans – personnifiés par les joueurs – touchent aux cieux avec leurs bâtons, fragments de l'arbre du monde. Ils prennent possession de l'éclipse, l'envoient dans les nœuds du filet bénéfique qui trappe les éléments du Yin nuisibles à l'Homme. À chaque répétition (ou cycle) de l'action mystique, la foule – sous l'acte bénéfique des chamans – se rapproche des cieux grâce à la montée de l'échelle (tableau indicateur). L'adversaire réfractaire – miroir des chamans – rappelle que l'action est difficile et quasi inaccessible. La foule se projette donc au sommet de l'échelle mystique à la victoire de leurs chamans, célébrant le retour de l'ordre et du sacré. En somme, le hockey est la représentation mystique des chamans qui attrapent l'éclipse et guérissent la foule, menant cette dernière à un état primordial de l'épiphanie au sommet de l'échelle située à l'axe du monde afin de retrouver l'immortalité de l'Homme et, ultimement, de triompher de la mort. Il s'agit d'une réactualisation du mythe du centre qui fonctionne par répétition perpétuelle, à l'image de la conception du symbole de Durand.

Mise en valeur, pertinence et conclusion

La taxinomie durandienne est relativement complexe à appliquer à des occurrences contemporaines qui ne répondent pas aux critères stricts de plasticité de l'icône. L'assignation d'une symbolique à une entité, comme dans le cas de Duch, relève alors d'une certaine subjectivité. Ceci dit, la méthodologie liée aux structures anthropologiques de l'imaginaire souffrirait d'une certaine critique. En effet, les choses ne sont pas aussi *spaltungien* que le découpage symbolique de Durand. Par exemple, bien que la figure de la sirène au travers des mythologies se classe dans les symboles catamorphes par sa féminité chez le régime diurne, sa part thériomorphe y est également présente, car la sirène dévore les marins. Aussi, le fait que la sirène chante pour subjuguier les marins relève de l'acte qui en soi est catamorphique, car elle mène à la cécité cognitive de l'homme. Alors comment peut-on déterminer l'appartenance symbolique de la sirène? Par dévoration? Par sa subjugation? Par sa partie animale? Par sa partie humaine? Quel niveau interprétatif choisir? Bref, la catégorisation durandienne pose certains défis. Toutefois, bien que complexe dans son application, elle sert selon moi d'excellente balise anthropologique. Il est à noter que la notion d'objet est au cœur du présent mémoire, qui s'appuie sur les travaux du regretté Gilbert Durand.

Le procès de Kaing Guek Eav est vu comme un objet de communication ou de médiation dans son contexte d'évolution, ainsi qu'un outil d'interaction avec le monde qui nous entoure. Le rapport que l'Être entretient avec l'imaginaire symbolique implique donc la pertinence de cette sphère dans l'étude concrète d'une situation pouvant être qualifiée d'interventionnisme. Cette mentalité suit la même lignée que l'ouvrage *Culture, créativité et développement* de Le Than Khoi, où les prémices pragmatiques des diverses ontologies de développements doivent impliquer un effort de créativité. Cette dernière se solde par la compréhension des outils de médiations et d'éducation avec la nature et l'environnement dans lequel évolue l'Être.

Dans cet effort de transition vers l'appréhension de la culture en tant qu'objet de développement, l'auteur nous invite à considérer que d'autres options sont théoriquement concevables, sans pour autant instrumentaliser la culture dans l'objectif d'une croissance économique substantielle. Lê Thành Khôi propose un schéma qu'il admet complètement idéaliste, où il intègre les trois dimensions du développement : l'économique, le social et le culturel. Son idéologie se base sur la satisfaction des besoins fondamentaux de la population, délaissant ainsi les difficultés, les échecs et les impasses découlant du mimétisme des modèles de développement fondamentalement occidentaux. En somme, la maximisation de la croissance se fera de concert avec les prépondérances des considérations qui déterminent le bonheur d'un peuple en respectant sa culture.

Il énonce que la culture en son sens est : « [...] Lorsqu'elle est interprétée de façon critique et dynamique, est aussi force productrice [...] (Et) c'est sa mémoire collective qui fait qu'il (peuple) est lui-même [...] un facteur (la culture) qui insuffle aux peuples la confiance et la motivation nécessaires pour prendre en charge leur destin, qui mobilise leurs énergies créatrices en vue d'un développement authentique ». Mais Lê Thành Khôi n'est pas sans voir que la culture se redéfinit constamment à travers les générations d'un peuple. À cela, il ajoute une constante réappropriation identitaire vis-à-vis des traditions. C'est alors à la créativité et à l'inventivité endogènes d'un peuple que l'auteur fait appel lorsqu'il aborde la problématique du développement, lequel doit se faire d'une façon originale et adaptée. C'est à travers cette logique de réappropriation continue du monde que nous estimons Gilbert Durand plus que pertinent.

Un des cas qui m'a marqué dans les lectures de mes séminaires en coopération internationale est la mention d'un événement survenu en Indonésie se centrant autour de l'incompréhension de l'*ani ani*, un outil de récolte. L'*ani ani* est une simple petite lame destinée que l'on utilise en Indonésie pour récolter le riz. Comme les femmes manipulent aisément cet outil, ce sont traditionnellement elles qui se

chargent de la récolte de riz. Or, afin d'assurer la prospérité des habitants, on remplaça les grains de riz habituels par une variante qui permettait de réaliser de plus grosses récoltes, puisque la durée de maturation de ses grains était moins longue. Mais comme les tiges de cette variante de riz étaient plus courtes, on dû délaissier l'*ani ani* au profit de la faucille, ce qui élimina grandement la présence des femmes au moment de la récolte. On sembla alors favoriser un modèle d'achat des grains plutôt qu'un échange de service, en remplaçant ainsi 200 femmes par 10 à 20 hommes, plus aptes à manipuler la faucille.

Selon l'auteur, la technologie moderne n'a fait qu'envenimer les choses. L'utilisation de tracteurs et de systèmes d'irrigation a considérablement réduit le recours à une main-d'œuvre autrefois très demandée. Au moment de l'étude du cas, en 1982, il a été estimé que la modernisation des outils de récolte avait fait perdre 3 milliards d'heures de récoltes, divisées entre les ouvriers, soit l'équivalent de 2 millions d'ouvriers à temps plein selon les anciennes méthodes de récolte. L'*ani ani* et les méthodes de récoltes étaient vues comme l'incarnation de l'homéostasie de cette société rurale poussée vers la modernité par une vision aveugle du jochimisme. C'est donc par ce véhicule de créativité que l'œuvre de Gilbert Durand permet de rendre compte de l'aspect symbolique des outils de médiations que l'Homme utilise afin de posséder son monde. À mon humble avis, il en est de même pour le procès des Khmers rouges, où la valeur esthétique du procès s'est conformée à une préséance internationale. Au cours de mes lectures sur le Cambodge et les Khmers rouges, deux cas ont attiré mon attention : le jugement de François Bizot par les Khmers rouges au moment de sa capture, et le pseudo-procès de Pol Pot après l'assassinat de Son Sen et de sa famille.

À sa capture par les Khmers rouges, François Bizot fut jugé par les soldats. On lui fit un procès où les dés étaient jetés d'avance; on permettait librement aux spectateurs de participer, à titre de juge et de jury, et un seul homme faisait office de modérateur. Les interrogatoires étaient faits par les spectateurs, mais malheureusement pour

Bizot, il n'incarnait que l'impérialisme européen : l'homme blanc complice des infâmes Américains et venu saccager leurs valeurs. (Bizot, 2000, Page 65-74)

En fait, la participation du public semble essentielle. En effet, lorsque Pol Pot fut jugé en 1997 devant ses congénères khmers rouges pour le meurtre de Son Sen et de sa famille, le public, comme des spectateurs d'arènes, manifestait leur mécontentement tout comme l'a décrit Bizot à sa capture : « Tout le monde rit derrière moi et le juge manifesta son mécontentement [...] Les rires n'étaient pas ceux d'une assistance amusée. Ils partaient en ordre commandé comme des applaudissements, et s'arrêtaient en même temps ». (ibidem, 2000, p. 68)

Bien que Leuprecht affirme que la chose — dans les deux cas — fut une parodie de justice, je ne peux m'empêcher d'y voir une constance dans l'esthétique qui sous-tendait l'ontologie cambodgienne : sa formalisation du procès par une genèse spécifique mettant en scène les clameurs et les interventions du public au lieu d'une procession de procédures typifiées par les juges, les avocats, la défense à des fins démonstratives.

Serge Latouche, dans sa participation à l'ouvrage *La culture otage du développement* sous la direction de Gilbert Rist, échafauda vigoureusement une critique de la pensée commune des valeurs *occidentales*. Pour rejoindre notre pensée, Latouche écorche la modernité en affirmant que les efforts déployés n'ont fait que produire les fantômes de la démocratie et de la liberté, où la vie est une valeur universelle dans laquelle on tente d'enrayer la mort misérable, violente et naturelle (Latouche, 1994, p. 74). En quelque sorte, le prix de l'opulence de l'Occident humaniste, celle qui se « rhétorise » par le joachimisme selon Durand, est une valorisation de la vie purement qualitative où la culture doit laisser place à l'anosognosie dominante.

BIBLIOGRAPHIE

- ANKERSMIT, F., Re-Figuring Hayden White, Standford University Press, 2009, 400 p.
- ARENDT, H., Eichmann in Jerusalem, Pinguin classic, 2006, 336 p.
- ARENDT, H., The Origin of Totalitarianism, Houghton Mifflin Harcourt, 2001, 576 p.
- BADIOU, A., L'être et l'événement, Édition Seuil, 1988, 550 p.
- BIZOT, François, Le portail, Collection Folio, Édition de la table ronde, France, 2000, 440 p.
- CAMPBELL, J., Masks of God: Oriental Mythology, Arkana, 1991, 576 p.
- CAMPBELL, J., Masks of God: Occidental Mythology, Arkana, 1991, 576 p.
- CASTORIADIS, C., L'institution imaginaire de la société, Édition Seuil 1975, 538 p.
- CHANDLER, D., S-21 ou le crime impunis des Khmers rouges, autrement frontières, 1999, 195 p.
- CLYMER, K., The United States and Cambodia, 1969-2000, Routledge, 240 p.
- CRUVELLIER, T., Le maître des aveux, Gallimard, 2011, 371 p.
- DUNLOP, N., The Lost Executioner, Bloomsbury, 2005, 352 p.
- DURAND, G., Les structures anthropologique de l'imaginaire, Dunod, 1984, 533 p.
- DURAND, G., Introduction à la mythodologie, Albin Michel, 1996, 240 p.
- DURAND, G., Imagination symbolique, Presses universitaires, France, 2008, 132 p.
- ELIADE, M., Mythes, rêves et mystères, Gallimard, 1957, 279 p.
- ELIADE, M. Images et Symboles, Gallimard, 1980, 252 p.
- FAWTHROP, T., JARVIS, H., Getting Away With Genocide, Pluto Press, 2004, 350 p.
- GROUPE MU, Traité du signe visuel, 1992, Édition Seuil, 504 p.
- HELLER, S., The Swastika: Symbol Beyond Redemption? Allworth Press, 2008, 184 p.
- J. DE NIKE, H., B. QUIGLEY, J., Genocide in Cambodia, Sholarly Book Service, 584 p.

- KIERNAN, Ben, *The Pol Pot Regime: Race, Power, and Genocide in Cambodia under the Khmer Rouge, 1975-79*, Yale University Pressm 2008, 544 p.
- LEVI, P., *Si c'est un homme*, Pocket, 1991, 213 p.
- LUCIEN, A., *Colloque Culture des organisations*, Université de Nice Sophia Antipolis. 2005, 7 p.
- MEES, B., *The Science of the Swastika*, Central Europe University Press, 2008, 363 p.
- MERLEAU-PONTY, M., *Phénoménologie de la perception*, Gallimard, 1976, 531 p.
- MORIN, E., *Introduction à la pensée complexe*, Points, 2005, 158 p.
- NATH, Vann, *A Cambodian Prison Portrait [...]*, White Lotus Press, Thailand, 1998, 118 p.
- PIERRE, Jacques, *Mircea Eliade: Le jour et la nuit*, hurtubise hmh, 1989, 374 p.
- RIFKIN, J., *Empathic Civilisation*, Tarcher, 2009, 668 p.
- SUTHERLAND, Robert, *Putting God on Trial : The Biblical Book of Job*, Trafford, 2004, 224 p.
- WESTAD, O., A., QUINN-JUDGE, S., *The Third Indochina War*, Routledge, 252 p.
- WHITE, H., *The Historical Imagination in the 19th Century Europe*, Hopkin, 1975, 464 p.
- WIEVIORKA, A., *L'ère du témoin*, Hachette littérature, 190 p.
- XIBERRAS, M., *Pratique de l'imaginaire*, PUL, 2002, 173 p.

Articles consultés

BELCIKOWSKI, ?, *Gilbert Durand: le retour du mythe*, Blogue de la dormeuse, Avril 2007, consulté en ligne le 30/01/11
www.belcikowski.org/la_dormeuse/gilbert_durand_mythe.php

BRINKLEY, Joel, *Opinion: Cambodia leader tries to end Khmer Rouge trials*, Global Post, mis en ligne le 3 novembre 2010, consulté le 10/11/10
<http://www.globalpost.com/dispatch/worldview/101101/asia-cambodia-prime-minister-hun-sen-khmer-rouge>

BYRNE, Rory, Cambodia's Khmer Rouge Tribunal threatened by funding crisis, Voice of Asia (VOA), 21 mars 2008, consulté le 12/11/11
http://www.51voa.com/VOA_Standard_English/VOA_Standard_English_20488.html

CANELOS, Peter S., In Cambodia, the power of imported justice: A remarkable war tribunal could mark a new type of American diplomacy, Boston Globe, Novembre 2012, consulté le 20/07/2013
<http://www.bostonglobe.com/ideas/2012/11/18/cambodia-power-imported-justice/6Sa0TxXDULDIkwIPSdCfAO/story.html>

ERLANGER, Steven, CAMBODIA'S HUN SEN: In Phnom Penh, Vietnam's 'Puppet' Is Finding His Voice, New York Times, 27 août 1989, consulté le 06/12/10
www.nytimes.com/1989/08/27/weekinreview/cambodia-s-hun-sen-in-phnom-penh-vietnam-s-puppet-is-finding-his-voice.html

FALBY, Pat, \$278m Lon Nol-era debt still hangs over Cambodia, The Phnom Penh Post, 25 Octobre 2002, consulté le 20/10/11
<http://www.phnompenhpost.com/national/278m-lon-nol-era-debt-still-hangs-over-cambodia>

FAWTHROP, Tom, Wrestling with the Khmer Rouge Legacy, Foreign Policy in Focus (fpif.org), 20 août 2010, consulté le 29/12/10
www.fpif.org/articles/wrestling_with_the_khmer_rouge_legacy

KIERNAN, Ben, External and Indigenous Sources of Khmer Rouge Ideology, 27 pages, disponible en ligne, consulté le 24 avril 2011:
www.yale.edu/cgp/Ideology_Sources.doc

KURLANTZICK, Josh, Trial and Error: Cambodia's War Crimes Tribunal, 12 juillet 2006, consulté le 27/12/11
www.carnegieendowment.org/publications/index.cfm?fa=view&id=18530

LAM, Sen, Cambodia's Trial, Describe as an Expensive Farce, Entrevue radio avec le directeur de " Human Rights Watch" de la division de l'Asie, ABC Radio Australia, 21 avril 2010, consulté le 12/08/11
<http://www.radioaustralia.net.au/international/radio/onairhighlights/cambodias-genocide-trial-described-as-expensive-farce>

LEMÉNAGER, Grégoire, Duch, le bourreau qui aimait la poésie, Le Nouvel Observateur, en ligne le 3 janvier 2012, consulté le 23/07/2012
<http://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20120103.OBS7944/duch-le-bourreau-qui-aimait-la-poesie.html>

MYDAN, Seth, In Cambodia, Clinton Advocates Khmer Rouge Trials, The New York Times, mis en ligne le 1er Novembre 2010, consulté le 12/11/2010
<http://www.nytimes.com/2010/11/02/world/asia/02cambo.html? r=0>

ORSINI, Mary, "Quest for Justice Through Symbolic Reparations: Lessons Learned From The Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia", IJP (International Justice Project), 7 Aout 2012, - consulté le 26/07/13
<http://www.internationaljusticeproject.com/2012/08/07/quest-for-justice-through-symbolic-reparations-lessons-learned-from-the-extraordinary-chambers-in-the-courts-of-cambodia/>

PLUNKETT, Luke, *When Pokémon Got a Little Too Nazi Germany*, Kotaku.com, 8/26/2011, consulté le 06/05/2012
<http://kotaku.com/5834611/when-pokemon-got-a-little-too-nazi-germany>

O'TOOLE, James, CHEANG, Sokha, Clinton Flags Lon Nol Debt Negotiation, The Phnom Penh Post, 1er Novembre 2010, consulté le 10/10/2010
www.phnompenhpost.com/.../clinton-flags-lon-nol-debt-negotiations.html

SALIBA Micheal, Duch Sentenced to 35 Years in Prison; Will Serve Only 19, The Trial Observer, 26 juillet 2010, consulté le 27/12/11
<http://www.cambodiatribunal.org/blog/2010/07/duch-sentenced-35-years-prison-will-serve-only-19>

SHONEKER, Jake, One Man's Mission to Open History of Khmer Rouge, PBS Newshour, 22 juin 2011, consulté le 12/06/12
http://www.pbs.org/newshour/updates/world/jan-june11/cambodia_06-22.html

Webgraphie

CAMBODIA TRIBUNAL MONITOR, S.d., The leading source of news [...] on the ECCC/CETC¹.

En ligne. <<http://www.cambodiatribunal.org/>>. Consulté le 20 avril 2010.

PHNOM PENH POST., The English-language *Phnom Penh Post* is the oldest and most comprehensive independent newspaper covering Cambodia today.
 <www.phnompenhpost.com>. Consulté le 6 juin 2011

CAMBODIA GENOCIDE PROGRAM, Yale University
 En ligne. <http://www.yale.edu/cgp/>

Articles – Revues

WHITE, Hayden, "Figural Realism in Witness Literature", *Parallax 10: 1*, Routledge, Angleterre, 2004, p.113-124.

BERNSTEIN, J.M., Bare Life, Bearing Witness: Auschwitz and the Pornography of Horror, *Parallax 10:1*, 2004, 2-16

OLIVER, Kelly, Witnessing and Testimony, *Parallax 10:1*, Routledge, 2004, Angleterre, P.78-87.

HEINDEL, Anne & Chhang, Youk, The Duch Verdict: Khmer Rouge Tribunal Case 001: Is Justice Being Served for the 14,000 Prisoners at S-21 (Tuol Sleng prison) ?, by the Documentation Center of Cambodia (DC-CAM), 2010, Phnom Penh, p.11

Films

LEMKIN, Rob & SAMBATH, Thet, Enemies of the peoples, Old Street Film lte, 2011, 91mins

PANH, Rithy, S-21: the khmer rouge killing machine, Institut National de l'Audiovisuel, 2003, 101mins

PANH, Rithy, Le maître des forges de l'enfer, Catherine Dussart Production, 2011, 110mins